GRAND MÉNAGE
LAVAGE
DU HAUT-RICHELIEU INC.
450.349.8080
Plafonds, murs, planchers, vitres, conciergerie

FONDÉ LE 1ER JUIN 1860

LE CANADA FRANÇAIS

SONY
MAISON ETHIER
Face à l'ancien Collège militaire
126, Jacques-Cartier Nord, tél.: 346-1090
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

6 21074 70323 1 36

143e ANNÉE N° 36 • LE MERCREDI 5 FÉVRIER 2003 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • 100 PAGES • www.canadafrancais.com

$1.19

La Ville suspend six cols bleus

■ Le président du syndicat mis à l'écart pour un mois

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le climat des relations de travail ne s'améliore pas entre l'administration Dolbec et le syndicat des cols bleus (SCFP). Dans un hôtel de ville transformé en mini-bunker lundi soir, où l'on dénombrait une dizaine de policiers, l'administration Dolbec a procédé à la suspension de six cols bleus travaillant au garage municipal du secteur Saint-Jean.

Le président du syndicat, Marco Raymond, fait partie des employés suspendus. Il a été mis à l'écart pour un mois, sans solde. Les résolutions adoptées par le conseil municipal n'identifient pas les cols bleus suspendus autrement que par leurs numéros d'employés. La suspension de Marco Raymond était cependant un secret de polichinelle. Les motifs des suspensions n'ont pas été rendus publics.

Outre le président du syndicat, un autre col bleu a reçu une suspension d'un mois. Trois autres syndiqués se sont vus infliger une suspension de cinq jours et un autre d'une journée. Toutes ces suspensions sont sans solde.

«Ce n'est pas de gaieté de coeur que nous prenons ces décisions. Ça ne fait pas plaisir. Les employés ont été avertis des manquements à leurs fonctions. Nous allons voir ce qui va se passer dans les jours qui vont suivre. Il va probablement y avoir des griefs», a dit le maire Gilles Dolbec en remerciant le conseil municipal pour sa «solidarité» dans cette décision. Membre du SCFP à son travail, le conseiller Yvan Berthelot s'était retiré de la table du conseil pour éviter le conflit d'intérêt.

Informé depuis vendredi de ces suspensions, le syndicat, dont les autorités municipales anticipaient une présence massive à la séance du conseil, ne s'est pas pointé à l'hôtel de ville. Les autorités syndicales ont plutôt choisi d'émettre un communiqué de presse hier (mardi), dans lequel le SCFP accueille «sans grand étonnement» la nouvelle de la suspension de six de ses membres. • *Suite à la page A-3*



(Photo Archives)

Marco Raymond

L'ENTREVUE DE LA SEMAINE

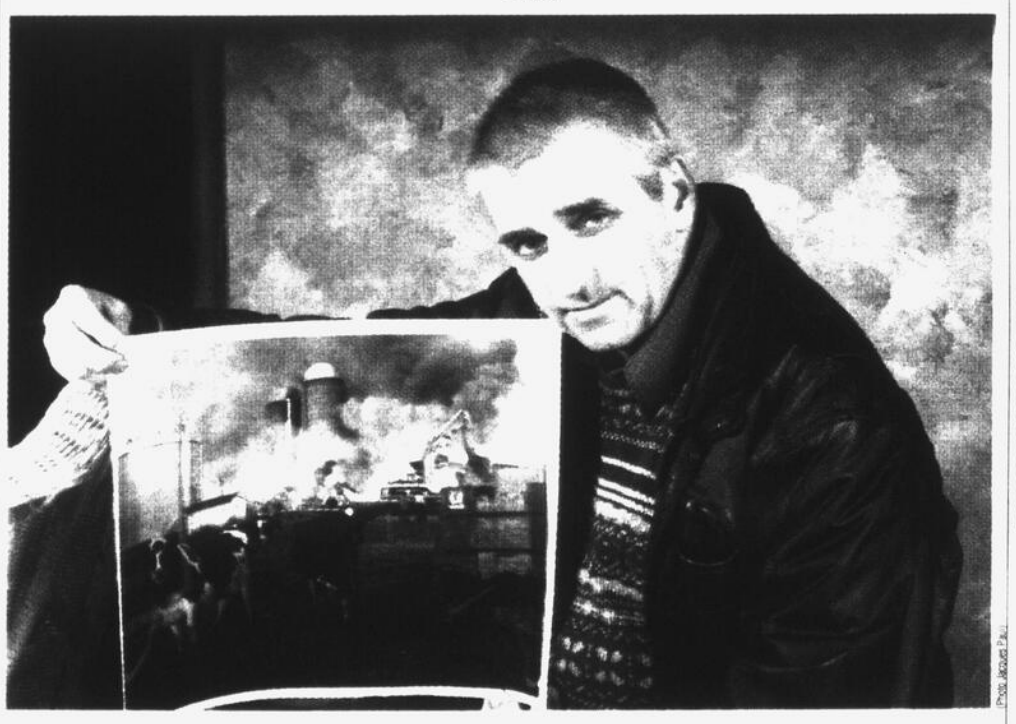


Mario Choquette a la SQ dans la peau

• *A-6 et A-7*

Deux photos de Jacques Paul sur un timbre de Postes Canada

• *C-3*





Diane Duguay, la nouvelle Madame de Wal-Mart!

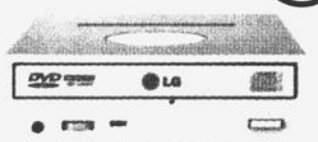
• *A-5*

Grande vente 31e anniversaire
Faites vous un cadeau!
Bottes d'hiver
50% sur toutes les bottes longues
et jusqu'à 50% sur les autres modèles
CHAUSSURES Pierre Roy
UN CHOIX QUI DURE
252, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu - 450-346-9849

L'informatique un monde à expérimenter

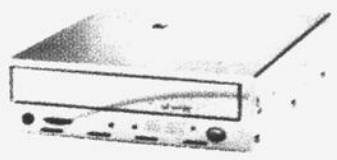


LG



Lecteur DVD
• 16x

58,98$



Graveur DC
• 40x

78,98$

SONY

MEMORY STICK CLIÉ™ Handheld



Organiseur personnel
• Logiciel Palm OS V.4.1
• Mémoire interne de 8 Mo
• Écran haute résolution (320 x 320 pixels)
• Visionnez et éditez vos fichiers Word et Excel
• Fente d'expansion pour Memory Stick

178$

MEMORY STICK CLIÉ™ Handheld



Organiseur personnel
• Logiciel Palm OS V.4.1
• Mémoire interne 16 Mo
• Écran couleur haute résolution (320 x 320 pixels)
• Visionnez et éditez vos fichiers Word et Excel
• Piles rechargeables au Lithium-ion
• Fente d'expansion pour Memory Stick

398$

TOSHIBA Satellite



Processeur Intel Celeron de 2.0 GHz
• Mémoire : 256 Mo
• Disque rigide : 30 Go
• **Lecteur combo CD-RW/DVD**
• Fax/modem 56K
• Port réseau 10/100
• Windows XP • Écran de 14.1"

1698$

hp invent



Numériseur couleur
• 600 x 1200 ppp
• **Processeur couleur 48 bits**
• Numérise les textes, graphiques, photos et aussi les objets 3-D
• Imprimez, envoyez par courriel ou affichez sur le web
• Utilisation rapide et facile

98,98$



Image diffère

AMD Duron 1.4 GHz
• **Mémoire : 128 Mo • Disque rigide : 40 Go**
• Mémoire vidéo 64 Mb partagée
• Carte réseau intégrée • Carte de son intégrée
• Lecteur CD 52x • Microsoft Windows ME

Moniteur en sus

398$

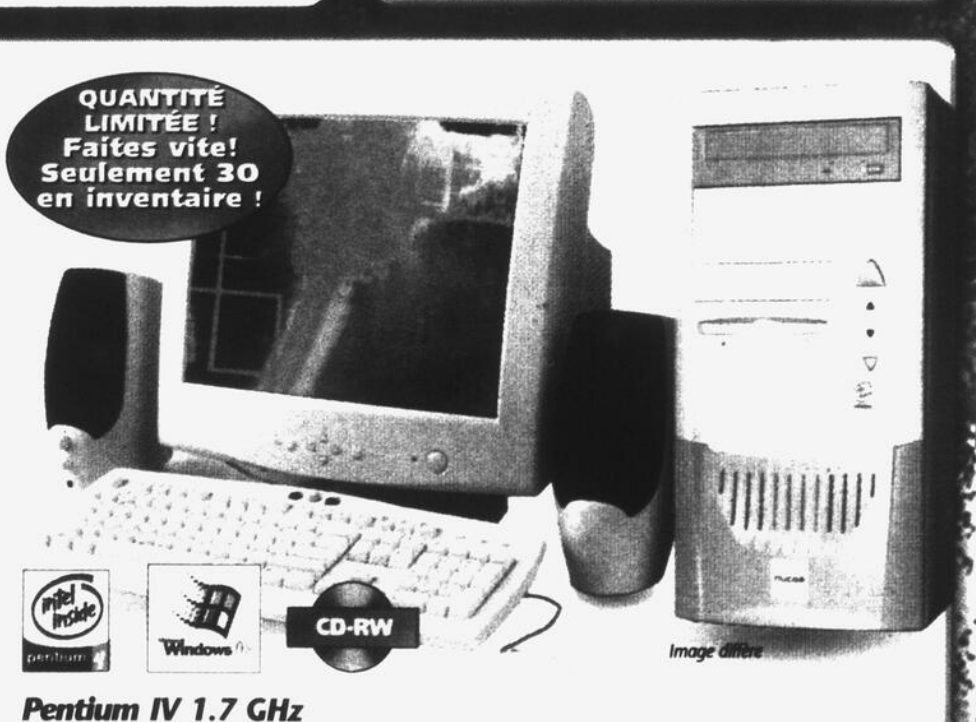


Image diffère

Pentium IV 1.7 GHz
• **Mémoire : 256 Mo • Disque rigide : 40 Go**
• Graveur 40x • Mémoire vidéo 32 Mo partagée • Carte réseau intégrée
• Carte de son intégrée • Lecteur CD 52x
• Microsoft Windows ME

Moniteur en sus

798$

Détails en magasin.
Les illustrations peuvent différer.
Offre pour un temps limité.
Les quantités sont limitées.

FINANCEMENT disponible!
Ajusté à vos besoins!

PROPRIÉTAIRE À ST-JEAN :
HÉBERT & GOUIN AUDIO-VIDÉO

Dumoulin

Électronique · Informatique · Photo · Communications



391, du Séminaire Nord, St-Jean • 348-9377

MÉTÉO

Mercredi	Jeudi	Vendredi
Dégagement le matin. Froid. Vents d'ouest de 30 à 50 km/h.	Averses de neige. 60% de probabilités de précipitations.	Ciel variable.
Maximum: -10°C	Minimum: -13°C Maximum: - 6°C	Minimum: -14°C Maximum: - 9°C

ACTUALITÉ

Les cols bleus contesteront les suspensions

Suite de la page A-1

«Une fois encore, la direction de la Ville fait tout pour provoquer les cols bleus et tenter d'intimider certains responsables syndicaux», déclare le conseiller syndical du SCFP, Fernand Cléricy.

On se souviendra qu'en décembre, le maire Dolbec avait fait une sérieuse mise en garde aux cols bleus du secteur Saint-Jean, dénonçant le «climat de désordre» et la «mauvaise ambiance de travail» régnant au garage municipal. Par ailleurs, une poursuite en diffamation a depuis été intentée par le directeur des Ressources humaines de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Michel Ross, contre le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui représente les cols bleus et les cols blancs, et son conseiller syndical, Fernand Cléricy. M. Ross réclame 35 000 $ en dommages intérêts.

GRIEFS À VENIR

Le SCFP annonce qu'il contestera par voie de griefs ces six suspensions «injustifiées» et songe même à porter plainte en vertu de l'article 15 du Code du Travail qui interdit toute forme de représailles ou d'intimidation suite à l'exercice d'un droit.



«Les dossiers de suspension des six cols bleus sont très étoffés», déclare le maire Gilles Dolbec.

«On ne se laisse pas impressionner par ces tactiques datant d'un autre âge. Comme partout ailleurs, nous allons continuer à défendre nos membres et les droits qu'ils ont obtenus par voie de négociation avec la municipalité», ajoute M. Cléricy à propos des six suspensions. Le SCFP affirme de plus que les cols bleus sont harcelés de façon continuelle par l'employeur.

«Depuis le début de cette pénible saga avec l'administration Dolbec, le syndicat a remporté toutes ses contestations, par grief et autrement. Nous allons faire notre travail et nous sommes confiants de remporter également cette manche car la Ville a tort, et dans sa démarche et dans ses fondements», déclare le conseiller syndical.

«Un jour, la Ville finira bien par comprendre qu'elle n'a pas d'autre choix que de s'entendre avec nous. Au lieu de poser des gestes comme ceux-là, la direction serait bien plus avisée de dialoguer avec ses employés. En relations de travail, il est malhabile de tenter d'imposer ses vues parce qu'à la fin, il faut toujours négocier», prévient le SCFP.

LES REPROCHES

Le syndicat lève le voile sur les reproches adressés à ses membres par la Ville. Affirmant que les six travailleurs en question ont été convoqués «sous de faux prétextes» vendredi dernier par le service des Ressources humaines, ce qui contrevient à la convention collective, le syndicat précise qu'on reproche trois choses à ces syndiqués.

Selon le syndicat, on leur aurait reproché de prendre leurs pauses café au restaurant, «alors que c'est tout à fait normal lorsqu'on travaille sur la route et que c'est, de plus, la pratique depuis 40 ans.» Deuxièmement, on leur reproche de rentrer au garage trop tôt, vers 11h40 et 11h45, à l'heure du dîner.

«Quand les syndiqués ont demandé ce qu'ils devaient faire quand le travail de l'avant-midi était déjà terminé, la direction leur a suggéré de tourner en rond avec les camions jusqu'à 11h50-11h55», souligne le syndicat. Enfin, «comble de l'ironie», on leur aurait reproché de faire du «kilométrage excessif».

DROIT DE GÉRANCE

Le maire Gilles Dolbec rejette toute accusation d'intimidation à l'endroit du syndicat et de ses dirigeants.

«Comme administrateurs municipaux, nous avons le devoir de gérer et nous allons continuer d'exercer notre droit de gérance en prenant non responsabilités», nous a déclaré le maire.

Il souligne que les dossiers de suspension sont accompagnés d'une preuve blindée. «Nous sommes très bien documentés, avec preuves à l'appui, par heure, par minute et même par seconde. Les dossiers de suspensions sont très étoffés», précise M. Dolbec.

Cette preuve a été présentée à huis clos aux membres du conseil municipal réunis en comité de travail avant la séance publique.

Le directeur des Ressources humaines, Michel Ross, le conseiller juridique, Gérard Caisse, de la firme *Bélanger, Sauvé*, le directeur des Travaux publics, Benoit Fortin, et le directeur du module de gestion du territoire, Serge Brazeau, ont fait un rapport verbal d'environ une heure aux membres du conseil sur les dossiers de suspension.

On raconte que les cols bleus auraient fait l'objet d'une surveillance étroite, parfois par des détectives privés. ■

Le maire Dolbec sur le point de choisir le directeur général

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

L'embauche d'un nouveau directeur général est imminente à Saint-Jean-sur-Richelieu. En fait, le choix du candidat est arrêté. Il ne reste qu'à obtenir l'imprimatur du maire Gilles Dolbec.

Le conseil municipal devait entériner lundi soir la recommandation du comité de sélection mais le sujet a été biffé de l'ordre du jour de la séance, à la demande du maire. «Tout n'est pas encore ficelé», explique ce dernier.

Même s'il a participé au comité de sélection avec le consultant Yves Elkas et les conseillers Alain Paradis et Yvan Berthelot, le maire Dolbec se garde un droit de réserve. Il lui reste encore quelques vérifications et consultations à faire cette semaine.

Expliquant qu'une grande complicité doit exister entre un maire et un directeur général, appelés à travailler étroitement ensemble sur une base quotidienne, M. Dolbec s'entretiendra en privé avec le candidat pressenti aujourd'hui (mercredi).

Le maire veut vérifier leur degré de compatibilité et, faut-il comprendre, établir clairement les bases de leur future collaboration. Le candidat pressenti, dont le nom n'est pas divulgué, oeuvre dans le milieu municipal de la région montréalaise et a déjà été directeur général dans quelques municipalités.

Si la rencontre de cette semaine est concluante, le nouveau directeur général devrait entrer en fonctions avant la fin du mois. ■

Cette semaine dans **LE CANADA FRANÇAIS**

CAHIER A

Éducation A-16
Faits divers A-8
Nouvelles municipales ... A-3
Nécrologie A-30
Politique A-25
Sports A-32

CAHIER B

Économie B-1
Éditorial B-4
Opinion B-5
Annonces classées B-10

CAHIER C

Cinéma C-5
Horaire de cinéma C-9
Horoscope C-30
Lecture C-8
Musique C-6
Vidéo / DVD C-10
Jeux C-24
Plaisir du vin C-27



PRÉPARATION AUX SACREMENTS

«Trente heures par année, c'est un minimum»

- L'abbé Fernand Ostiguy



JOHANNE LATOUR

Dès l'année prochaine, les enfants devront se soumettre à une nouvelle démarche préparatoire avant de recevoir le sacrement du pardon, l'eucharistie et la confirmation. Comme nous le mentionnions dans le dernier numéro du *Canada Français*, on leur demandera d'assister, pendant trois ans, à 30 rencontres par année. Plusieurs parents jugent que c'est beaucoup trop et n'ont pas hésité à manifester leur mécontentement. Qu'en pensent donc les autorités religieuses?

Nous avons rencontré l'abbé Fernand Ostiguy, curé de la nouvelle paroisse de Saint-Jean-L'Évangéliste, et Suzanne Grégoire, responsable du projet de catéchèse. Cette dernière dresse un bilan plutôt positif des six rencontres qui avaient déjà eu lieu, à Saint-Luc et à Saint-Jean, au moment de notre entrevue. Sur les 415 personnes qui y ont assisté, 167 auraient déjà indiqué leur intention d'inscrire leurs enfants en septembre 2003. Cependant, bon nombre de parents pèsent toujours le pour et le contre, tandis que d'autres y sont complètement opposés.

UNE QUESTION DE TEMPS

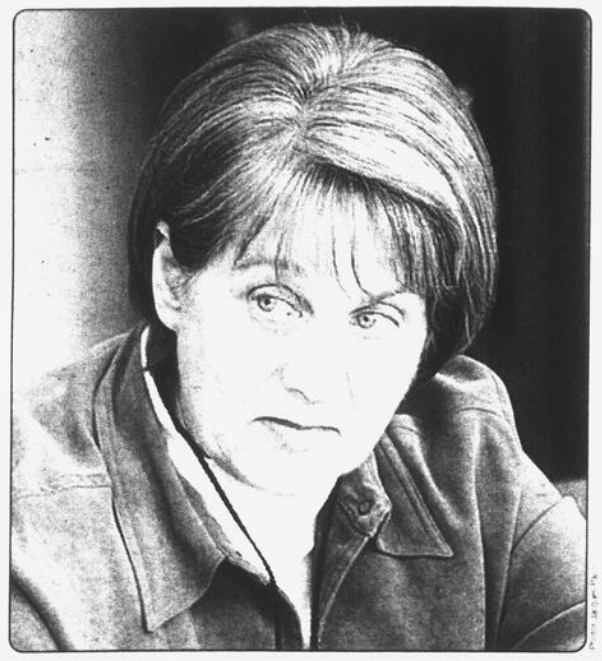
La principale doléance de ces derniers est reliée au temps. L'ajout d'une activité supplémentaire aux semaines déjà chargées des enfants - et des parents - ne plaît pas à tous. Même des gens qui souhaitent transmettre des valeurs religieuses à leur progéniture se prononcent. «Voilà un autre déplacement qui s'ajoute à l'école, aux cours de musique, aux sports et aux sorties», se désolent plusieurs parents à qui nous avons parlé.

Quand on demande à l'abbé Ostiguy de commenter cette réaction, il répond: «J'en suis très malheureux. Toutefois, si les jeunes font les sacrements sans un minimum d'initiation, sans une véritable démarche d'appartenance à l'Église, qu'est-ce qu'ils vont comprendre?» Si la plupart des parents à qui nous avons parlé sont d'accord avec ce principe, il leur semble que le travail pourrait être accompli sans que l'on doive y mettre autant de temps.

«Nous nous appuyons sur des études réfléchies démontrant que ce nombre d'heures est nécessaire», insiste l'Abbé Ostiguy. Mme Grégoire, pour sa part, aime rappeler que jadis, beaucoup plus de temps était consacré à la pratique religieuse. «Si on allait à la messe tous les dimanches, cela faisait déjà 52 heures par année!», s'exclame-t-elle avant de souligner que dans plusieurs familles, on priait aussi à la maison. «Et il y avait de la catéchèse dans les écoles dans ce temps-là», ajoute-t-elle.



«Si on n'y met pas le temps nécessaire, la démarche de préparation aux sacrements ne vaudra rien», affirme l'abbé Fernand Ostiguy.



Suzanne Grégoire souligne que le nombre d'heures consacré à l'enseignement religieux a connu une sérieuse baisse dans les écoles.

PARLONS FINANCES...

Devant les réticences de certains parents face aux coûts associés à cette démarche, l'abbé Ostiguy a cru bon préciser que sur ce point, l'évêque n'a pas encore fait sa recommandation finale. Toutefois, il semble que des coûts d'environ 125 $ par année seront exigés pour chaque enfant inscrit. Si ce montant peut sembler élevé, c'est qu'il comprend beaucoup plus que le coût du manuel d'apprentissage et du matériel pour faire du bricolage.

Selon le prêtre, le prix reflète assez justement ce qu'il en coûtera à la paroisse pour offrir aux enfants cette préparation. Le calcul comprend notamment des frais tels que le chauffage et l'entretien des locaux utilisés, la formation des animateurs bénévoles (incluant les frais de déplacement et les repas), le salaire des agents du diocèse qui accompagneront ces derniers, le guide de l'animateur, les photocopies, etc.

L'abbé Ostiguy croit que, malheureusement, le Diocèse n'a guère le choix que d'inclure tous ces frais. De fait, seulement 4 % de la population assiste encore aux offices religieux, contribuant ainsi à la quête, et quelque 14 % des ménages paient la dîme annuelle réclamée par les paroisses. Dans ce contexte qui, rappelons-le, entraînera bientôt la fermeture de quatre lieux de culte, il devient très difficile pour le diocèse de soutenir financièrement la catéchèse des enfants. Cependant, Mme Grégoire tient à préciser que l'on ne refusera pas d'inscrire des enfants dont les parents seraient incapables de payer.

COMPROMIS POSSIBLES?

Avec sa nouvelle approche, l'Église souhaite cultiver la foi de ceux qui constituent sa relève. Ainsi, n'y aurait-il pas lieu de procéder à certains compromis? «Je ne sais pas, hésite l'abbé Ostiguy... Peut- être que nous pourrions accommoder les parents sur certaines modalités.» Regrouper certaines rencontres pour qu'il y ait moins de déplacements soulagerait effectivement certains parents mais, selon Mme Grégoire, cette solution ne pourrait s'appliquer qu'aux plus vieux. «Soutenir l'intérêt d'un enfant de sept ans pendant deux heures, c'est impossible», dit-elle.

S'ils se disent prêts à discuter avec les parents, nos interlocuteurs ne croient pas que de grands accommodements soient possibles ni au chapitre du contenu, ni sur le plan du temps. Malgré le tollé, l'abbé Ostiguy garde l'espoir que les parents comprendront les motivations de l'Église. Il voit même dans le débat actuel un côté positif. «Cela fait réfléchir les gens sur le sens des valeurs spirituelles dans leur vie», croit-il. ■

Pourquoi tous ces changements?

JOHANNE LATOUR

Pour bien comprendre les changements qui se produisent sur le plan de la préparation aux sacrements, une mise en contexte s'impose. La place de la religion a diminué considérablement dans les écoles -comme dans la société - au cours des dernières décennies. À présent, on tente d'instaurer la catéchèse à la paroisse en guise de mesure compensatoire.

En 1984, la catéchèse était remplacée par l'enseignement moral et religieux (catholique ou protestant) dans toutes les écoles du Québec. Le nouveau cours visait davantage la connaissance de la bible et des traditions religieuses que la pratique des ces dernières. Le temps consacré à cette matière est alors passé 72 à 60 heures par année.

En même temps, on instaurait toutefois un programme d'animation pastorale. À raison de 10 heures par année, des agents nommés par le Diocèse rencontraient les étudiants pour que ces derniers puissent s'initier à la pratique religieuse, incluant la prière et la participation à différentes activités de partage. Il importe de préciser aussi que dès cette année-là, on a cessé de s'occuper de la préparation des sacrements à l'école. Les enfants doivent donc assister à quelques rencontres à la paroisse.

Loi 118

En 1996, on a mis sur pied une commission d'études sur la place de la religion à l'école. Celle-ci a mené à l'adoption, en juillet 2000, de la loi 118, qui est venue séparer complètement l'Église et l'État. Depuis, les commissions scolaires ne sont plus catholiques ni protestantes; elles sont désormais définies par la langue.

Cette législation est venue diminuer encore davantage la place de l'Église dans les écoles. Le nombre d'heures consacré à l'enseignement moral et religieux a encore été réduit, cette fois presque de moitié. Il n'en reste que 36 heures et, en fait, les écoles ne sont même plus obligées d'offrir ce cours à leurs élèves. On a aussi décidé qu'il n'y aurait plus d'animation pastorale. Celle-ci est disparue du cours secondaire en 2001 et du cours primaire l'an dernier. On compte la remplacer par «l'animation à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire».

MANQUE À GAGNER

Lorsque la Loi 118 a été ratifiée, les évêques du Québec ont jugé que sans l'animation pastorale, il faudrait mettre en place un autre processus d'initiation à la catéchèse. C'est après avoir étudié longuement les pratiques en cours dans plusieurs pays que l'on a décidé, dans le Diocèse de Saint-Jean-Longueuil, d'adopter un programme développé en France, misant sur un cheminement de 30 heures par année, pendant trois ans.

Si des parents trouvent ce nombre excessif, Suzanne Grégoire souligne que c'est bien moins qu'avant. «Il y a deux ans, un étudiant qui faisait sa confirmation en 6e année avait reçu 360 heures d'enseignement religieux, c'est-à-dire 60 heures par année pendant six ans, en plus de soixante heures d'animation pastorale, à raison de 10 heures par année, pour un total de 420 heures», souligne-t-elle. Avec le système instauré l'an dernier, les étudiants recevront un maximum de 180 heures d'enseignement religieux. À cela s'ajoutent les 90 heures de catéchèse en paroisse requises pour recevoir les sacrements, ce qui amène le total à 270 heures. ■

Président-éditeur Robert Paradis

Le Canada Français ☎ (450) 347-0323 — 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 · Télécopieur: (450) 347-4539

Les Petites annonces ☎ (450) 347-8555

Édition électronique www.canadafrancais.com

Directeur général Renel Bouchard
Directeur adjoint Charles Couture

RÉDACTION
Rédacteur en Chef Gilles Lévesque
Directeur de l'information Marc-O Trépanier
Journalistes Michel Phaneuf, Gilles Bérubé, Louise Bédard, Johanne Latour
Pigiste Richard Hamel
Secrétaire Louise-Any Dubois
Caricaturiste André Barrière
Photographes Jacques Paul, Rémy Boily
Collaborateurs Richard Rousseau, Claudine Monette, Michel Ménard
André St-Pierre, André Turbide, Robert Terry, Daniel G. Hébert, Pascal Cloutier, Jean-François Guay, Frédéric Lapierre, Michèle Trahan, Jean-François Crépeau, Jean-Yves Théberge
Christine Gonthier, Isabelle Brunelle, Nicole Garceau, Sylvie Laroche, Céline Éthier, Martin Rondeau

PUBLICITÉ
Charles Couture *directeur*
Gabrielle Agarla, *adjointe à la direction générale*
Secrétariat Marjorie Langevin, Valérie Ippersiel
Publicitaires Denis Jolin, Sylvie Leblanc, Luc Moreau, Michel Turgeon, Manon Lavigne, Nancy Leclerc, Francis Benoit
Publicitaire aux projets spéciaux Lynn Brouillette
Publicité nationale Hebdos Sélect
Annonces classées Danielle Robidoux, Diane Boyer, Francine Dubé
Contrôleur Roger Trahan
Comptabilité Suzette Vincent

PROJETS SPÉCIAUX
Normand Flageole *directeur*, Sylvie Bleau, Bernard Paradis
Impression Imprimerie Quebecor St-Jean
Préimpression Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu inc, Rose Audette Lemonde, *directrice*
Filmographie Quadro Couleur inc, Jacques Millette *directeur*
Distribution Les Messageries Saint-Jean inc, Christian Marleau *directeur*
Encartage Poly-Encarts inc, Annette Beaudry *directrice*

Membre des Hebdos Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - convention: 40012311. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.)

L'exemplaire: $1.19
Au Canada abonnement 12 mois $65.61, 6 mois $33.31, 13 sem. $17.16
Pays étrangers, abonnement 12 mois $125.00, 6 mois $165.00 (prix sans taxes)

Édité par Les Éditions Le Canada Français ltée
Président: Robert Paradis
Vice-présidente: Maryse Racicot-Gagnon
Secrétaire: Renel Bouchard

216834-3c33-jf

Diane Duguay, vedette d'une annonce de Wal-Mart!

Johanne Latour

L'automne dernier, Diane Duguay faisait tranquillement ses emplettes dans un magasin Wal-Mart quand on l'a accostée pour lui demander ce qu'elle cherchait. À sa grande surprise, son interlocuteur ne travaillait pas pour le magasin, mais bien pour Allard Johnson, l'agence de publicité de la multinationale...

En lui posant quelques questions, ce dernier a rapidement découvert que Mme Duguay n'est pas une consommatrice typique. Dans sa résidence d'accueil, à Saint-Luc, elle s'occupe de sept personnes atteintes de déficience intellectuelle et, souvent, elle essaie de leur procurer des objets de couleurs différentes. Elle achètera, par exemple, sept sacs à lunch de coloris distincts. Idem pour les brosses à dents, les éponges, les chaises pliantes et même les sacs de couchage.

Si le système de Mme Duguay permet à ses pensionnaires de reconnaître plus facilement les objets qui leur appartiennent, il oblige cette dernière à ratisser plus d'un magasin pour les dénicher. Elle connaît donc tous les magasins Wal-Mart de la région. «En allant dans les différents départements, je finis toujours par trouver ce que je cherche», affirme-t-elle.

D'entrevue en entrevue...

Immédiatement, le discours de cette consommatrice a plu aux gens d'Allard Johnson, qui lui ont demandé s'ils pouvaient la filmer pendant qu'elle discourait sur ses habitudes de consommation. C'est que chez Wal-Mart, on est toujours à la recherche d'histoires intéressantes. La chaîne est d'ailleurs reconnue pour ses publicités mettant en vedette de vrais employés et de vrais consommateurs.

Deux mois et demi plus tard, on a rappelé Mme Duguay pour lui dire qu'un haut-placé de l'agence de publicité voulait la rencontrer, chez elle, pour un autre entretien filmé. Cette fois, la conversation durera une heure et demie et sera suivie d'une visite des lieux. À peine quelques jours plus tard, on lui a appris la grande nouvelle: elle serait la vedette d'une annonce de Wal-Mart.

Par la suite, le producteur et l'intervieweur principal sont venus examiner les lieux, accompagnés d'un photographe. Trois jours plus tard, ce fut au tour de quelques membres de l'équipe technique de rendre visite à Mme Duguay. Il était question d'éclairage, d'électricité et même de peinture. En effet, les concepteurs de l'annonce voulaient que la cuisine soit blanche, alors on a décidé de repeindre cette pièce avant le tournage.

Silence, on tourne!

La journée du tournage, il y a quelques semaines, Mme Duguay s'est rendue au magasin Wal-Mart de Saint-Luc pour filmer quelques scènes. C'est à deux heures - oui, le matin - qu'on avait fixé le rendez-vous, car il fallait que tout soit terminé avant l'ouverture.

À six heures et demie, c'est chez Mme Duguay que l'on s'est rendu pour la suite du travail. «C'est à peine si je reconnaissais la maison!», raconte Mme Duguay, qui avait permis à l'équipe du tournage de vider la résidence de tout son mobilier afin de le remplacer par des meubles de son choix. Des techniciens ont même changé les luminaires, les rideaux, le four à micro-ondes...

À l'extérieur se trouvaient deux camions dans lesquels on plaçait les meubles, ainsi qu'un autre véhicule portant une génératrice destinée à fournir toute l'électricité nécessaire au tournage. Et n'oublions pas la roulotte où un chef cuisinier mitonnait de bons petits plats pour tout ce beau monde! En tout, l'équipe comptait pas moins de 35 personnes.

Les prises de vue se sont déroulées presque continuellement, jusqu'à la fin de l'après-midi. Pendant ce temps, Mme Duguay a eu droit à un traitement de star. La maquilleuse et la coiffeuse revenaient sans cesse à la tâche pour que tout soit parfait. «Il ne fallait pas qu'un cheveu soit déplacé», rapporte-t-elle.

De bons souvenirs

Après cette journée bien remplie, cela n'a pris que quelques heures pour enlever tous les équipements utilisés et pour replacer le mobilier de Mme Duguay. Plus tard, on a même redonné à la cuisine sa couleur originale. La propriétaire des lieux conserve néanmoins quelques vestiges, puisqu'on lui a laissé certains accessoires ayant servi lors du tournage. En outre, Mme Duguay a été rémunérée pour son travail, au tarif prescrit par l'Union des artistes, en plus de recevoir compensation pour le dérangement.

Cependant, elle gardera surtout de cette expérience de merveilleux souvenirs. «C'était un peu stressant, mais les gens étaient tellement gentils!», lance-t-elle. Apparemment, Mme Duguay n'est pas la seule à avoir apprécié la rencontre. Les gens de la compagnie de production Zulu films - qui a effectué ce tournage pour Allard Johnson - ont trouvé les idées de Mme Duguay tellement intéressantes qu'ils songeraient maintenant à tourner un documentaire au sujet de sa résidence d'accueil. ■



(Photo: Rémy Boily)

C'est en parlant de ses sacs à lunch de toutes les couleurs que Diane Duguay a attiré l'attention de l'agence de publicité de Wal-Mart.



On a complètement transformé la résidence de Mme Duguay pour qu'elle corresponde à l'image recherchée par le réalisateur.

KIA
L'événement avantage-valeur
Le véhicule qui vous en donne plus RIO S 2003
PDSF 12 350$*
Modèle RS illustré
LOCATION À PARTIR DE 169$*
0$ DE COMPTANT
0$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OU 3,8% DE FINANCEMENT À L'ACHAT ET NE PAYEZ PAS PENDANT 90 JOURS
La spacieuse SPECTRA 2003
PDSF 14 795$*
Modèle LS illustré
LOCATION À PARTIR DE 189$*
AUCUN PAIEMENT PENDANT 90 JOURS
à l'achat des modèles 2003 sélectionnés et sur tous les modèles 2002 en stock !
PLUS DE CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIES OFFERTES
UN LOOK À VOUS COUPER LE SOUFFLE
DES PRIX AVANTAGEUX
LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE
Garantie Avantage Plus 5-5-5 KIA
GARANTIE DE BASE DE 5 ANS / 100 000 KM
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS / 100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE-PLUS DE 5 ANS / 100 000 KM
NOUVEAU ! La nouvelle SORENTO 2003 est enfin arrivée !
*Voir détails selon programme Kia Canada du mois de janvier 2003.
Enfin la qualité accessible à tous!
GRAVEL KIA
450-347-2835
505, St-Jacques, St-Jean-sur-Richelieu
www.gravel.qc.ca/kia
PROGRAMME «PRÊT-À-PARTIR» KIA POUR DIPLOMÉS
070455-3c35-r

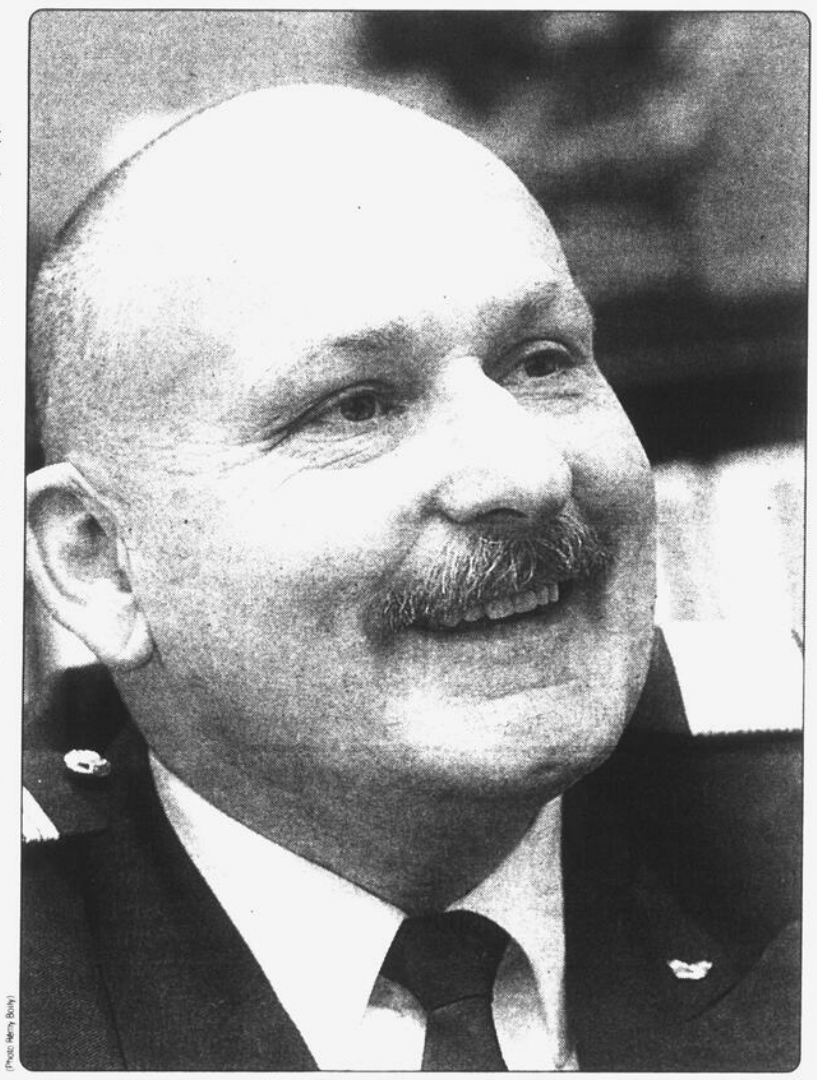
Entrevue de la semaine

Mario Choquette est impliqué à fond dans la réforme policière



LOUISE BÉDARD

Il voulait être vétérinaire ou même pilote d'essai. Il a d'abord suivi les traces de son père en faisant ses études en pédagogie pour ensuite se trouver un premier emploi en gestion. Puis deux voisins policiers lui font voir que leur métier est attirant et plein d'action. En novembre 1974, il entre à l'Institut de police (aujourd'hui l'École nationale de police) de Nicolet.



(Photo: Henry Bichy)

Mario Choquette a la SQ dans la peau. Il défend avec enthousiasme les changements en cours.

Aujourd'hui, Mario Choquette, natif et résident de Saint-Jean-sur-Richelieu, est un des grands patrons de la Sûreté du Québec. Comme directeur général adjoint, il assume la responsabilité des ressources humaines, financières et matérielles de cette grande organisation s'identifiant maintenant comme la police nationale. La SQ compte quatre dga, M. Choquette est celui qui est à la tête de la Grande fonction de l'administration.

Il participe très activement aux importants changements qui ont cours actuellement dans le monde policier québécois ayant pris une part importante à la réforme de la carte policière.

S'il pouvait retrouver ses 20 ans, le métier de policier l'attirerait encore davantage en 2003. «C'est aujourd'hui plus agréable de pratiquer le métier parce que tu travailles de concert avec la population», fait-il valoir. Le modèle de la police de proximité développé au cours des dernières années par la SQ en région a eu pour effet de rapprocher les policiers des citoyens, des collectivités locales et des élus.

Homme tout entier, direct et usant d'un langage coloré plein d'images, Mario Choquette a la SQ dans la peau. Même si ses très nombreuses responsabilités lui font dire: «J'ai un tuba en permanence» et l'obligent à partir de la maison avant le lever du soleil, il a l'impression d'avoir une vie pleine. Il a choisi une carrière au service du public.

Mentor

Exerçant pourtant un métier fort différent de celui de son père, Bruno Choquette, longtemps directeur d'école, il le rejoint cependant par cette notion de service du public qu'il a à coeur. De son père, il a hérité aussi le goût de prendre des décisions, une volonté d'agir. Le décès récent de son père constitue une épreuve difficile à traverser pour celui qui en avait fait son mentor. Il aimait jaser avec lui de ses préoccupations. Son père l'aidait à prendre le recul nécessaire.

Le premier modèle de policier qu'il a eu sous les yeux a été celui de Roland Poissant, un ancien directeur du Service de police de Saint-Jean, ami de ses parents. Je le voyais arriver dans son habit et sa voiture noirs, se remémore-t-il. Il projetait une image de sérénité et d'aplomb qui a marqué le jeune Mario.

Après ses études chez les frères maristes, il fréquente le Séminaire de Saint-Jean. J'étais hyperactif, se décrit-il. Personne n'a de la difficulté à croire M. Choquette quand on le rencontre aujourd'hui manifestant après plus de 28 ans de service à la SQ, autant d'enthousiasme pour la profession, les réformes en cours et les défis à relever.

Étudiant, il a des emplois d'été dont un au commerce Canadian Tire. Le propriétaire, Robert Blanchard, voit déjà en lui des aptitudes pour les affaires. Il complétera au cours de sa carrière de policier, un baccalauréat en administration. Mais la police allait le rattraper. Il n'allait pas manquer d'action en bifurquant vers la carrière policière.

Défis

Ayant atteint maintenant la haute direction de la SQ, les défis restent toujours nombreux. Le budget de la SQ, c'est 700 M$. Les finances accaparent la moitié de mon temps, mentionne-t-il. Des changements internes, la SQ en vit aussi de nombreux pour rationaliser l'organisation des services. L'imputabilité, la gestion par résultats et la reddition des comptes, voilà quelques-uns des principes qui doivent guider la police moderne.

La responsabilité des ressources humaines, c'est six conventions collectives à administrer, toute la dotation du personnel: 6 700 employés policiers et civils répartis dans 110 postes à travers le Québec. Le recrutement, le maintien à jour des compétences sont au nombre des défis présents que doit relever la SQ en collaboration avec l'École nationale de police. On mise beaucoup sur la formation en matière d'éthique, mentionne entre autres M. Choquette.

Fondation

Dans son bureau de la rue Parthenais au grand quartier général de la SQ où la vue sur centre-ville et le mont Royal est époustouflante, M. Choquette a des toutous qui trônent sur sa bibliothèque. Ce sont des reproductions en format réduit de Polixe, la mascotte de la SQ.

M. Choquette offre le café dans une tasse à l'effigie de la SQ. Pour sa part, le dga carbure plutôt au Coca Cola qu'il boit dans un grand bock de verre marqué du sigle de la SQ. Ces objets promotionnels et d'autres pourront être achetés bientôt dans différents points de vente.

Les profits seront versés à la Fondation communautaire de la Sûreté du Québec dont M. Choquette veut faire connaître la mission. Il en est président et a recruté Raymond Gravel, prof de maths au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, à titre de vice-président.

Comme il était impossible de puiser dans le budget de la SQ pour contribuer à certains projets communautaires, la Fondation a été créée. La charte a été obtenue en novembre dernier. ■

Des Inuits à la crise amérindienne

Mario Choquette n'a pas emprunté un itinéraire facile au sein de la SQ. Après la formation à Nicolet, il obtient un premier poste à Amos en avril 1975. «À cette époque, nous étions seuls dans l'auto-patrouille. J'allais par la route de Matagami exécuter seul des mandats d'arrestation. Je revenais avec deux ou trois gars assis sur le siège arrière», précise-t-il.

Dès sa deuxième année, il veut aller chez les inuits. Sa demande est refusée parce qu'il n'a pas assez d'expérience. Il persiste et est envoyé l'année suivante à Poste de la Baleine.

Accompagné de sa conjointe, Anne-Marie Galipeau, d'Iberville et leur bébé dans les bras, il débarque de l'avion et doit se rendre immédiatement à un village encore plus éloigné où un meurtrier court dans le village. Son patron qu'il ne connaît pas encore a été poignardé et est étendu sur une civière. Sept ou huit heures plus tard, le suspect avait été repéré et arrêté.

Mais il n'a que de bons souvenirs des habitants du grand nord dont il décrit la gentillesse. Mais quand les arrivages d'alcool entraient, c'était de l'action et c'était souvent dramatique. Des bagarres au couteau et où retentissaient les coups de .12, il en a connues dans ces milieux. S'il n'a jamais utilisé son arme, il a eu à se battre.

Le nord conservera toujours un attrait pour lui. Ses affectations l'amèneront aussi à Kuujjuaq (Fort Chimo). Ses études en pédagogie lui servent quand il est chargé d'établir un programme de formation pour les policiers autochtones. Les premiers cours se sont donnés à Poste à la Baleine.

De l'action, M. Choquette n'en a pas manqué quand il a été prêté à l'unité d'urgence. C'était l'époque des cadavres retrouvés dans les sacs de couchage avec les blocs de ciment. Il fallait escorter les accusés.

Dans les années 80, le capitaine Choquette a été en poste à Saint-Jean. Il était en charge de onze postes de la Montérégie qui regroupaient quelque 300 policiers.

Au cours des dernières années, sa carrière l'a conduit à occuper diverses fonctions administratives au quartier général de la rue Parthenais. La sécurité routière a été son domaine. Il était aussi l'homme qu'on chargeait d'aller régler des problèmes. «Je suis devenu un épousseteux» lance-t-il avec son langage coloré.

Akwasasne

Une des plus difficiles affectations de sa carrière allait être l'affectation à la réserve d'Akwasasne en 1990. Faisant suite à une série d'incidents violents sur la réserve secouée par la lutte que se livraient partisans et opposants à la venue d'un casino, il y a eu le meurtre de deux Mohawks. La police non autochtone est entré pour rétablir l'ordre. Le lieutenant Choquette a été appelé à prendre charge du poste de commandement de la police du côté canadien réunissant 200 membres de la SQ, de la GRC et de l'OPP. On est arrivé le 1er mai et on en est ressorti onze mois plus tard. Entre temps éclatait en juin, la crise d'Oka.

Ça tirait la nuit sur les véhicules de police. Les balles traçantes illuminaient le ciel. Le centre de commandement était en plein territoire des warriors mais cela n'empêchait pas M. Choquette de continuer à prendre le café avec les gens âgés, les sages de la communauté en désaccord avec la violence. Quand la situation devenait trop tendue, il faisait appel à une de ces dames très respectées et partait avec elle calmer les esprits. ■

Un taux de satisfaction de 80% à l'égard de la Sûreté du Québec

Entrevue de la semaine

Ouverture, transparence, synergie avec la communauté, partenariat sont parmi les valeurs que fait valoir le directeur général adjoint de la Sûreté du Québec, Mario Choquette.

Quand les citoyens sont en contact avec des policiers, ils en gardent une bonne impression, croit-il. Les résultats d'un récent sondage mené par la firme Crop auprès de 1 000 répondants semblent lui donner raison. Cette enquête d'opinion réalisée du 10 au 18 décembre dernier révèle que 80% des personnes interrogées se déclarent très satisfaites ou satisfaites du travail de la Sûreté du Québec. Le taux d'insatisfaction n'est que de 10%.

Les données sont publiées dans le dernier numéro du bulletin interne d'information de la SQ, Sûreté Express. Quant aux citoyens ayant eu affaire avec un membre de la SQ, ils se disent très satisfaits ou plutôt satisfaits dans une proportion de 74%.

La police se met à l'heure de l'approche-client. Une déclaration de services aux citoyens a été adoptée par la SQ qui s'engage à assurer un service avec rapidité et exactitude, professionnalisme, avec respect et avec intégrité.

Carte

Ce sondage survient au moment où la SQ complète l'intégration de plusieurs corps de police municipale à travers la province. Mario Choquette estime que l'arrivée de tous ces nouveaux policiers va propulser la SQ et en faire une véritable police nationale. Tous ces anciens policiers municipaux apportent avec eux beaucoup de compétences et de connaissances, évalue-t-il.

Il a siégé au Comité de coordination de la carte policière. Le Québec n'avait pas le choix, croit-il. Ou bien tout le travail de gendarmerie était confié aux municipalités et la SQ devenait une sorte de FBI et ses effectifs tombaient entre 2 000 et 2 500 membres ou on prenait la place.

M. Choquette est celui qui a préparé l'argumentation pour convaincre d'abord le gouvernement du Québec d'intégrer la majorité des corps de police des municipalités de moins de 50 000 habitants. Les effectifs de la SQ atteignent maintenant les 5 113 membres.



L'intégration des corps municipaux va propulser la SQ comme police nationale, plaide M. Choquette

Après que l'intégration des corps policiers de Valleyfield, Rouyn Noranda et Saint-Agathe aura été complétée, c'est 51 municipalités qui auront rejoint les rangs de la SQ. Tous ces changements ont été effectués dans la foulée de l'adoption de la nouvelle Loi de la police en juin 2001. Il reste maintenant à peaufiner les niveaux de service, signale-t-il.

Une réussite

Il évalue que l'opération est une réussite dans son ensemble. Les heurts sont insignifiants en comparaison avec les bénéfices de cette intégration. Au seul plan budgétaire, les Québécois réalisent une économie de 30 M$ compte tenu de la modernisation des infrastructures que plusieurs municipalités devaient réaliser.

Mais ce changement organisationnel implique un ajustement pour le monde municipal compte tenu que l'organisation de la SQ sur le terrain est définie non plus en fonction du territoire d'une municipalité mais de la MRC, explique-t-il. Par ailleurs, les effectifs policiers ne peuvent croître constamment avec l'augmentation de la population. La police comprend que la santé est la priorité du gouvernement, ajoute-t-il.

Quand on allait rencontrer les autorités municipales, on se faisait bardasser, raconte-t-il. Un reprochait toujours à la SQ de ne pas avoir été là immédiatement après que son voisin se soit plaint du vol de sa tondeuse. On expliquait que des priorités d'appels sont établies. Un cas de violence conjugale a préséance. Le policier prendra plutôt rendez-vous avec la victime d'un vol pour noter sa plainte.

Résolution

D'autres craignaient de ne plus voir d'auto-patrouille passer sur sa rue avec l'arrivée de la SQ. À ce genre de critique, Mario Choquette répond: «Des promeneurs de char à 60 000 $, il faut éviter ça». Les façons de faire ont changé. C'est l'approche stratégique en résolution de problème qui est maintenant privilégiée pour assurer la sécurité publique sur le territoire d'un poste.

Ce n'est pas parce que le citoyen ne voit pas l'auto-patrouille passer fréquemment devant chez lui, qu'il a un mauvais service de la police. Au contraire. Plutôt que de retourner cinq semaines consécutives à un lieu de méfait, mieux vaut aborder le problème pour le résoudre.

La police travaille alors en concertation avec les groupes communautaires, les travailleurs sociaux, les écoles, etc. M. Choquette défend avec conviction cette nouvelle façon de faire. ■

Famille expulsée de son logement: le propriétaire rétablit les faits

Le propriétaire de l'édifice à logements de la rue Bouthillier qui a été contraint d'expulser de son logement, à un mois d'avis, un jeune couple ayant trois enfants, a communiqué à nos bureaux, mercredi dernier, pour nous donner sa version des faits.

Préférant conserver l'anonymat, ce jeune propriétaire réfute bien des allégations de son ancien locataire, Sylvain De Repentigny. Il soutient que ce dernier était au courant que son bail d'une durée de 18 mois pouvait être résilié à l'intérieur d'un délai de 30 jours et qu'il n'avait fait aucune démarche pour qu'il en soit autrement.

La seule et unique raison pour laquelle ce propriétaire a pris la décision de reprendre son logement est attribuable à un divorce qui l'a forcé à se trouver rapidement un logement. «Dans les circonstances, je pense qu'il était tout à fait normal que je décide d'aller habiter dans ma propriété, commente-t-il. J'ai fait mon possible dans cette histoire, mais je devais aussi penser à moi. C'est plate une situation comme celle-là, mais que voulez-vous que je vous dise, c'est comme ça. J'étais parfaitement dans mon droit.»

Celui qui aurait apprécié être rejoint avant que cet article ne soit publié reproche à son ex-locataire de l'avoir fait passer pour un sans coeur dans cette histoire.

«M. De Repentigny ne m'a proposé aucun arrangement, dit-il. Contrairement à ce qu'il avance, j'ai toujours eu de la difficulté à me faire payer mon loyer. Il était toujours en retard. C'est vrai qu'il a peinturé l'appartement, mais il exagère beaucoup lorsqu'il prétend avoir investi 1500 $ dans des travaux de rénovation. Ce qui est dommage dans cette affaire, c'est que nous, les propriétaires, on ne semble avoir aucun droit. Je trouve ça difficile et je n'accepte pas d'avoir le mauvais rôle. C'est triste ce qui vient de se passer, mais ce n'est tout de même pas de ma faute.»

Rappelons qu'après avoir bien failli se retrouver à la rue, la famille de Sylvain De Repentigny et de Julie Houle a finalement pu se dénicher un logement, le 28 janvier dernier, en fin de journée. ■



ME MARC BROSSEAU
AVOCAT
ET
MÉDIATEUR EN DROIT FAMILIAL

MÉDIATION FAMILIALE

Un outil de plus pour vous aider à vous entendre
***
Pour les personnes mariées ou
les conjoints de fait, avec ou sans enfants
***
Programme de gratuité
(couples avec enfants)
***

145, boul. Saint-Joseph, bureau 225 (Halles St-Jean) Saint-Jean 348-4252

Osmose: le juge fixe 23 jours d'enquête

LOUISE BÉDARD

L'enquête préliminaire d'une quarantaine de prévenus arrêtés dans le cadre de l'opération Osmose débutera le 23 avril prochain, au palais de justice de Saint-Jean. Le juge Denis Bouchard, juge coordonnateur de la chambre criminelle de la Cour du Québec en Montérégie, a fixé 23 jours d'audition répartis sur six semaines en avril, mai et juin.

Si l'enquête ne devait pas être terminée le 13 juin prochain, c'est à raison de cinq jours par semaine que les avocats seraient obligés de procéder. L'horaire établie jusqu'à présent prévoit une relâche les lundis pour permettre aux avocats de s'occuper d'autres dossiers, de veiller aux comparutions d'autres clients.

Il fallait éviter que les activités habituelles de la Cour du Québec ne soient complètement paralysées. Les quatre principaux avocats criminalistes de Saint-Jean seront accaparés par l'enquête dans Osmose.

Hier (mardi) avant-midi, le juge Bouchard a tenu une séance préparatoire à l'enquête pour discuter avec les avocats de la couronne et de la défense de l'organisation de cette enquête. Quatorze des prévenus détenus étaient présents et ont pris place sur les bancs habituellement réservés aux jurés. D'autres en liberté sous caution étaient assis dans la salle d'audience.

Au total ils seront une quarantaine de prévenus à subir leur enquête en même temps, sur les bancs des détenus ou encore assis parmi le public. Des mesures de sécurité additionnelles devront être prises au palais de justice.

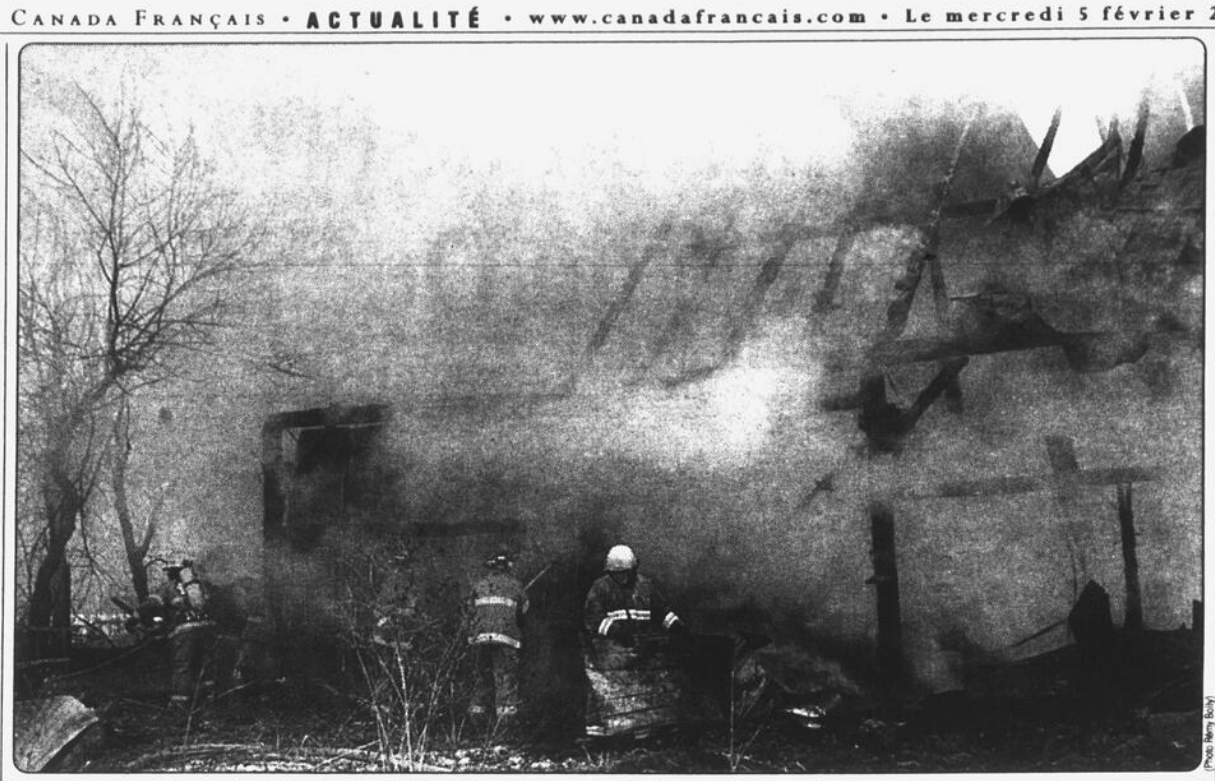
MÉGA ENQUÊTE

Plus d'une dizaine d'avocats de la défense et deux procureurs de la couronne seront impliqués. Le nom du juge qui présidera cette méga enquête n'a pas été précisé.

Les procureurs de la poursuite, Me Josée Bélanger et Me Martine Leclerc, ont évalué que la présentation de la preuve du ministère public durerait six semaines. C'est sans compter le temps que prendront les avocats de la défense pour contre-interroger les témoins.

Les 6 et 7 novembre 2002, une grande rafle menée conjointement par la Sûreté du Québec, la GRC et le Service de police du Haut-Richelieu avait conduit à l'arrestation de plus d'une cinquantaine de personnes. Une majorité d'entre eux subiront conjointement leur enquête préliminaire à compter du 23 avril.

L'opération policière visait à démanteler le groupe de motards criminalisés des Jokers et à mettre un terme aux activités de leur réseau de trafic de stupéfiants dans la région. ■



(Photo: Rémy Boily)

Les flammes ont complètement détruit cette grange où le propriétaire effectuait des travaux de soudure sur une pompe à essence.

À SAINT-LUC

Une grange rasée par les flammes

EDITH PARIZEAU

Une grange servant de garage a complètement été rasée par les flammes, samedi dernier, vers 12h30, dans le secteur Saint-Luc. Son propriétaire, qui effectuait des travaux de soudure sur une pompe à essence, s'est tiré indemne de cet incendie qu'il a accidentellement provoqué.

La grange située au 328 Jean-Talon, entre les deux ponts de l'Île Sainte-Thérèse, était tout en bois. Ce sont des étincelles de soudure qui ont enflammé les vapeurs d'essence et qui ont déclenché l'incendie. La grange était utilisée comme un garage et trois véhicules automobiles y étaient stationnés.

Des bonbonnes de gaz servant à la soudure s'y trouvaient aussi. Les valves de sécurité de ces dernières se sont déclenchées pendant l'incendie, laissant échapper les gaz, prévenant ainsi des explosions majeures. Cependant, quelques petites déflagrations ont quand même été entendues par les pompiers. Une chaleur très intense se dégageait aussi du brasier et la colonne de fumée était visible de très loin dans le ciel.

Le propriétaire a été chanceux de s'en tirer sans aucune blessure. Ses vêtements ont pris en feu, mais il a pu les enlever avant d'être brûlé.

Le Service de prévention des incendies a dépêché 18 pompiers sur place pour éteindre les flammes. Ils ont terminé l'opération un peu plus de deux heures après l'appel. ■

Un camion d'outils volé est retrouvé

EDITH PARIZEAU ET LOUISE BÉDARD

Un camion rempli d'outils volé à Saint-Jean par plusieurs individus, dans la soirée du mercredi 29 janvier dernier, a été retrouvé le lendemain par les policiers, à Iberville.

Une perquisition menée à une résidence située au 601, 1re Rue, a permis aux policiers de récupérer tous les outils d'une valeur de 20 000 $ ainsi que le véhicule. Cette résidence est louée par une des huit personnes arrêtées le soir de la perquisition

Le vol s'était produit au 885 Aubry, où se trouvent trois commerces de réparation de véhicules, un peu après l'heure du souper. À la suite de ce méfait, les policiers ont reçu des informations de citoyens qui les ont amenés à effectuer la perquisition. Ils y ont découvert le camion et son contenu.

Les outils retrouvés servent principalement dans le domaine de la construction. Selon les policiers, les voleurs savaient très bien ce que contenait le camion au moment du vol. Les suspects sont des résidents de Longueuil et de Montréal.

COMPARUTION

Des sept personnes arrêtées, quatre d'entre elles ont comparu au palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu vendredi pour faire face à des accusations de vol et de recel. Deux d'entre eux a été remis en liberté après sa comparution.



Des gros outils se retrouvaient dans la boîte du camion volé le 27 janvier et retrouvé intact le lendemain.

Amenés lundi matin devant le juge Henri Rosaire Desbiens de la Cour du Québec, Patrick Calvé et Yves Doucet ont été gardés détenus. Me Annie Trudel du ministère public s'est objectée à leur remise en liberté. L'enquête sur caution aura lieu le lundi 10 février prochain. Les deux prévenus ont plus d'un dossier pendant devant la cour.

Quant à Alain Bigras de Montréal et Stéphane Faucher de Longueuil, ils ont pu reprendre leur liberté après s'être engagés à respecter diverses conditions. La conjointe de Bigras a dû signer un engagement de 2 000 $ pour garantir sa présence et sa bonne conduite.

Dans le cas de Faucher, l'engagement est de 500 $. La cour a interdit aux prévenus de communiquer entre eux et de mettre les pieds dans le district judiciaire d'Iberville. Les deux hommes devront respecter un couvre-feu. Leur enquête préliminaire a été reportée au 3 mars.

Deux autres individus soupçonnés par la police d'être reliés à cette affaire pourraient comparaître ultérieurement sous sommation. Ils pourraient faire face à une accusation de recel. ■

AUX QUATRE COINS DE LA VILLE

Vol de clous chez Coupal

EDITH PARIZEAU ET LOUISE BÉDARD

Le magasin Matériaux Coupal d'Iberville a été visité par des voleurs dans la nuit du 1er au 2 février. Les individus ont fait un trou dans la clôture pour pénétrer avec le camion dans la cour. Ils sont entrés par effraction dans le commerce pour y voler 304 boîtes de clous utilisés avec les marteaux pneumatiques. La valeur de leur butin est estimée à 11 762,35 $.

Les voleurs ont été surpris une première fois par des citoyens mais ont eu le temps de se sauver avant que la police ne vienne faire une vérification. Ils ont profité du temps que la patrouille réponde à un autre appel pour réussir finalement à commettre leur délit.

Toute personne possédant des renseignements concernant ce vol ou qui aurait été témoin de ce crime est priée de communiquer avec la ligne anonyme Info-Crime au 357-2000 ou avec l'enquêteur Denis Brien au 357-2024.

Vol au Poulet Frit Kentuky

Le restaurant Poulet Frit Kentucky de Saint-Jean-sur-Richelieu, situé sur le boulevard du Séminaire Nord a aussi été la cible de voleurs. Les malfaiteurs se sont introduits dans le commerce le 31 janvier vers 1h20, un peu après le départ des employés. Ils ont immédiatement coupé le système d'alarme puis se sont dirigés vers le coffre-fort renfermant une somme de 5 000 $.

Agression armée

Deux individus ont agressé un homme à coup de bâton le 29 janvier dernier, vers 20 heures. L'agression s'est produite au domicile de la victime situé au centre-ville de Saint-Jean. Les deux agresseurs sont entrés chez lui, armés d'un petit bâton et l'ont tabassé. Des suspects ont été arrêtés le lendemain. Les individus étaient déjà connus des policiers.

Les deux hommes soupçonnés d'avoir participé à l'agression ont comparu la semaine dernière sous six chefs d'accusation. La couronne s'est objectée à la remise en liberté des deux individus. Ils seront ramenés aujourd'hui (mercredi) devant la cour.

Michel Raymond, 47 ans de Saint-Jean, doit subir son enquête sur caution. Quant à l'autre suspect, le tribunal devrait prendre connaissance des conclusions d'un rapport d'évaluation psychiatrique sur son aptitude à comparaître.

Les deux hommes font face à six chefs d'accusation de complot, d'introduction par effraction, de voies fait envers un homme âgé à l'aide d'une arme, de voies fait simples envers une femme, de menace et pour avoir porté une arme. ■

AU PALAIS DE JUSTICE

La prison avec sursis pour Marcel Mondou

LOUISE BÉDARD

Deux hommes accusés d'infractions relatives à la drogue ont été condamnés lundi à des peines de prison qu'ils pourront toutefois purger dans la communauté.

Marcel Mondou, 62 ans, avait fait le trafic d'un gramme de marihuana, à deux reprises, avec un agent d'infiltration de la Sûreté du Québec. Il avait été arrêté en mai 2001, dans le cadre de l'opération Alliage visant à combattre le trafic de drogue dans les bars de Saint-Jean. Dans le cas de Mondou, il avait effectué le trafic à partir de sa résidence au centre-ville de Saint-Jean.

L'accusé a des antécédents judiciaires ayant déjà été condamné au pénitencier pour le même genre de délit. Compte tenu des condamnations antérieures, le tribunal l'a sentencé à six mois de prison dans la communauté l'assignant à résidence durant les deux premiers mois de sa peine. Une ordonnance de probation de trois ans fait partie de la sentence.

Dans le cas de Michel Lefebvre, la peine imposée est de 18 mois de prison avec sursis. Le 17 octobre 2001, l'accusé s'était introduit par effraction dans une résidence de Saint-Jean. Il avait su que des stupéfiants s'y trouvaient. Il avait été vu par des voisins. Au moment de l'intervention de la police, il avait jeté le sac contenant la drogue sous un véhicule stationné.

Lefebvre avait déjà des antécédents judiciaires en matière de stupéfiants mais aussi de vol, de fraude et de conduite avec les facultés affaiblies. Il a plaidé coupable aussi à des accusations de vol par effraction et de bris d'une ordonnance de probation.

C'est à la suggestion des avocats de la couronne et de la défense que le juge Henri Rosaire Desbiens, de la Cour du Québec, a condamné l'accusé à la peine de prison hors des murs d'un centre de détention. Lefebvre est confiné à sa résidence pour les six premiers mois de la peine assortie d'une ordonnance de probation de garder la paix pendant les trois années suivantes.

Éric Huot cité à procès

Éric Huot, 26 ans, a été cité à subir son procès sous différentes accusations dont production de cannabis. Hier (mardi) le prévenu a renoncé à la tenue de son enquête préliminaire. Lors d'une perquisition menée le 3 février 1999, à la résidence du prévenu à Venise-en-Québec, les enquêteurs de l'escouade du crime organisé de la SQ avaient saisi quelque 250 plants de cannabis dont une cinquantaine avaient plus de deux pieds de hauteur.

Les policiers avaient trouvé aussi 16 grammes de cocaïne. Le procès a été fixé pour la forme au 17 février prochain.

Pascal Barbier en prison pour dix ans

Pascal Barbier, 28 ans, a écopé de dix ans de pénitencier pour une série d'infractions commises à Montréal, Joliette et Saint-Jean. Parmi les crimes perpétrés par cet individu, un vol à main armée commis le 24 mars 2000, à la succursale de Saint-Jean de la banque Scotia.

Barbier avait braqué une arme à feu en direction d'une employée et s'était livré à des voies de fait contre un autre individu alors qu'il portait une arme. L'auto qui lui avait permis de fuir avait été retrouvée dans la cour arrière de la bâtisse voisine. Il s'agissait d'un véhicule volé à Longueuil.

Conversation interceptée

Grâce à un balayeur d'ondes, un homme accusé d'avoir pris part à un vol par effraction dans une résidence de Saint-Alexandre aurait intercepté la conversation, sur un téléphone sans fil, de la propriétaire parlant de son absence durant une semaine.

Selon la preuve présentée par la couronne à l'enquête préliminaire tenue mercredi dernier, l'accusé aurait entraîné dans l'aventure deux jeunes hommes qui sont entrés par effraction dans la maison. Durant ce temps, l'accusé devait surveiller les alentours et prévenir ses complices si la police s'amenait.

Lors d'une première introduction, les deux individus ont quitté les lieux rapidement quand le système d'alarme a été déclenché. Ils s'y sont retournés la même journée et auraient volé de l'alcool.

Le juge Claude Provost de la Cour du Québec a cité l'accusé à son procès sous des accusations de complot et de vol par effraction.

Christian Gignac écope de dix mois

Christian Gignac, 32 ans, vient d'écoper d'une peine de dix mois de prison, en centre de détention, pour une série de délits dont un vol avec violence perpétré le 14 juillet dernier, dans un bar de Saint-Jean.

Intoxiqué, Gignac s'était présenté dans un bar et avait demandé le contenu de la caisse à la serveuse qui avait refusé de lui remettre. Il avait fait le tour du comptoir et avait pris le bras de la femme pour s'emparer de l'argent. Selon les représentations de son avocat, Me Robert Proulx, l'accusé prétend ne pas avoir touché à la victime. Quoiqu'il en soit, il a reconnu sa culpabilité à l'accusation de vol avec violence mais aussi à d'autres accusations d'entrave au travail d'un policier, de bris de probation et de bris à un engagement de remise en liberté.

L'avocat de la défense a indiqué au juge Henri Rosaire Desbiens que son client avait été détenu préventivement durant un mois et avait subi une thérapie de six mois. Prenant en considération les efforts de réhabilitation de l'accusé, le juge l'a sentencé à un total de dix mois de détention.■



Réservoir d'eau Landry: St-Jean emprunte 2,4 M$

Coût assumé par Iberville et St-Athanase

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Déjà qualifié de «richesse collective et de patrimoine inestimable» par l'ancien maire Jean Rioux, le gigantesque réservoir d'eau potable Landry, qui dessert les secteurs Iberville et Saint-Athanase, sera réhabilité cette année.

À l'unanimité, le conseil municipal a donné lundi soir le feu vert au projet de remise à neuf de ce réservoir d'eau potable par l'adoption d'un règlement d'emprunt de 2 480 000 $.

Le projet bénéficie d'une subvention de 970 000 $ dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec.

IMPACT FISCAL

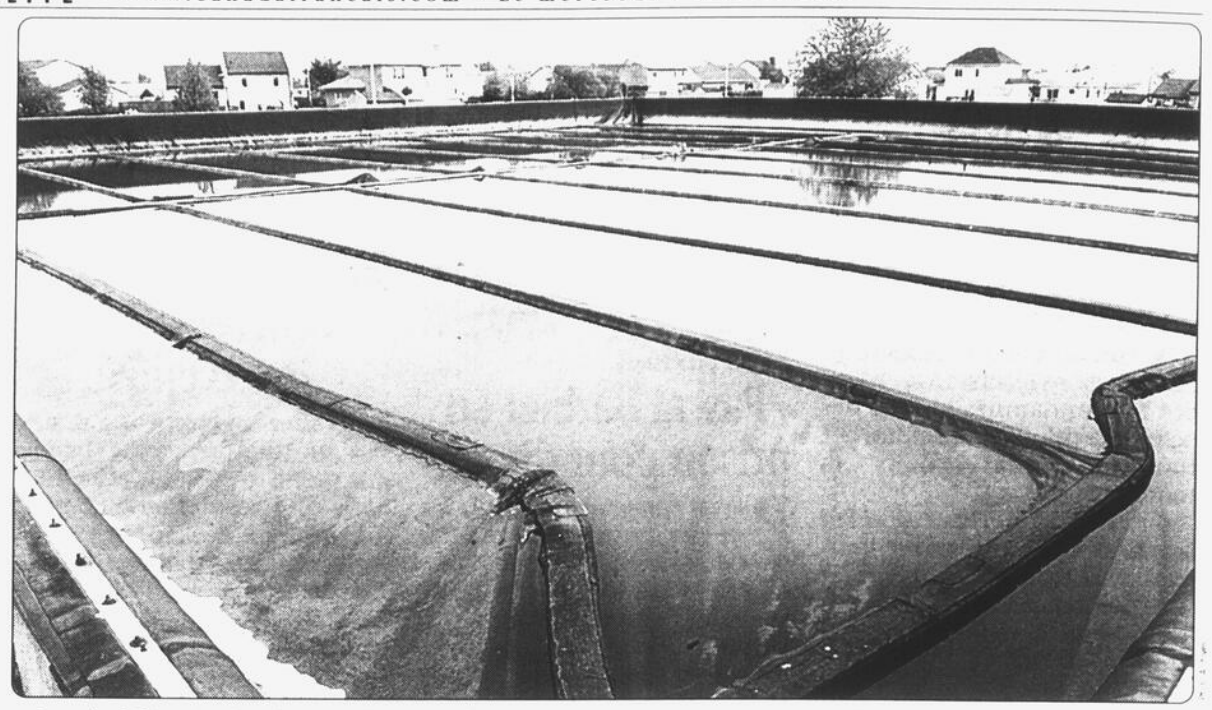
Les coûts non subventionnés de la réfection du réservoir seront assumés par tous les contribuables des secteurs Iberville et Saint-Athanase (périmètre urbain). Ils seront répartis en fonction des ententes déjà intervenues entre les deux anciennes municipalités, soit dans une proportion de 40% pour Iberville et de 60% pour le périmètre urbain de Saint-Athanase.

Le maire Gilles Dolbec précise que l'impact du règlement d'emprunt se produira à partir de l'année 2004, pour une durée de quinze ans. Pour un bungalow évalué à 95 000 $, la facture annuelle sera d'environ 66 $ à Saint-Athanase et de 19 $ à Iberville.

«L'impact est plus élevé à Saint-Athanase qu'à Iberville en raison de la proportion des secteurs desservis. L'impact sur le compte de taxes pourrait toutefois être revu annuellement à la baisse en raison de la hausse de l'évaluation foncière, particulièrement dans le secteur Saint-Athanase qui est appelé à se développer», ajoute le maire. Évidemment, prévient-il avec prudence, cette révision à la baisse de la facture ne sera possible seulement s'il n'y a pas de hausse marquée des taux d'intérêt.

Les travaux de réhabilitation de l'immense réservoir d'eau potable, d'une capacité de 3 millions de gallons, sont nécessaires pour une question de qualité de l'eau, de salubrité et de santé publique, explique le maire.

Les problèmes du réservoir Landry perdurent depuis des années. On a même songé à le remplacer par la construction d'un nouveau réservoir à côté de l'usine de filtration. L'ex-maire Rioux s'était énergiquement opposé à cette solution de remplacement. Le temps lui a donné raison.



La réhabilitation du réservoir d'eau potable Landry comprendra notamment la pose d'un toit au-dessus du bassin de 3 millions de gallons.

Le dernier épisode de la saga du réservoir Landry s'est déroulé cet été alors que la Ville a procédé à son examen complet afin d'en examiner l'étanchéité et d'en faire la désinfection complète. On avait découvert que les fuites d'eau ne provenaient pas du réservoir mais des conduites le reliant avec l'usine de filtration. Le conseil avait alors convenu d'aller de l'avant avec sa réhabilitation.

«Je suis très heureux de finaliser ce dossier. C'est réglé, c'est fini, on n'en parle plus et tout le monde est content», s'est réjoui le conseiller Hugues Larivière au moment de l'adoption du règlement d'emprunt.

CONTRAT À GCP CONSTRUCTION

À la suite d'un appel d'offres public, c'est un entrepreneur local, *Construction GCP Inc.*, qui présenté la plus basse des trois soumissions déposées et décroché le contrat au montant de 2 284 800 $.

Les deux autres soumissionnaires étaient «FASRS Construction Attila» de Laval, avec un prix de 2 594 848 $, et *Construction Bugère Inc.* de Saint-Hyacinthe à 2 699 800 $.

Le chantier consistera notamment à recouvrir le réservoir d'un toit, à construire des murs séparateurs à l'intérieur du bassin et à procéder à des travaux d'isolation et d'étanchéité.

La réalisation des travaux est évidemment conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt pour lequel la tenue de registre des électeurs concernés aura lieu le mardi 18 février prochain à l'hôtel de ville. ■

L'impatience est en train de gagner les pompiers

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Discrètement, juste avant la séance du conseil municipal, des dirigeants du syndicat des pompiers de Saint-Jean-sur-Richelieu ont remis lundi soir aux élus une lettre les avisant que l'on se dirige «inévitablement» vers un conflit de travail. Des moyens de pression sont envisagés.

Les dirigeants syndicaux des pompiers ont quitté la salle du conseil sans faire de bruit et sans aucune intervention. Il aura fallu attendre les commentaires du conseiller Yvan Berthelot pour connaître le contenu de la lettre adressée le jour même au directeur des Ressources humaines, Michel Ross.

Saisissant la balle au bond, M. Berthelot a expliqué qu'il est vrai qu'il y a du retard dans les discussions entre la Ville et le syndicat des pompiers, en raison de la complexité du dossier des incendies».

La Ville, a expliqué M. Berthelot, n'a pas encore déterminé la forme de son organisation en matière de prévention d'incendies, notamment la forme du recours à des pompiers permanents et à des pompiers volontaires.

«Tant que cela n'est pas décidé, on a de la difficulté à discuter de convention collective. On comprend cependant l'impatience de nos pompiers», a-t-il dit.

Le maire Gilles Dolbec a plus tard ouvert la porte à la discussion: «Malgré les études relatives au schéma de couverture de risques, cela ne nous empêche pas de regarder la convention collective.»

14 MOIS SANS CONTRAT

Dans sa lettre, l'exécutif syndical des pompiers note que la Ville a jusqu'ici repoussé les dates des rencontres de négociations. Jusqu'à présent, cinq rencontres ont été remises, ce qui leur apparaît comme un «manque de respect et de responsabilité».

Faisant valoir que le syndicat a toujours été de bonne foi en participant à toutes les rencontres des comités de fusion et en ayant même réussi l'intégration des deux services d'incendie (St-Jean et Iberville), l'Exécutif syndical souligne que cela s'est fait malgré des difficultés presque «insurmontables» en raison de la cohabitation de pompiers volontaires et de pompiers professionnels.

Le syndicat des pompiers s'interroge sur la bonne foi de l'employeur. «Nous croyons que 14 mois sans contrat de travail doit être pris au sérieux par la Ville», insistent les pompiers, malgré le fait que l'administration municipale a des problèmes avec les cols bleus et les cols blancs.

MOYENS DE PRESSION

Les pompiers menacent de recourir à des moyens de pression pour faire avancer la négociation.

«Puisque nous n'avons pas droit de grève (service essentiel), des moyens de pression devront être pris s'il n'y a pas d'entente ou de rencontre formelle ente la Ville et le syndicat pour notre contrat de travail», prévient le syndicat.

Les pompiers se disent finalement ouverts à négocier l'organisation du service d'incendie sur plusieurs années, dans le but de respecter la Loi 112 concernant le schéma de couverture des risques. ■

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU EN BREF

Autobus ou frigo?

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Un usager du transport interurbain du secteur Saint-Luc, Carlo Cantave, s'est plaint à la séance du conseil de l'état de l'autobus no 878 circulant sur le circuit 96L. Avec son chauffage insuffisant, les passagers on l'impression de voyager dans un frigo.

La conseillère Christiane Marcoux a souligné avoir reçu deux plaintes à propos de cet autobus. Elle a fait part au Groupe Viens et croyait que la situation allait être corrigée. Ce qui n'a manifestement pas été fait. «Je vais monter le ton», a-t-elle déclaré.

Son collègue Yvan Berthelot a renchéri en soulignant avoir reçu une plainte lundi matin concernant un autobus qui a éprouvé des problèmes hydrauliques sur l'autoroute, au point d'avoir de la difficulté à fermer les portes. «Il semble y avoir des problèmes de plus en plus souvent sur les autobus. Je pense qu'il y a un laisser-aller», estime M. Berthelot.

Rues Claude et Turcotte

Le vieil aqueduc alimentant les bungalows des rues Claude et Turcotte, dans le quartier NDL, devait être fermé lundi puisque les travaux d'infrastructures sont complétés.

Toutefois, comme trois propriétaires n'ont pas encore terminé leurs travaux de plomberie ou leur branchement au nouveau réseau, la Ville leur accorde un autre délai d'une semaine, a précisé le conseiller Germain Poissant. Avis aux retardataires: le vieux système sera définitivement abandonné lundi prochain.

Leçon d'Otterburn Park

En écoutant le citoyen Carlo Cantave se plaindre de la vitesse excessive sur les rues France et Savard, le conseiller Yvan Berthelot a profité du moment pour déplorer les excès de vitesse sur la rue Champlain.

Il partage l'avis de son collègue Yvon Choquette à l'effet qu'une surveillance policière accrue aurait un effet dissuasif sur les automobilistes récalcitrants. Selon M. Berthelot, il faut tirer des leçons des municipalités d'Otterburn Park et de Mont-Saint-Hilaire où les automobilistes respectent les limites de vitesse, conscients que la police les attendra au détour s'ils ne modèrent pas leurs transports.

Bacs et poubelles...

Le conseiller Michel Gauthier déplore le traitement que réservent aux bacs de recyclage et aux poubelles les employés de Compo Haut-Richelieu.

Il signale que les bacs de recyclages et les poubelles sont trop souvent lancés au beau milieu des entrées de cour, ce qui force les automobilistes à sortir de leur véhicule pour les déplacer avant de s'engager dans leur «driveway».

Sur la route 104, comme sur les autres artères où la circulation est rapide, il devient extrêmement dangereux et risqué de s'arrêter pour devoir libérer son entrée de cour d'une poubelle ou d'un bac de recyclage. M. Gauthier dit avoir reçu beaucoup de plaintes à ce sujet et demande à Compo d'avertir son personnel afin que les bacs et poubelles soient manipulés plus judicieusement.

AD-JU-DI-CA-TION

La conseillère Michelle Power s'est trouvée un mot idéal pour ses exercices de diction et de prononciation. Lundi soir, en lisant une résolution, elle a bien fait rire ses collègues en trébuchant à quelques reprises sur le mot «adjudication».

En lisant, elle passait ses réflexions à voix haute: «Toujours ce mot-là»; «J'ai-tu de la misère avec ça»; «avoir su» (je n'aurais pas lu cette résolution) ! C'était somme toute sympathique de la voir se moquer d'elle en toute simplicité.

Comme quoi la lecture en public, c'est bien plus difficile qu'on pense. Parlez-en aux politiciens. ■

Marcoux veut faire bouger le transport en commun

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La conseillère du district 7 et ex-mairesse de L'Acadie, Christiane Marcoux, entend faire bouger le dossier du transport en commun urbain. Elle siège au comité de transport en commun de la nouvelle ville en compagnie de son collègue du district 2, Michel Gauthier.

Intervenant en séance publique, elle a souhaité que se tienne une réunion de travail du conseil municipal pour discuter du dossier de l'extension du réseau du côté d'Iberville, de Saint-Luc, de L'Acadie et de Saint-Athanase.

L'ancienne municipalité de L'Acadie faisait partie du CIT Le Richelain tandis que Saint-Jean et Saint-Luc étaient réunies dans le CIT du Haut-Richelieu. Iberville et Saint-Athanase en faisaient partie d'aucun organisme municipal et intermunicipal de transport.

En campagne électorale, l'équipe Dolbec s'était engagée à examiner la possibilité d'étendre le transport urbain à l'ensemble du territoire de la nouvelle ville. «Il est clair que pour créer un sentiment d'appartenance à la nouvelle ville, un service aussi essentiel que le transport en commun doit être disponible pour tous les citoyens», avait déclaré le maire lors du débat organisé par Solidarité populaire du Haut-Richelieu.

L'équipe Dolbec a notamment donné l'exemple de la formule du «taxi-bus», testée à Rimouski. Une formule dont il s'engageait à regarder la possibilité d'application.

Au budget 2003, comme l'a précisé le président du Comité des finances, le conseiller Yvan Berthelot, une somme de 35 000 $ a été prévue pour la réalisation d'une étude portant sur la possibilité d'étendre le réseau de transport en commun urbain.

Contrats de transport

Par ailleurs, Mme Marcoux a fait part de son intérêt à consulter les contrats de transport qui étaient intervenus entre le CIT du Haut-Richelieu et le Groupe Viens (Autobus Boulais).

À l'automne 2000, le transporteur et le CIT avaient prolongé jusqu'au 31 juillet 2005 les contrats de transport urbain (31-33) et interurbain (96). Il s'agissait d'une entente globale de 15 millions de dollars (3 millions par année).

Le transporteur avait accepté de conserver le même tarif horaire déjà prévu à son contrat. Le contrat annuel sur les circuits 31-33 était alors de 879 500 $. Six autobus sont utilisés au tarif horaire est de 52,90 $.

Sur le réseau interurbain, entre Saint-Jean et Montréal, le contrat annuel était de 2 124 500 $ à l'automne 2000. Une vingtaine d'autobus sont utilisés pour offrir la desserte interurbaine, au tarif horaire de l'ordre de 80 $.

Les nouveaux contrats comprennent une clause d'indexation faisant la moyenne entre l'Indice des prix à la consommation (IPC) et l'Indice des prix de transport (IPT) pour la région de Montréal. En prévision de la fusion, les nouveaux contrats prévoyaient la possibilité d'augmenter le service urbain.

Le maire Dolbec a invité la conseillère Marcoux à prendre contact avec le secrétaire-trésorier de l'ancien CIT du Haut-Richelieu, Roger Coulombe, dont les services sont retenus par la nouvelle ville jusqu'en mai.

Décret de fusion

En vertu du décret de fusion, le Conseil intermunicipal de transport (CIT) du Haut-Richelieu a officiellement cessé ses activités le 31 décembre dernier. La Ville en a pris la relève à même son administration courante.

Dans le cadre du transfert d'activités, le conseil municipal a officiellement consenti, par résolution, à assumer les obligations contractuelles du CIT et de respecter jusqu'à leur échéance, le 31 juillet 2005, les contrats de transport urbain et interurbain, ainsi que le contrat de gestion informatisée de la billetterie. Il avait également été décidé que le contrat de service du secrétaire-trésorier du CIT, Roger Coulombe, serait respecté jusqu'à son échéance, le 31 mai 2003.

Le conseil avait également résolu de prendre la relève, à compter du 1er janvier 2003, du CIT Le Richelain pour la desserte de transport interurbain le long du parcours de la route 104 dans le secteur L'Acadie, en indiquant dans la résolution que le niveau de service offert sera «supérieur». ■



Christiane Marcoux

20 ans ça se fête

Accent 2003



0$ DÉPÔT SÉCURITÉ
0$ COMPTANT
0$ T.T.P.

159$ /60 mois

Elantra GL Berline 2003

0$ dépôt sécurité
995$ comptant
0$ T.T.P.



179$ /60 mois

Sonota 2003

T.T.P. en sus
0$ dépôt sécurité

239$ /48 mois

*1 995$ COMPTANT



Gagnez à coup sûr

À l'achat d'un véhicule neuf, faites courir les chevaux et gagnez instantanément le prix correspondant.



Cloginor ST-JEAN

HYUNDAI Gagnant

LES AUTOMOBILES CLOGINOR INC.
www.cloginor.com
348-6816
359, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu

104101 3636-f

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU EN BREF

Concurrence recherchée!

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Après un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'essence et de carburant diesel pour les véhicules des Travaux publics du secteur Est (Iberville/St-Athanase), le conseil municipal a rejeté les deux soumissions reçues parce que les escomptes accordés à la Ville par *Station services Domax Inc.* et *Le groupe pétrolier Olco Inc.* sont identiques, soit 4% sur le diesel et 2% sur l'essence.

Gros achats de carburant

À la suite d'un appel d'offres public, la Ville a octroyé trois gros contrats pour son approvisionnement en essence et en carburant diesel.

Shell Canada Ltée a obtenu les contrats de fourniture de 300 000 litres de diesel non coloré au montant de 194 967 $ et de 300 000 litres d'essence sans plomb, pour la somme de 199 798 $. Un contrat de 22 350 $ a été octroyé à Ultramar Ltée pour la fourniture de 50 000 litres de diesel coloré.

Par ailleurs, Ultramar Ltée a aussi présenté la soumission la plus avantageuse pour la vente de 55 900 litres d'huile à chauffage, au coût de 23 211 $.

Trop vite sur Grand-Pré?

À la suite d'une demande des résidents des rues adjacentes (des Oliviers et des Blés-d'Or), le Comité de circulation a convaincu le conseil municipal que la vitesse de la circulation devrait être réduite 80 km/h à 70 km/h sur le chemin Grand-Pré. Une demande en ce sens a été acheminée à Transports Québec.

Le bout du monde...

Ayant dans les mains une bouteille d'eau dont vous ne conseilleriez même pas la consommation à votre pire ennemi, une résidente de Saint-Athanase, Diane Giroux, s'est présentée au micro lors de la période de questions accordée aux citoyens.

«Nous demeurons sur la rue Des Chênes. Nous avons acheté notre maison en 1999 et la Ville nous avait promis des infrastructures pour l'automne», a-t-elle expliqué aux membres du conseil.

La maison du couple est située à environ 1000 pieds d'une borne-fontaine, donc à proximité du réseau d'aqueduc. «L'aqueduc, nous aimerions ça payer pour l'avoir. La rue est en gravelle et pleine de trous. Le déneigement n'est pas terrible non plus», a ajouté cette citoyenne.

«Demandez à votre député», lui a répondu le maire Dolbec en signalant que la Ville est en attente de subventions pour compléter les travaux d'infrastructures. Lorsque cette aide financière sera débloquée, les résidents du voisinage devront approuver un règlement d'emprunt et payer leur part du coût des travaux d'infrastructures, a rappelé le maire.

Permanents et auxiliaires

La permanence d'emploi a été accordée à trois répartiteurs pour le service de Police: Chantal Signori, Lynda Lafrenière et Philippe Chouinard.

Le policier Sylvain Leclerc a également obtenu sa permanence.

Du côté des cols bleus auxiliaires, André Beauvais, Robert Émond et Léandre Plante ont vu leur période d'emploi prolongée pour le reste de l'année, rétroactivement au 1er janvier 2003.

Sécurité publique

Le conseiller du district 2, Michel Gauthier, a été autorisé à représenter la Ville au 3e Colloque sur la sécurité civile qui se déroulera les 25 et 26 février à Québec. La résolution autorise le trésorier à défrayer ses frais de repas, d'hébergement et de transport. Les dépenses relatives à la conjointe ne sont pas payées par la Ville.

Patinoires du canal aux Amis

Le conseil municipal a officiellement confié aux «Amis du canal Chambly» la gestion et l'opération des deux patinoires aménagées sur le canal Chambly pour les saisons hivernales 2002-2003 à 2004-2005. Une subvention de 20 000 $ a été accordée pour la présente saison.

CCU de St-Athanase

Récemment nommé au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) du secteur Saint-Athanase, le citoyen Marc Raymond, comme l'a constaté la Ville après vérification, ne peut pas y siéger parce qu'il n'est plus résident du territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Athanase.

M. Raymond a été remplacé par Daniel Bonneau, dont on soupçonne que le conseil municipal s'est, cette fois-ci, assuré du lieu de résidence.

Appui aux architectes

Le conseil provisoire donne son appui aux architectes qui réclament du gouvernement de clarifier l'article 16.1 de la *Loi sur les architectes du Québec* en identifiant précisément quels sont les travaux de construction qui nécessitent la présentation de plans et devis signés et scellés par un architecte et quels sont les travaux qui n'en requièrent pas. ■

Travaux correctifs de 241 000 $ à l'émissaire qui coule dans le canal

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le conseil municipal a approuvé d'importants travaux correctifs de 241 771 $ à l'émissaire pluvial de Loyola. À la suite d'un appel d'offres, le contrat a été octroyé à l'entrepreneur local *Lavoie Construction Inc.* Les travaux, d'une durée prévue d'un mois, sont en cours depuis lundi matin.

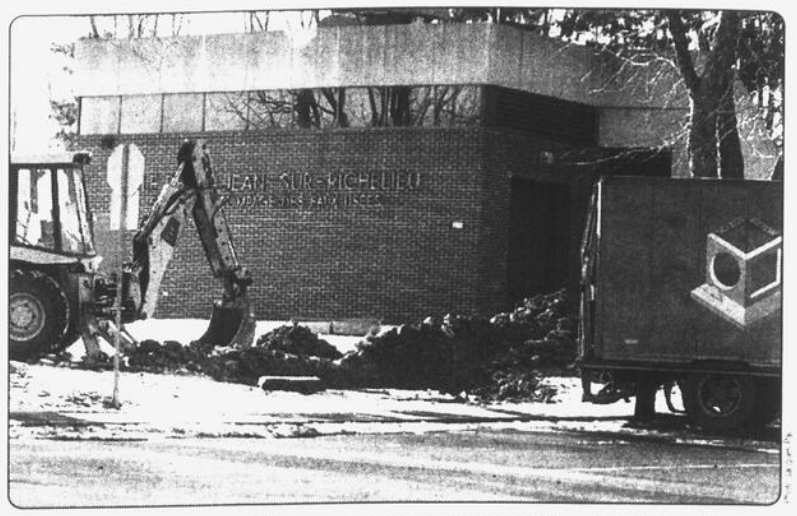
L'émissaire pluvial de la rue Loyola a été construit en 1997, au coût de 1,28 million, par la firme Construction Forillon Inc. de Lévis. L'entreprise a fait faillite en 1999.

L'émissaire Loyola est une conduite géante de 2,5 mètres par 4,5 mètres qui passe sous le canal Chambly pour rejoindre la rivière Richelieu dans laquelle elle déverse les eaux pluviales. Cette conduite souffre depuis toujours de problèmes d'étanchéité. Elle «coule» dans le canal.

TROIS ÉTAPES

La réparation de la conduite comprend trois étapes, telles que planifiées par la firme de génie-conseil *Genivar*, responsable des plans et devis et de la surveillance du chantier.

La première consistera évidemment à boucher l'émissaire à son extrémité dans la rivière Richelieu et à préparer la dérivation des eaux pluviales qui s'y déversaient.



Des travaux correctifs seront apportés à la portion de l'émissaire pluvial Loyola qui passe sous le canal Chambly. Cette conduite n'est pas étanche.

Les travailleurs de Lavoie Construction, explique l'ingénieure municipale Chantal Boudreau, devront ensuite vidanger la conduite avec des pompes.

La dernière étape, la principale, consistera à colmater les fuites par un procédé permanent. Vingt-neuf plaques en acier galvanisé seront installées sur les 29 joints de la conduite.

Les travailleurs pourront se rendre à l'intérieur de la conduite par un regard d'accès se trouvant sur le terrain de la station de pompage Champlain.

Ces travaux doivent être effectués en hiver, soit avant la période de la crue des eaux (mi-avril à mai) et avant la saison de navigation, qui débute le 19 mai.

À noter que ce chantier ne devrait pas nuire à la circulation, ni sur Champlain, ni sur Loyola.

RÉCLAMATION

La résolution du conseil municipal octroyant le contrat pour l'exécution de ces travaux correctifs précise qu'ils seront défrayés à même le surplus libre de l'ancienne ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Toutefois, la Ville entamera des démarches judiciaires afin de se faire rembourser par le biais de la caution fournie par *Construction Forillon Inc.* lors des travaux initiaux en 1997. Même si l'entreprise a fait faillite, la caution demeure et est sous la responsabilité légale de la compagnie d'assurance *London Garantie*, auprès de laquelle sera éventuellement entrepris un recours judiciaire, si nécessaire. ■

Saint-Jean demande que le train cesse de siffler la nuit à L'Acadie

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les trains en viendront-ils à traverser le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu sans faire entendre leur sifflet durant la nuit?

S'il faut en croire le maire Gilles Dolbec, ce n'est qu'une question de temps avant que la municipalité en fasse la demande officielle à l'ensemble des entreprises ferroviaires qui sillonnent le territoire.

Mais, pour faire cette demande d'abolition du sifflet nocturne, la Ville doit d'abord répertorier précisément tous les points milliaires de passages des trains sur son territoire, a expliqué le maire.

Un premier pas dans cette démarche vient d'être fait par le conseil municipal qui a adopté une résolution qui demande l'abolition du sifflet des locomotives à l'intersection de la voie ferrée et de la rue Deland, entre le chemin Grand-Pré et le chemin de la Coulée-des-Pères dans le secteur L'Acadie.

La résolution précise que les trains du Canadien Pacifique circulent régulièrement la nuit et font entendre leur sifflet au moins un quart de mille avant chaque passage à niveau à ces passages du territoire du secteur L'Acadie.

Une demande sera présentée à la compagnie de chemin de fer ainsi qu'à la Commission canadienne des transports pour que cesse le sifflet des locomotives aux points milliaires 22.80, 23.32 et 24.55 de la subdivision Adirondacks, situés à la hauteur de la rue Deland, du chemin Grand-Pré et du chemin de la Coulée-des-Pères. ■

Harold Rousselle, LL.M. (McGill)
Avocat et négociateur

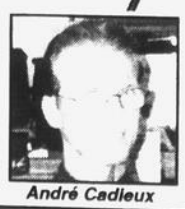


Spécialités :
* Relations de travail
* Litige de construction

☎ (450) 349-3030 Si vous avez besoin d'un expert...

293492 3c36 g

CHAUSSURES Confort
LE SPÉCIALISTE DE LA CHAUSSURE CONFORTABLE
• Vos pieds vous font souffrir ?
• Vous avez des cors, oignons ? orthèses ?



André Cadieux

On a les bottes d'hiver qu'il vous faut !
Hommes et femmes
Pajar, Alpes, Beluga, Rohde
Blondo, Contoura, Ara, La Canadienne
Qualité ! Confort ! Chaleur !
(450) 348-8528
CARREFOUR RICHELIEU
600, rue Pierre-Caisse
Saint-Jean-sur-Richelieu
108811 3c36 j



Le transport interurbain a enregistré plus d'un million de déplacements en 2002. C'est deux fois plus qu'il y a dix ans.

Le transport interurbain devient millionnaire!

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

C'est fait! Avec une augmentation de 2,64% du nombre de déplacements sur son réseau entre Montréal et Saint-Jean-sur-Richelieu, le transport interurbain est devenu millionnaire en 2002.

Ce sont précisément 1 007 957 passages qui ont été enregistrés sur les circuits 96, 96L et 196 l'année dernière, selon la compilation du CIT du Haut-Richelieu.

Cela représente une hausse de quelque 26 000 déplacements (2,64%) par rapport à 2001, liton dans le tableau préparé par le coordonnateur municipal en transport, Jean-Pierre Messier.

L'achalandage sur le réseau interurbain a doublé au cours des dix dernières années. En 1992, 515 715 déplacements avaient été comptabilisés.

C'est à partir de 1998 que la progression du nombre de déplacements s'est accrue significativement d'année en année: 737 024 déplacements en 1998; 818 037 déplacements en 1999; 920 551 déplacements en 2000; et, 982 011 déplacements en 2001.

En termes d'usagers, les responsables du transport en commun estiment qu'environ 1 850 usagers empruntent quotidiennement l'autobus interurbain aller-retour vers Montréal, durant les jours de semaine.

CIRCUITS 31-33

Pendant que le réseau interurbain devenait millionnaire, les circuits urbains 31-33, concentrés sur le territoire de l'ancienne municipalité de Saint-Jean, ont frôlé le demi-million de déplacements l'an dernier.

Les statistiques révèlent que 494 943 passages ont été comptabilisés sur le réseau urbain, en légère hausse de 0,9% par rapport à l'année précédente. En 2001, 490 645 déplacements ont été enregistrés.

Depuis 1993, alors qu'il atteignait 459 497 passages, le nombre de déplacements s'est accru de 7,7% sur le réseau urbain.

Cette faible croissance du transport urbain est directement imputable au fait que le réseau ne s'est pas étendu, opérant uniquement dans le secteur Saint-Jean. Il ne s'est pas étendu du côté d'Iberville et de Saint-Luc.

Les choses pourraient changer puisque les citoyens des quatre autres secteurs (Saint-Luc, Iberville, L'Acadie et Saint-Athanase) ont manifesté de l'intérêt pour le transport en commun urbain durant la dernière campagne électorale. ■

Transports Québec refuse d'interdire les camions sur le boulevard Saint-Luc

Saint-Jean essuie un NON

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Transports Québec refuse d'interdire les véhicules lourds sur le boulevard Saint-Luc, sur le tronçon compris entre la limite de la Ville de La Prairie et l'autoroute 35, comme le lui demande La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Dans une résolution adoptée juste avant les élections, le conseil municipal demandait à Transports Québec d'interdire les poids lourds sur cette artère, à l'exception des camions empruntant le boulevard Saint-Luc pour des fins de livraison ou de travail.

À l'appui de sa demande, la Ville souligne que le trafic lourd ne cesse d'augmenter sur le boulevard Saint-Luc depuis l'ouverture de l'autoroute 30.

«Le nombre élevé de véhicules lourds qui y circulent accroît de façon importante le bruit, dégrade gravement la chaussée et obstrue de façon importante la circulation locale. Ces nombreux inconvénients nuisent gravement à la tranquillité des résidents du secteur Saint-Luc en plus de causer préjudice aux commerçants», souligne la résolution.

C'EST NON

Ces arguments n'ont pas convaincu le directeur de Transports Québec pour l'Ouest de la Montérégie, M. Daniel Dorais, qui oppose une fin de non-recevoir à la demande de la Ville.

«Bien que nous comprenions la problématique soulevée dans votre résolution, il n'est pas souhaitable d'interdire la circulation des véhicules lourds sur la route 104», tranche-t-il après avoir rappelé que la route 104 est une route classée «nationale».

Transports Québec peut interdire la circulation de véhicules lourds sur ce type de route lors de circonstances exceptionnelles.

«La géométrie actuelle de cette route (104) et sa capacité portante en font une route adéquate à la circulation de tous les types de véhicules», écrit M. Dorais dans une lettre datée du 12 décembre et rendue publique le 20 décembre par la Ville.

Le directeur régional de Transports Québec ajoute que le réseau routier supérieur, sous la responsabilité de son ministère est désigné pour assurer tant le transport des personnes que des marchandises, tout en étant un outil de développement économique local et régional. ■

Travaux rue Chênevert: emprunt de 716 000 $

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Un règlement d'emprunt de 716 000 $ a été adopté par le conseil municipal afin de financer la construction d'infrastructures dans le prolongement de la rue Chênevert, dans le secteur Saint-Luc.

Le règlement d'emprunt 207 établit le bassin de taxation (ST-002) pour déterminer les riverains qui défraieront les coûts du prolongement, sur une longueur approximative de 350 mètres, de la rue Chênevert, entre la limite Est des lots 9-48 et 10-56 du cadastre officiel de Saint-Luc, jusqu'à son extrémité.

L'emprunt permettra de financer des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial, de fondation de rue, de pavage, de bordures, de terrassement et d'éclairage.

Le règlement d'emprunt peut être consulté au greffe, situé à l'hôtel de ville. Les plans ont été préparés par le «Groupe Teknika Inc.» ■

Cours d'anglais

PARLEZ ANGLAIS SANS TRADUIRE

- méthode éprouvée depuis **37 ans**
- durée du cours: 135 heures
- cours théoriques groupes homogènes de 4 à 9 personnes
- nous vous garantissons **PAR ÉCRIT** que vous palerez l'anglais SANS TRADUIRE à la fin de **VOTRE COURS**

SESSION HIVER-PRINTEMPS : Tél.: 346-4359

INSCRIPTIONS du 5 au 12 février 2003

Nombre d'inscriptions limitées

École de conversation anglaise Welch

1, rue de Salaberry, Saint-Jean-sur-Richelieu

108810-3c36-L

Mots de tête

Pierre Légaré

Extrait des Mots de Tête Éditions Stanké

Les cérémonies de remise des médailles aux Olympiques, ça irait plus vite s'ils les donnaient directement aux petits pots d'urine.

Pierre Légaré

Cette pensée hebdomadaire vous est présentée par

Équipements INOTRAC NEW HOLLAND

125, Route 104, Iberville

SERVICE D'URGENCE:

Pièces: 357-5352 • Service: 357-5353

347-5596

NEW HOLLAND

069754-3-c36-L

Saint-Jean bénéficierait de quatre votes à la MRC

GILLES BÉRUBÉ

Après avoir affiché la même position depuis une couple d'années sur le processus décisionnel à la table du conseil, la MRC vient de changer de position. Elle réclame maintenant que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dispose de quatre votes.

Les lettres constitutives de la MRC du Haut-Richelieu prévoit actuellement un vote par municipalité membres. À cette voix s'ajoute un vote par tranche de 8000 de population. C'est ce qui faisait qu'avant le regroupement municipal dans l'agglomération, Saint-Jean disposait de cinq votes, Saint-Luc, de trois votes, Iberville et Saint-Athanase, de deux votes. C'est ce qui fait aussi qu'à l'heure actuelle, la représentante de Saint-Jean-sur-Richelieu, Christiane Marcoux, contrôle onze des 24 votes à la table du conseil de la MRC.

Au moment de la création de la MRC, les trois villes bénéficiaient de neuf des 29 votes à la table du conseil. Les municipalités rurales pouvaient à leur guise imposer leurs vues aux villes même si ces dernières assumaient le gros du financement de la MRC. Dans le Haut-Richelieu, la situation n'a jamais vraiment posé de problème, mais dans d'autres MRC, il semble que le milieu rural en menait large. C'est ce qui avait amené le ministère des Affaires municipales à introduire le principe de la double majorité dans le processus décisionnel des MRC.

Selon ce principe, pour qu'une décision soit adoptée, il faut une majorité de votes représentant la majorité de la population. Cette formule rétablissait un certain équilibre en faveur des villes. Ensemble, Saint-Jean et Saint-Luc (elles n'avaient pas besoin de l'appui d'Iberville) disposaient techniquement d'un droit de veto.

Actuellement, la nouvelle ville compte 81 000 habitants sur les 102 000 qui résident dans la MRC du Haut-Richelieu. En plus de disposer de 45% des votes, Saint-Jean a de fait un droit de veto sur toute décision du conseil des maires puisqu'elle représente une large majorité de la population.

Il y a quelques années, une commission consultative s'est penchée sur le processus décisionnel des MRC. Depuis ce temps, la MRC du Haut-Richelieu a défendu la même position, soit un vote par municipalité membre assorti de la double majorité fondée sur la population. Cette formule laisse à Saint-Jean un droit de veto avec sa population alors que le milieu rural, en faisant front commun, dispose aussi d'un droit de veto par le vote. Cet automne, le ministre des Affaires municipales et de la Métropole, André Boisclair, a confirmé par lettre qu'il est réceptif à cette formule et qu'un décret serait adopté dans ce sens.

Lors de sa séance de janvier, la MRC a adopté une résolution modifiant sa position. Elle demande que chaque municipalité de 0 à 20 000 habitants dispose d'un vote. Pour la population additionnelle, un vote par tranche de 20 000 habitants lui serait attribué. Une même municipalité ne pourra disposer de plus du tiers du nombre total de votes attribués à l'ensemble du conseil. Si Québec approuve cette formule, Saint-Jean disposera de quatre des 17 votes au conseil. Notons qu'en 2003, la Ville de Saint-Jean défraiera 67% des revenus de la MRC. ■

Déclaration d'inhabilité: poursuite retirée contre la mairesse de Venise

GILLES BÉRUBÉ

La poursuite s'est désistée dans la cause de requête en déclaration d'inhabilité engagée contre la mairesse de Venise-en-Québec, Lise Berry. Cette poursuite se fondait sur une demande de remboursement d'une dépense de 237 $ faites par la mairesse pour l'organisation d'une réunion d'information.

En mars dernier, un contribuable de Venise-en-Québec, Maurice Bertrand, a déposé une action en justice pour faire déclarer Mme Lise Berry inhabile à exercer sa fonction de mairesse. Il affirmait qu'elle avait contrevenu à l'article 303 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* en participant à un débat dans lequel elle avait un intérêt pécuniaire. Jusqu'à l'abandon de la poursuite, la mairesse s'était abstenue de s'expliquer sur ce dossier.

Mme Berry a été élue mairesse de Venise en novembre 2000. Après avoir fait le tour des dossiers, elle a décidé d'organiser, à la fin de janvier 2001, une soirée d'information sur le plan directeur d'urbanisme de la municipalité. Une quinzaine d'organismes avaient participé à la rencontre, tenue le lundi 29 janvier. La veille, dans le but de bien accueillir tout ce beau monde, Mme Berry est passé au magasin Wal-Mart pour acheter différents articles comme des verres, des pichets à eau, des nappes, des assiettes jetables, des serviettes de tables, le tout, pour une valeur de 237,95 $.

À la séance publique du mois de février suivant, le remboursement de cette dépense était inscrit dans la liste des comptes à payer. Une partie du conseil a refusé de rembourser la mairesse puisque cette dépense n'avait pas été préalablement autorisée. Finalement, la proposition avait été amendée pour que le sujet soit remis à l'étude pour une décision ultérieure. Le vote sur la proposition amendée étant divisé à trois contre trois, la mairesse avait tranché en faveur. À l'assemblée d'avril, elle est revenue à la charge pour se faire rembourser. Elle a de nouveau voté sur la résolution qui a finalement été rejetée. Jusqu'à ce jour, Mme Berry n'a jamais été remboursée.



Lise Berry

La cause devait être entendue le 24 janvier. Dans ce dossier, c'est la municipalité qui défraie les honoraires de défense de Mme Berry. Le 22 janvier dernier, la municipalité, à titre d'intervenante, a déposé une «déclaration d'intervention agressive» (ça s'appelle comme ça). La municipalité y déclare notamment que la procédure est abusive et vexatoire et qu'elle se réserve le droit d'entreprendre une action contre M. Bertrand pour récupérer les frais juridiques engagés par Mme Berry. Le jour même, les avocats se sont entendus pour mettre fin à la procédure sans frais. Le désistement a été formellement déposé à la cour le 27 janvier.

Mme Berry déplore que cette histoire ait pris de telles proportions. Elle a fait ces achats de bonne foi et elle met sur le compte de l'inexpérience que le dossier ait ainsi dérapé. Elle observe que la secrétaire-trésorière dispose d'une limite de dépenses préautorisée beaucoup plus importante pour effectuer de tels achats. Si elle avait su, elle lui aurait demandé de le faire. ■

Élection partielle à Venise-en-Québec

Une élection partielle se tiendra à Venise-en-Québec, le 4 mai prochain. Cette élection est rendue nécessaire à la suite de la démission de la conseillère Line Émard. Elle a remis sa lettre de démission le 14 janvier en invoquant des raisons personnelles.

La secrétaire-trésorière de la municipalité, Diane Bégin, indique que le scrutin se déroulera le dimanche 4 mai prochain. La période de mise en candidature se tiendra du 21 mars au 11 avril. Cette période s'ouvrira seulement après l'émission de l'avis d'élection.

La dernière élection générale à Venise-en-Québec s'est tenue à l'automne 2000. Normalement, la prochaine élection aurait dû se tenir à l'automne 2004. Le mandat du conseil a toutefois été prolongé à l'automne 2005, alors que les élections municipales se dérouleront simultanément dans l'ensemble du Québec.

Bien que l'avis d'élection ne soit pas encore émis, au moins un citoyen de Venise-en-Québec, M. Yves Lymburner, a déjà annoncé son intention de se porter candidat pour succéder à Mme Émard. ■

Hydro-Québec entreprend sa saison d'élagage d'arbres

GILLES BÉRUBÉ

La société Hydro-Québec entreprend, dès le mois de février, son opération annuelle d'élagage d'arbres le long de son réseau. Cette opération se poursuivra jusqu'en juillet prochain.

Hydro rappelle que l'une des principales causes de panne électrique est la chute de branches sur le réseau. Lors de grands vents ou d'averses de verglas, il est courant que des branches tombent sur les fils, causant des bris ou des courts-circuits qui provoquent une interruption de service.

L'opération d'élagage se déroulera de février à juillet sur le territoire des municipalités de Saint-Blaise-sur-Richelieu, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Saint-Jacques-le-Mineur. Pour réaliser ces travaux, la société fait appel à des entreprises spécialisées qui sont les seules légalement à pouvoir élaguer les arbres à moins de trois mètres des lignes électriques. Dans la région, ce sont les élagueurs de la firme Asplundh Canada qui effectueront les travaux.

À proximité ou sous les lignes électriques, les émondeurs favorisent une taille latérale ou une taille en «V». Ces tailles permettent d'orienter la pousse des nouvelles branches du côté opposé aux lignes électriques. Il se peut également qu'il soit nécessaire d'abattre des arbres situés trop près du réseau. Dans un tel cas, Hydro sollicite l'autorisation du propriétaire concerné.

Immanquablement, les travaux d'élagage suscitent des plaintes de la part de citoyens, comme ça été le cas l'été dernier pour un résident du quartier Saint-Eugène. Les élagueurs sont passés sans prévenir. Quand il est revenu chez lui, le soir, la cour était pleine de branches de bonne taille qui avaient été coupées sur des arbres à la limite de sa propriété. Il n'avait jamais été avisé à l'avance de l'opération. Les émondeurs ne font pas toujours dans la dentelle. En outre, les tailles privilégiées laissent parfois une silhouette douteuse aux arbres.

Par ailleurs, quand on souhaite planter des arbres, Hydro suggère de prévenir en utilisant des essences à faible déploiement et à croissance limitée près du réseau électrique. Enfin, il ne faut jamais tenter d'élaguer un arbre à proximité du réseau électrique. Il faut confier ce travail à des professionnels. Pour information, les citoyens sont invités à contacter les Services à la clientèle d'Hydro-Québec, au 1-888-385-7252. ■

Obligations municipales 5,30 %
corporatives 7,50 %
Aussi disponible
Actions, fonds mutuels et fonds distincts
Partenaires Cartier Valeurs mobilières
Bureau : (450) 358-1313
Sans frais : 1-866-433-1313
Danielle Racine
292002-3c36-j

DIVORCE & SÉPARATION
"Pour vivre votre rupture autrement".
Me Michel Bédard
AVOCAT ET MÉDIATEUR
MÉDIATION FAMILIALE GRATUITE
(3 à 9 séances payées par le Ministère de la Justice du Québec)
• PENSION ALIMENTAIRE
• PARTAGE DES BIENS
• GARDE D'ENFANTS
• RÉVISION D'ENTENTE
Pour couples mariés ou non avec enfants(s)
CENTRE DE MÉDIATION VALLÉE DU RICHELIEU
188, rue Longueuil, Saint-Jean
347-8220
250526-2c25-r

À louer
à Saint-Jean-sur-Richelieu
Pour vos «partys»
Salle de réception
pour 75 à 300 personnes
Pour vos activités sportives
Gymnase : 40$/heure
(514) 591-4711
105790-3c36-j

LES AUDIENCES DU BAPE À SAINT-JEAN

On parle «cochon» dans l'ordre et le respect des intervenants

GILLES LÉVESQUE

Un peu plus de 400 personnes, dont de nombreux agriculteurs, des opposants à l'implantation de nouvelles porcheries, des environnementalistes et quelques observateurs ont assisté, les 27 et 28 janvier dernier, au Club de golf de Saint-Jean, aux journées d'audiences publiques de la Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec.

Les trois séances au programme se sont déroulées dans l'ordre et le respect des nombreux intervenants. Pas de «crise d'hystérie», pas de gros mots, pas d'échanges musclés. Que des présentations de la part d'experts sur diverses facettes reliées à l'élevage porcin et des questions pointues qui ont tantôt obtenu des réponses claires et précises, tantôt des précisions jugées insatisfaisantes.

Il faut dire que la présidente de la Commission, Louise Boucher, n'est pas réputée pour laisser place à l'indiscipline dans ses salles d'audience. Sans nécessairement parler d'une main de fer dans un gant de velours, on comprend vite par son assurance et la qualité de ses interventions qu'il est préférable de ne pas jouer avec ses nerfs!

À ses côtés, André Beauchamp, Mario Dumais et Alfred Marquis jouent bien leur rôle de commissaire en intervenant au bon moment tout en évitant de faire preuve de complaisance avec les intervenants venus les questionner sur ce dossier chaud.

À la droite de Mme Boucher prennent place des cadres supérieurs du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec prêts à répondre à toutes ses questions. À sa gauche, on retrouve autant de cadres du ministère de l'Environnement.

UN DÉBAT TRÈS LARGE

Le 28 janvier, en soirée, cette commission menée par le bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en était déjà à sa 40e séance depuis le lancement de cette première tournée régionale d'une série de deux. La veille, 158 personnes avaient répondu à l'invitation, comparativement à 113 le lendemain après- midi (mardi) et 150 en soirée.

«Honnêtement, nous ne nous attendions pas à recevoir autant de monde à Saint-Jean-sur-Richelieu, confesse Daniel Bérubé, conseiller en communication pour le BAPE. Un grand nombre d'intervenants ont aussi tenu à s'inscrire au registre pour avoir le droit de prendre la parole au cours de ces séances. Comme partout ailleurs depuis le début des audiences, il n'y a pas de règlement de compte. Pour cette première tournée, ces séances se limitent à la présentation de particularités régionales et à des questions de la salle sur des problématiques variées.»

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on ne parle pas uniquement de «cochons» lors de ces audiences. Le commun des mortels aurait d'ailleurs peine à s'y retrouver, tant les interventions, plus particulièrement du côté des agriculteurs, sont très ciblées. Il est beaucoup question du programme Prime-Vert, du faible soutien financier du ministère de l'Environnement et d'intégration. Sur ce dernier point, il est clair que les intégrateurs sont grandement pointés du doigt. On leur reproche d'être en grande partie responsables des abus qui ont mené à l'imposition d'un moratoire et de cette grande consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.

DES PROBLÈMES

Des résidents de Saint-Bernard-de-Lacolle, de Saint-Valentin et de Lacolle ont pour leur part saisi l'occasion pour sensibiliser les commissaires à leurs problèmes.

Un résident de Lacolle a entre autres comparé la situation qui prévaut dans sa municipalité à l'idée de vouloir construire une porcherie sur le toit de l'usine d'épuration des eaux à Saint-Jean-sur-Richelieu! C'est aussi débile que ça, a-t-il tenu à préciser, tout en faisant référence à une porcherie de sa localité située aux abords d'une source d'eau qu'il faudrait à tout prix protéger. Selon ses dires, ce problème dépasserait à ce point d'entendement qu'un producteur aurait perdu tous ses produits biologiques et qu'il étoufferait la nuit lorsque l'odeur du purin devient insupportable.

Un conseiller municipal de Saint-Valentin a pour sa part parlé de démocratie en disant trouver anormal que quelques individus imposent leur loi à une majorité. Faisant allusion à un éleveur de porc qui a obtenu son permis avant l'imposition du moratoire, ce conseiller a dit ne pas comprendre comment il se fait qu'il soit dans l'impossibilité d'interdire la construction de cette indésirable porcherie, alors que 80% de la population, par l'entremise d'une pétition, lui demande d'intervenir pour que ce projet soit refusé.

Après de longs échanges et bien des vérifications, ce conseiller a appris qu'il lui restait une carte dans son jeu pouvant lui permettre de satisfaire ses citoyens tout en respectant les règlements en vigueur. Selon un expert, la MRC peut avoir un contrôle intérimaire pour une seule municipalité.

De son côté, un producteur de Saint-Bernard-de-Lacolle a clairement laissé savoir que les membres de son syndicat de base ont des problèmes avec les éleveurs de porc qui n'exploitent pas une entreprise de type familiale. Ils se demandent entre autres s'il ne serait pas possible de verser moins de subventions à ceux qui exploitent de grosses porcheries. Un représentant du MAPAQ lui a rétorqué que c'est déjà le cas.

Plus tard au cours de la soirée, deux professeurs de l'Université Laval, Jean-François Bernier et François Pothier, ont fait la démonstration qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter de l'utilisation de produits transgéniques (maïs, soya) dans l'alimentation des porcs. ■



(Photo: Jacques Paul)

La présidente de la Commission, Louise Boucher, en compagnie de Mario Dumais

Clinique Épilation LaserPLus
Marc Merizzi m.d.
1-877-543-5655 (450)443-5655
Épilation au laser
Nouveau Diode LightSheer Brossard et St-Jean
Aurora DS Brossard seulement
Un gage de succès
Évaluation médicale gratuite
Supervision Médicale
Rajeunissement cutané
Microdermabrasion Salt-A-Peel
Vergetures Acné Taches solaires Hyperpigmentation
Esthétique médicale
Restylane Reviderm Botox Artecoll
www.espaceweb.qc.ca/laser/
Epilation au laser disponible à St-Jean
Clinique Médicale Iberville, 245 rue Riendeau, Iberville
6955 Boul Taschereau #208 Brossard à coté de Renaud Bray
Disponible à St-Jean
SPÉCIAL
Bikini* et aisselles 159$ par traitement
* Bikini régulier
Redonnez à votre peau une apparence saine et plus vivante
Rides, cicatrices d'acné, pattes d'oie, plis du visage, augmentation des lèvres
292985-3c34-s

CÉGEP SAINT-JEAN SUR-RICHELIEU
Pour une formation branchée sur les RÉALITÉS DES PRODUCTIONS
• horticoles
• animales
• laitières
• grandes cultures
Inscrivez-vous!
» DEC en Gestion et exploitation d'entreprise agricole
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Tél.. : (450) 347-5301, poste 2399
Site Web : www.cstjean.qc.ca
Courriel : communications@cstjean.qc.ca
L'AGRICULTURE
104144-3c36-g

ÉDUCATION

Des nouvelles *Techniques administratives* au Cégep



LOUISE BÉDARD

Le programme Techniques administratives au collégial avec ses différentes options (finance, marketing, transport, assurances, personnel, gestion industrielle et gestion) sera remplacé par quatre nouveaux programmes à l'automne 2003.

Les élèves intéressés par le domaine de l'administration s'inscriront dorénavant en Techniques de comptabilité et de gestion, en Gestion de commerces, en Techniques de la logistique du transport ou en Conseil en assurances et en services financiers. Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu offrira les trois premiers programmes. La réussite du cours de mathématiques 436 demeure le seul préalable.

Dorénavant on ne parle plus de voies de sorties différentes mais de programmes d'études différents. Même si les finissants du secondaire doivent faire un choix en complétant les demandes d'admission, les deux premières sessions comporteront un tronc commun de cours dans le cas des programmes de Techniques de comptabilité et de gestion et Gestion de commerces. Cela permettra aux élèves de confirmer ou de modifier leur choix initial sans aucune incidence sur leur cheminement scolaire. De plus, à la troisième session, un seul cours différera entre ces deux programmes.

Au cours des premières sessions, les enseignants discuteront avec les cégépiens du contenu des deux programmes leur permettant de faire un choix plus éclairé.

La réforme des programmes s'est faite à la suite de l'analyse de situations de travail. Le tronc commun de cours actuellement d'une durée de deux ans est réduit pour faire place à un plus grand nombre de cours de spécialisation. Plus de cours d'anglais et d'informatique seront à l'horaire des élèves.

Un nouveau cours en transactions internationales est introduit au programme de Techniques de comptabilité et de gestion qui comportera aussi dorénavant un cours d'initiation au marketing. Dans les deux programmes, un nouveau cours portant sur le service à la clientèle est introduit à la 3e session.

COMPTABILITÉ

L'ancienne voie de sortie en finances devient le programme en Techniques de comptabilité et de gestion. Le volet gestion est plus élaboré pour assurer plus de polyvalence aux finissants, explique Pierre Laliberté, coordonnateur du département et responsable du programme.

Les études collégiales dans ce programme préparent à opérer un système comptable, à participer à la gestion financière d'une entreprise, à prendre part à l'élaboration et au suivi des budgets, à participer à des analyses de coûts, à contribuer à la gestion de projet et à travailler dans un contexte de service à la clientèle.

Les dernières données montrent que des 27 finissants de l'ancien programme de finances ayant terminé en juin 2001, 16 avaient trouvé un emploi relié à leurs études, un travaillait dans un autre domaine et dix poursuivaient leurs études à l'université. Le salaire moyen des jeunes travailleurs était de 13,88/h.



Le Cégep offrira trois des quatre nouveaux programmes remplaçant Techniques administratives.

COMMERCES

L'ancienne voie de sortie en marketing devient le programme Gestion de commerces. Le volet marketing et de représentation commerciale est toujours présent mais la formation en gestion est approfondie.

Réjean Forgues, enseignant au nouveau programme, précise que l'appellation du nouveau programme ne doit pas laisser croire aux futurs cégépiens qu'il ne prépare qu'à la gestion d'un commerce au détail mais qu'il ouvre aussi la porte à la gestion commerciale dans le secteur manufacturier.

Les finissants peuvent agir comme représentants des ventes. Ils participent à la mise en marché de produits et services. Ils assurent le service à la clientèle et participent à l'analyse des ventes. Ils peuvent rédiger des brochures publicitaires, effectuer des sondages, mettre la main à la conception de pages web.

Une enquête auprès de 20 diplômés de l'ancien profil marketing de juin 2001 a montré que huit avaient un emploi relié à leurs études, un travaillait dans un autre domaine et deux étaient en recherche d'emploi six mois après avoir fini leurs cours. Neuf finissants étaient à l'université. Leur salaire moyen était de 10,21$/h sans compter les commissions.

Les cégépiens se trouvent de l'emploi dans la région du Haut-Richelieu et en Montérégie. ■

Des stages de fin d'études en entreprise sont prévus

Les finissants en Techniques de comptabilité et de gestion effectueront un stage de fins d'études de quatre semaines en entreprise.

Pour les élèves en Gestion de commerces, le stage est de six semaines et le Cégep envisage de l'étendre jusqu'à douze semaines.

Les cégépiens sont responsables de se trouver un lieu de stage. Mais le collège reçoit plusieurs offres d'entreprises prêtes à accueillir des stagiaires.

Au Cégep de Saint-Jean, les finissants ont la possibilité d'effectuer leurs stages à l'étranger. Le printemps dernier, sept avaient choisi de le faire. Le collège a conclu des ententes avec des IUT (Institut universitaire de technologies) de Marseille, Figeac, Aurillac, Caen et Lyon pour envoyer des stagiaires dans ces régions de France.

Par ailleurs la formule Alternance travail-études est de plus en plus populaire chez les élèves. Les cégépiens effectuent un stage non crédité mais rémunéré de dix à douze semaines durant l'été. Ce stage est réalisé après la 1re et la 2e année d'étude. Éventuellement la formule pourrait être appliquée aussi aux finissants de 3e année.

UNIVERSITÉ

Au cours des dernières années, près de la moitié des diplômés de Techniques administratives ont poursuivi leurs études à l'université s'inscrivant notamment en administration, en sciences comptables, en informatique de gestion, etc.

De plus en plus d'étudiants y voient la première voie idéale pour entrer à l'École des Hautes-études commerciales ou encore à l'UQÀM en gestion.

Par ailleurs des passerelles ont été aménagées pour permettre aux détenteurs d'un diplôme d'enseignement professionnel du secondaire en comptabilité d'être admis au collégial.

RÉUSSITE

Mentionnons enfin que Techniques de comptabilité et de gestion et Gestion de commerces seront des programmes ciblés par le Plan de réussite du collège. Cela signifie que des mesures spéciales d'encadrement des élèves sont mises en place.

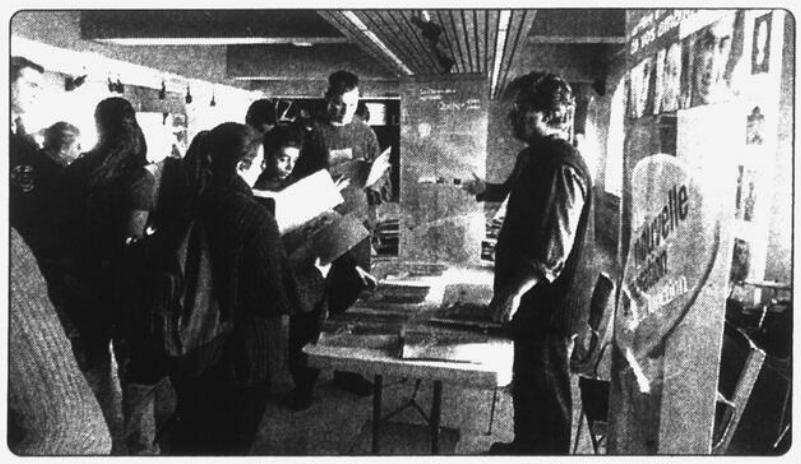
On pense entre autres à la pédagogie de 1re session pour faciliter le passage du secondaire au collégial, assurer une intervention rapide pour éviter les échecs et les abandons au début des études collégiales. Une plus grande concertation est assurée entre enseignants pour encadrer les élèves en difficultés et les inciter à ne pas quitter les études sans avoir compléter tous leurs cours et avoir obtenu leur DEC (diplôme d'études collégiales). ■

Place aux jeunes diplômés dans la fonction publique

Des représentants de la fonction publique québécoise recrutaient des élèves du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, jeudi dernier. Les finissants étaient invités à venir les rencontrer.

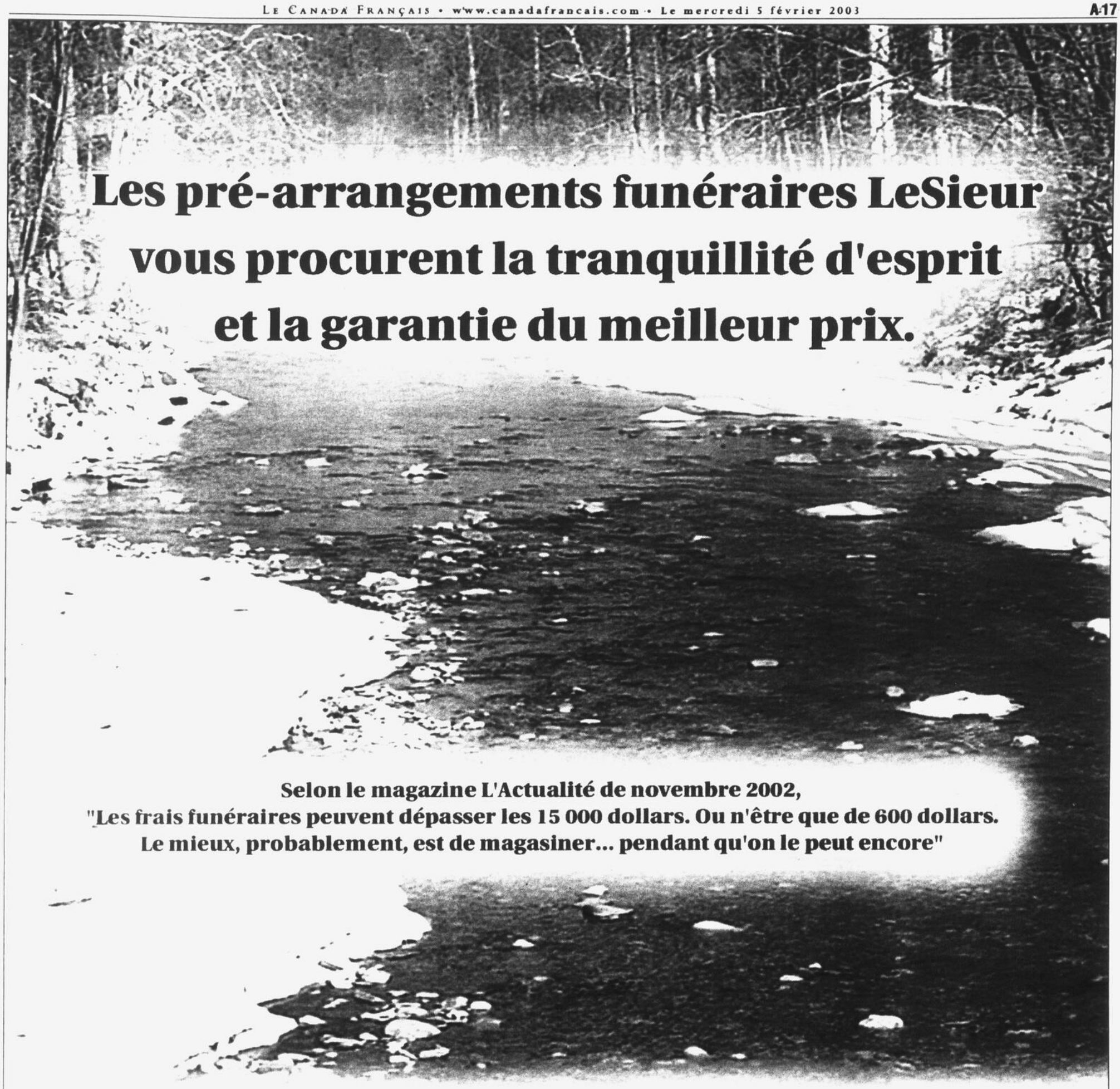
Dans un effort de renouvellement de son personnel, la fonction publique désire fait une plus grande place aux jeunes. Par le biais de concours, les finissants des programmes techniques auront la possibilité d'accéder à des carrières au sein de ministères et d'organismes gouvernementaux.

Les élèves ont pu s'entretenir avec des membres de l'équipe de recrutement tout en s'informant sur ces concours et les démarches à suivre pour s'y inscrire.



Les recruteurs de la fonction publique québécoise au Cégep.

Des représentants du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de l'Environnement, du Revenu étaient présents pour informer les cégépiens des différentes possibilités de carrière. ■



Brochure intitulée
«Que faire lors d'un décès»
disponible gratuitement
en téléphonant au 359-0990

SERVICES FUNÉRAIRES

Le Sieur & Frère inc.

DEPUIS 1920

95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc
114, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 359-0990

SEMAINE DES ENSEIGNEMENTS

UNE ENSEIGNANTE *COUP DE COEUR*

Lyne Beauregard aime le changement

LOUISE BÉDARD

Le meilleur commentaire que peut formuler un parent à Lyne Beauregard, c'est lui confier que son enfant est heureux de partir pour l'école le matin. Sa récompense, cette enseignante de 6e année de l'école Laflamme d'Iberville la trouve aussi quand les jeunes viennent lui raconter comment ils constatent une amélioration et sont encouragés par leur progrès.

L'estime de soi pour ces élèves qui prendront le chemin de l'école secondaire dans quelques mois est très importante, dit-elle.

Mme Beauregard est parmi la vingtaine d'enseignants exceptionnels au Québec dont le travail et l'implication sont mis en relief par le ministère de l'Éducation, dans le cadre du projet *Coup de coeur*, à l'occasion de la Semaine des enseignantes et enseignants.

Elle est toute gênée par cet honneur et estime que plusieurs autres collègues mériteraient un tel hommage. D'ailleurs elle remercie toutes les Carole, Johanne, Marie-Thérèse et compagnie qui l'ont encouragée, accompagnée durant toutes ses années d'enseignement.

René Harvey est un autre enseignant qui fait l'objet de commentaires élogieux à l'occasion de la Semaine des enseignants. Il a enseigné les arts plastiques à Mme Beauregard du temps qu'elle fréquentait l'école secondaire Saint-Georges, à Iberville. Quelle belle coïncidence !

Depuis trois ans, Lyne Beauregard enseigne à l'école, où petite fille, elle a fait sa 1re, 2e et 3e année. C'est un retour à l'école de son enfance après avoir enseigné douze ans à l'école Sacré-Coeur. Ses premiers pas dans l'enseignement, elle les a faits à l'école Notre-Dame-de-Lourdes pour remplacer une enseignante en congé de maternité. Puis elle a été affectée en 1984 à l'école primaire de Clarenceville où elle est restée cinq ans.

RÉFORME

Elle a enseigné à tous les niveaux et a même choisi d'être titulaire de classes multiâges. L'enseignante doit éviter de se sentir isolée dans une telle situation, l'expérience est toutefois très enrichissante sur le plan pédagogique, souligne-t-elle. Dans une classe multiâge, l'enseignement par projet devient un incontournable si on veut embarquer tous les élèves de la classe, explique-t-elle.

Mme Beauregard est donc très à l'aise avec la réforme alors qu'auparavant je me sentais un peu marginal. Ca me réjouit, lance-t-elle en riant. Dès ses études de baccalauréat en pédagogie à l'UQUÀM, elle s'est intéressée à des approches pédagogiques moins conventionnelles. Elle a étudié une année en pédagogie ouverte et en créativité et a continué par la suite à appliquer cette approche.



Lyne Beauregard est de ces enseignantes qui ont l'amour du métier.

FORMATION

Comptant vingt ans d'expérience, Mme Beauregard cherche toujours des occasions de parfaire sa formation. Elle a été de la première cohorte des enseignants de la commission scolaire des Hautes-Rivières inscrite à la formation en enseignement stratégique.

L'enseignement stratégique se situe dans le courant de la psychologie cognitive et cherche à découvrir et à comprendre ce qui se passe et comment cela se passe dans la tête de la personne qui apprend. Pour l'enseignant, il s'agit de trouver les meilleures portes d'entrée chez l'enfant pour l'aider à apprendre.

Lyne Beauregard est une enseignante qui aime le changement. Elle ne craint pas les réformes. J'aime collaborer avec les conseillers pédagogiques, mentionne-t-elle. Ainsi a-t-elle participé à la conception du nouveau bulletin au primaire. Elle a aussi travaillé à l'élaboration d'un portfolio pour les élèves et a même donné de la formation sur le sujet à d'autres enseignants. Elle utilise cet outil depuis six ans dans sa classe. Elle croit qu'il permet aux élèves de mieux constater leurs forces et leurs faiblesses ainsi que leur progrès à travers les différents travaux réalisés au cours de l'étape et d'être ainsi encouragés.

Je suis bien dans ma classe mais j'aime beaucoup suivre de la formation, ça maintient l'enthousiasme, fait-elle valoir. Après la formation reçue sur la réforme, Mme Beauregard est maintenant prête à passer à autre chose. À défaut de se voir offrir de nouvelles formations par la commission scolaire, elle accueille des stagiaires qui apportent un vent de renouveau.

L'enseignement est un métier exigeant beaucoup d'énergie mais c'est aussi un métier valorisant qui constitue toujours un bon choix de carrière pour les jeunes, considère-t-elle. Les conditions de travail sont bonnes et bien méritées, conclut-elle. Pas question de relaxer un matin où elle se sent moins en forme quand onze filles et dix-huit garçons l'attendent en classe. ■





Semaine des enseignements

Le secret de René Harvey

Lutter contre la routine et faire confiance aux jeunes

Louise Bédard

À dix-neuf ans, René Harvey s'est retrouvé devant une classe de 33 garçons à l'école Saint-Georges, à Iberville. Les élèves étaient grands, ils avaient des moustaches. Ils étaient plus âgés que la moyenne ayant doubler des années. Lui était gêné, sans expérience. Il devait leur enseigner les arts plastiques.

La directrice, Denise Ménard, n'avait pas tellement confiance qu'il puisse faire l'affaire. Il a persisté. Un mois plus tard, il avait tout à fait le contrôle et a conquis les élèves grâce à son enthousiasme.

L'enseignement aura tout de même été une lutte pour René Harvey qui en est à sa 32e année dans le métier. Une lutte pour vaincre sa timidité mais aussi une lutte contre la routine et pour convaincre des possibilités de réaliser quantités d'idées qui font aujourd'hui de lui un «metteur en scène de projets emballants».

C'est ainsi que le ministère de l'Éducation décrit des enseignants de sa trempe qui par leur imagination, leurs énergies et le temps qu'ils investissent à mettre sur pied des projets, motivent et enthousiasment leurs élèves.

René Harvey, un homme qui enfant n'aimait pas l'école, a su captiver des générations de jeunes leur faisant goûter au théâtre et à la culture. Il a travaillé fort. Il a foncé.

Festival

En 2003, il réussit toujours à captiver des élèves de 3e, 4e et 5e secondaire par le théâtre de Molière, Feydeau et Goldoni tout en insufflant dans toute l'école un vent de culture.

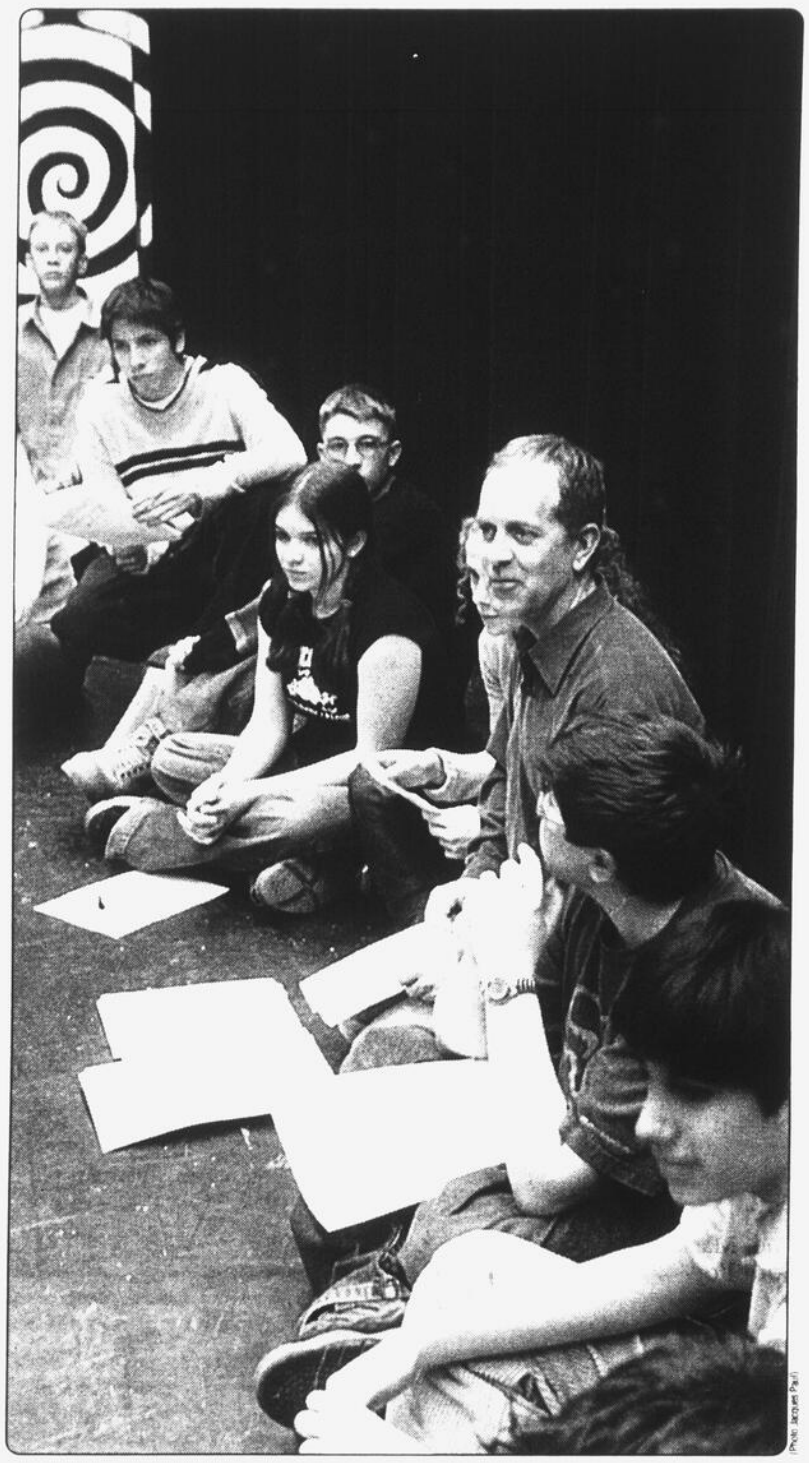
Enseignant en art dramatique à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot depuis 21 ans, il organise chaque année avec ses élèves le Festival de théâtre scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, auquel participent des écoles du Québec et d'ailleurs au Canada. Il est allé avec eux en France, à Vancouver. Le Festival a été créé pour montrer aux jeunes ce qui se fait comme théâtre à l'extérieur de la région, rappelle-t-il.

Le Festival en sera à sa 14e édition cette année. C'est un conseil d'administration constitué de 21 jeunes et d'un enseignant (René Harvey) qui en dirige les destinées et le budget variant entre 15 000 $ et 20 000 $. Faire confiance aux élèves est en partie la recette de René Harvey qui veut ainsi former des jeunes capables d'administrer un événement culturel. Ancrer une tradition dans l'école est aussi une des préoccupations de l'enseignant.

«J'ai toujours voulu aller plus loin. Mon objectif a toujours été de renouveler les défis», déclare-t-il. À son arrivée à l'école, il n'avait qu'un tourne-disque et deux spots de lumière pour enseigner l'art dramatique. Aujourd'hui, grâce aux nombreuses activités de financement mis sur pied avec les élèves, l'auditorium de la polyvalente est doté d'une régie très bien équipée, de spots d'éclairage programmables, d'ordinateur, etc. L'école peut compter sur une garde-robe de 1 000 costumes de théâtre.

Au cours de sa carrière, René Harvey a écrit pas moins de 265 pièces et des adaptations pour permettre à la trentaine d'élèves de chaque groupe de jouer sur scène. Il aimerait maintenant les publier.

La culture à la polyvalente, c'est aussi des spectacles de danse présentés régulièrement par les élèves, la Semaine de la performance alliant le chant, la danse et les variétés, le Gala du mérite scolaire, le Bye Bye Poly, etc. C'est toute une vie culturelle à laquelle René Harvey a activement contribué au cours des dernières années avec ses collègues et les élèves. ■



L'enseignant a su associer les jeunes à ses projets.

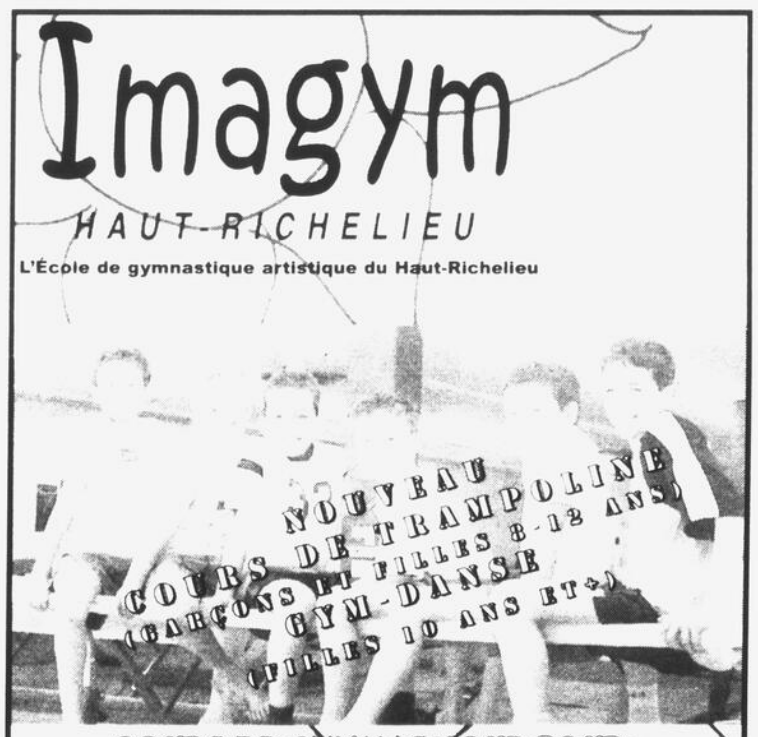


Non, il n'y a pas d'école!

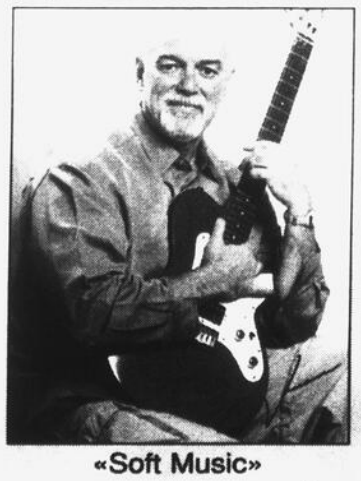
Hier, Brigitte Daigle et son fils Louis se sont rendus à l'école Marie-Derome, de Saint-Jean, mais l'établissement était fermé pour la journée, comme l'étaient d'ailleurs toutes les écoles de la région, à cause de la pluie verglaçante. ■

ERRATUM
dans l'Album de bébés 2002 de l'édition du 29 janvier dernier
Nos excuses pour les inconvénients.

Julien Brisson
né le 12 février
fils de Sophie et Steeve
secteur Saint-Luc
102831-3c36-Lb

Imagym
HAUT-RICHELIEU
L'École de gymnastique artistique du Haut-Richelieu


COURS DE GYMNASTIQUE POUR :
BOUT DE CHOUX (3 ANS À 5 ANS)
FILLES ET GARÇONS DÉBUTANTS, INTERMÉDIAIRES ET AVANCÉS (6 ANS À 12 ANS)
SESSION PRINTEMPS 2003
Période d'inscription :
1er février au 22 février 2003
Informations :(450) 358-6546
108817-3c36-L

La Campagnarde
STRESSÉS !?
Un petit souper à deux !?

Ou en groupe !?
«Soft Music»
VENEZ DONC VOUS DÉTENDRE !
AMBIANCE UNIQUE - TABLE D'HÔTE - CARTE DES VINS
Tous les vendredis et samedis soirs
à compter du 14 février ♥
Réservez tôt, places limitées !
197, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Autrefois «Chalet Suisse») 347-1551
104145-3c36-y

AU CÉGEP

Connaissez-vous les services du Centre de formation à l'entreprise?

LOUISE BÉDARD

La gestion, les langues et l'informatique constituent les trois principaux champs de la formation offerte aux entreprises par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Conférencier invité à un dîner Nouvelle garde de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, le directeur du Centre de formation à l'entreprise du Cégep, Claude Levasseur, a profité de l'occasion pour faire connaître le Centre et ses services.

D'entrée de jeu, M. Levasseur a souligné les efforts investis par l'institution pour s'ouvrir sur le milieu et développer les contacts avec la communauté. On n'a qu'à penser aux nombreux stages effectués par les cégépiens dans les entreprises de la région. L'ouverture du collège se traduit aussi par des activités importantes de coopération internationale au Gabon. M. Levasseur n'a pas manqué de rappeler que Saint-Jean possède le service de coopération internationale le plus important du réseau collégial.

ENTREPRISES

Le directeur du Centre a plaidé que la formation offerte aux entreprises par le collège se veut adaptée à leurs besoins et personnalisée. Le Centre propose aux employeurs des activités bâties sur mesure. À la demande, les formateurs se rendent en entreprise, sur les heures de travail des employés ou encore à l'intérieur d'un horaire réaménagé, pour y insérer la formation.

Une rencontre précède toujours la formation pour bien évaluer les besoins de l'entreprise.«Si nous ne pouvons répondre à vos besoins, nous vous le dirons», a-t-il assuré à la trentaine de personnes présentes. «On n'est pas là pour vendre de la formation mais offrir un service à l'entreprise», a-t-il insisté.

Répondant à une question de la salle, le directeur du Centre n'a pas écarté la possibilité de partenariat avec d'autres organismes et entreprises de formation.

GESTION

Dans le domaine de la gestion, le Cégep propose un cours de six heures en gestion du personnel portant plus spécifiquement sur *L'application judicieuse des mesures disciplinaires: un art à développer*.

Cette formation s'adressant aux cadres, particulièrement ceux de premier niveau, traite des étapes à suivre lors d'un manquement de la part d'un employé, des droits reconnus aux employés par les lois du travail ou la convention collective, etc. Des analyses de cas sont faites en équipe afin d'appliquer les concepts appris.

Dans le même domaine de la gestion, le Cégep offre un cours de six heures sur *Le leadership: utilisez-vous le bon style?* La formation a pour but d'identifier les qualités d'un bon gestionnaire et de son leadership, de discuter des situations obligeant le gestionnaire à modifier son style de leadership. Le cours permet à la personne inscrite d'analyser son propre style de leadership, de travailler à des études de cas et d'analyser divers styles d'employés.

SÉCURITÉ CIVILE

Deux formations traitent de la gestion des risques et de la sécurité civile. Ces cours viennent répondre aux besoins des entreprises qui doivent se conformer aux nouvelles dispositions de la Loi sur la sécurité civile.



Claude Levasseur, directeur du Centre de formation à l'entreprise du Cégep.

Le premier cours a pour titre *La gestion des risques: une loi et son application*. Le cours retrace entre autres les causes et les événements qui ont amené l'adoption de la loi. Il identifie les obligations et les pouvoirs de chacun des intervenants. Il est question aussi de schéma de risques, du Comité mixte municipalité/industries, du Plan national de sécurité publique, etc.

Dans le second cours intitulé *Introduction à la sécurité civile et à la gestion des risques* d'une durée de douze heures, les participants abordent entre autres la gestion des risques et le plan de mesures d'urgence. Des exemples pratiques de situations susceptibles d'être rencontrées par les entreprises sont apportées.

INFORMATIQUE

En informatique et nouvelles technologies, le Cégep offre des formations avec les logiciels Outlook 2000 et Office 2000, de comptabilité informatisée, de design et graphisme, et sur les systèmes d'exploitation: linux, Windows, Novell. Les cours se donnent au collège ou en entreprise.

Sur la liste des cours de langues, on trouve des perfectionnements en anglais des affaires et en communication anglaise mais aussi en espagnol afin de répondre aux nouveaux besoins des entreprises qui exportent.

Outre des cours, le Centre de formation se dit en mesure de répondre aussi à divers besoins de l'entreprise grâce à sa banque de formateurs. Service à la clientèle, consolidation d'équipe, gestion de fin de carrière sont parmi les sujets identifiés par M. Levasseur. ■





Claude Phaneuf
journaliste

Patrick Larivière,
coordonnateur
347-0323, poste 298

THÈME :

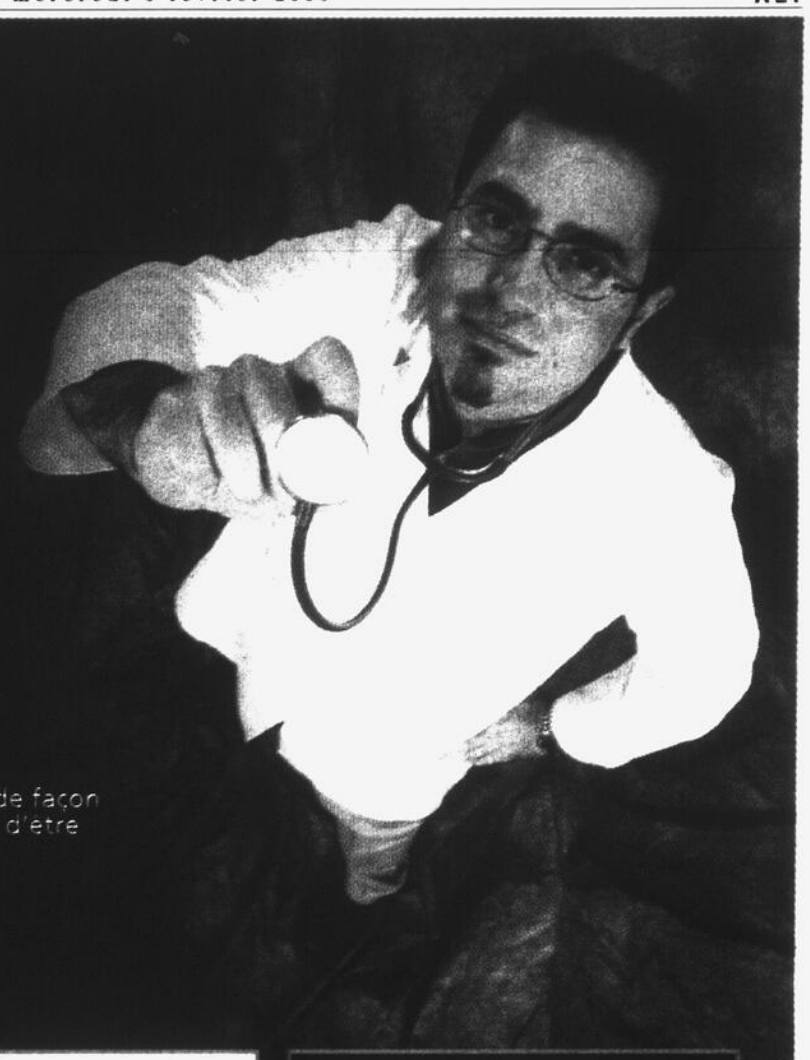
LES
PROFESSIONNELS

Vous êtes un professionnel ?
Faites parler de vous et soyez vu...
partout dans le Haut-Richelieu !

Contactez notre
service des ventes
(450) 347-0323

293131-3c35-dr

Février, le Mois du coeur



Quel est votre indicateur de stress?

Il peut être difficile de comprendre le stress. Le bouleversement émotif qu'il entraîne peut rendre notre vie quotidienne misérable. Il peut aussi affecter notre santé physique, souvent de façon draconienne. Aussi étrange que cela puisse sembler, nous ne sommes pas toujours conscients d'être stressés. Il peut être difficile d'identifier les habitudes, les attitudes et les signes qui dénotent un problème parce qu'ils sont devenus tellement familiers.

Quel est votre niveau de stress?
Découvrez-le en répondant aux questions suivantes.

VOUS ARRIVE-T-IL SOUVENT DE:	OUI	NON
Négliger votre alimentation?		
Essayer de tout faire vous-même?		
Perdre contrôle facilement?		
Fixer des buts irréalistes?		
Ne pas voir l'humour dans des situations qui amusent les autres?		
Être impoli(e)?		
Faire des «montagnes» des riens?		
Attendre que les autres agissent à votre place?		
Avoir de la difficulté à prendre des décisions?		
Déplorer votre manque d'organisation?		
Éviter les gens qui ne partagent pas vos idées?		
Tout garder au-dedans de vous?		
Négliger l'exercice physique?		
Entretenir peu de relations capables de vous supporter?		
Utiliser des somnifères ou des tranquillisants sans ordonnance?		
Ne pas vous reposer suffisamment?		
Vous fâcher lorsqu'on vous fait attendre?		
Ne pas vous occuper de vos symptômes de stress?		
Remettre les choses à plus tard?		
Penser qu'il n'y a qu'une seule façon de faire les choses?		
Ne pas trouver de temps pour relaxer dans une journée?		
Potiner?		
Courir toute la journée?		
Passer beaucoup de temps à vous plaindre du passé?		
Être incapable de vous isoler du bruit et de la foule?		

Donnez-vous 1 point pour chaque «OUI» et 0 pour chaque «NON».

RÉSULTAT FINAL: _____ OUI _____ NON

Ce que votre résultat signifie...

1 à 6 points : Il y a peu de tracasseries dans votre vie. Assurez-vous cependant qu'en essayant à tout prix d'éviter les problèmes, vous ne ratez pas l'occasion de relever de nouveaux défis.

7 à 13 points : Vous exercez sur votre vie un contrôle raisonnable. Occupez-vous de vos choix et habitudes qui pourraient vous causer un stress inutile.

14 à 20 points : Vous vous approchez de la zone dangereuse. Vous pourriez présenter des symptômes reliés au stress et vos relations pourraient être tendues. Réfléchissez bien aux choix que vous avez faits et réservez-vous chaque jour des pauses pour relaxer.

Plus de 20 points : Urgence! Arrêtez-vous dès maintenant, réexaminez votre mode de vie, changez vos habitudes, faites attention à votre alimentation, faites de l'exercice et pratiquez la relaxation.

Pharmacie Joanne Mailloux
Affiliée à
Joanne Mailloux
pharmacienne
300, boul. Saint-Luc, Saint-Luc (Québec) J2W 2A3
Tél. : (450) 359-0506 • Téléc. : (450) 359-0024


Complexe sport Absolu
INFORMATIONS
(450) 358-6604 • www.sport-absolu.com
15, rue Jacques-Cartier Nord, Pavillon Vanier
SUR LE SITE CAMPUS DU FORT SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Centre de Conditionnement
X-Trême
Stéphane Plouffe
87, boul. Saint-Luc, local 10
Saint-Luc (Québec) J2W 1E2
Tél. : (450) 359-9444
Messagerie : www.xtremegym.com

Panier Santé
Aliments et produits naturels
Tél. : (450) 347-3122
Téléc. : (450) 347-3112
Alain Veilleux (Naturopathe (prop.)) / Monique Rodrigue (Conseillère (prop.))
22, Place du Marché, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2P4

DANIEL LUSSIER
PHARMACIEN
122, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 2K1
(450) 347-2347 ou 347-2389
Heures d'ouverture
Lundi au vendredi de 9 h à 20 h
Samedi de 9 h à 13 h
LIVRAISON GRATUITE
ASSOCIÉ À SANTE Services

Boulangerie - Restaurant
Carrefour Richelieu
600, rue Pierre-Caisse
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Entrée Banque de Commerce)
349-4718


DELIA
Boulangerie artisanale
Mets cuisinés santé
149, boul. Saint-Luc
Saint-Luc (Québec) J2W 2M5
349-0888

Alain & Guy M. Papillon,
pharmaciens
Affiliés à : ESSAIM
Venez rencontrer notre infirmière,
AUJOURD'HUI, CE MERCREDI 5 FÉVRIER !
900, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-4931

Pour vivre activement plus longtemps...

Option Chiropratique St-Luc
Dr Alain Levaque, B.Sc., D.C.
Chiropraticien
Option Santé Chiropratique St-Luc 252, boul. St-Luc
Il suffit de telephoner ! (450) 359-2225

On trouve de tout... même un ami
JEAN COUTU
348-9251
947, boul. du Séminaire
Saint-Jean-sur-Richelieu


Aliments naturels
145, boul. Saint-Joseph
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-8238
HALLES
Sur présentation de ce coupon.
10% de réduction
sur tous les remèdes et suppléments jusqu'au 28 février 2003.

chez cora
GRATUIT ! Cocktail de fruits (Valeur de 2,95$)
Valable du 5 au 16 février 2003
À l'achat d'un repas de 4$. Un coupon par personne. Ne peut être jumelée à une autre promotion et n'a aucune valeur monétaire.
*Sur présentation de ce coupon.
349-5800
Seulement au
315, rue MacDonald, Saint-Jean-sur-Richelieu

PROGRAMME D'ANALYSES BIOMÉDICALES AU CÉGEP

Deux nouveaux laboratoires au coût de 1,2 M$

LOUISE BÉDARD

Le Cégep aménagera deux nouveaux laboratoires pour l'enseignement du programme d'Analyses biomédicales, au coût de 600 000 $. Il procédera aussi à l'acquisition d'équipements spécialisés pour une somme équivalente. Au total environ, 1,2 million de dollars seront consacrés au cours des prochains mois à la modernisation des installations.

Ces investissements vont de pair avec l'entrée en application du nouveau programme technique en vigueur à l'automne prochain. Technologie de laboratoire médical devient Technologie d'analyses biomédicales.

Les besoins de main-d'oeuvre sont tels que le ministère de l'Éducation demandent aux collèges de doubler les admissions à ce programme. Pour accueillir plus d'élèves, Saint-Jean porte de deux à quatre le nombre de laboratoires dédiés à l'enseignement de ce programme. Des réaménagements de locaux devront être réalisés dans un secteur du collège. Les travaux seront effectués cet été. Le Cégep investit de sa poche quelque 200 000 $.

L'implantation du programme apporte au Cégep des subventions importantes pour faire l'acquisition de nouveaux appareils de laboratoire dont vingt-cinq microscopes additionnels, des logiciels de gestion de laboratoire déjà en utilisation dans les hôpitaux, etc.



Richard Hélie, enseignant en Analyses biomédicales, avec ses élèves.

MOLÉCULAIRE

Quant au contenu du programme, le grand changement est l'ajout de la biologie moléculaire à la grille des cours pour rendre les finissants plus polyvalents.

Depuis cinq ans déjà, Saint-Jean avait introduit un cours de biologie moléculaire au programme. La révision du programme n'apporte pas de changement notable à Saint-Jean qui n'a pas attendu le ministère de l'Éducation pour moderniser le contenu de son enseignement. Par ailleurs le Cégep restera le seul collège à offrir un stage de biologie moléculaire à ses élèves.

Même si de 60% à 70% des diplômés dénichent un emploi en milieu hospitalier, les centres de recherche, les laboratoires de biologie moléculaire, l'industrie pharmaceutique et agroalimentaire constituent un marché d'emplois de plus en plus intéressant pour les finissants. L'an passé, le Cégep a reçu pour ses élèves deux fois plus d'offres d'emplois qu'il n'a diplômé de finissants, indique Marie Rousseau, enseignante coordonnatrice du programme.

Depuis deux ans, le Cégep admet une trentaine d'élèves en 1re année et une vingtaine terminent leurs études. C'est une bonne moyenne, précise Mme Rousseau. Le contenu du programme est chargé mais l'encadrement des élèves est assuré, ajoute-t-elle mentionnant qu'une grille de cours a été établie pour permettre à certains collégiens de compléter leurs études en quatre ans plutôt que trois. Le cours de maths 526 plutôt que math 536 est maintenant le préalable exigé. Les cours de Chimie 584 et Physique 584 sont toujours demandés. Un programme de mise à niveau est offert s'ils manquent aux élèves un, deux ou trois préalables.

Le DEC (diplôme d'études collégiales) est exigé pour être admis à l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec et pratiquer en milieu hospitalier. Les diplômés peuvent se présenter à l'examen de la Société canadienne des sciences de laboratoire médical et obtenir ainsi le droit de pratique à travers le Canada.

EMPLOI

La majorité des jeunes qui entreprennent des études dans le domaine sont motivés au départ par le désir de faire partie d'une équipe médicale. Par ailleurs, l'introduction de la biologie moléculaire a amené plus de garçons à choisir les études en Analyses biomédicales parce qu'elles ouvrent maintenant la porte à des milieux de travail plus diversifiés que les hôpitaux.

En 3e année, les élèves ont l'occasion d'acquérir une expérience de travail durant six mois dans des laboratoires diversifiés. Durant vingt-six semaines, de novembre à mai, ils sont plongés en milieu de travail.

Parmi les partenaires du Cégep pour les stages, mentionnons les laboratoires des centres hospitaliers du Haut-Richelieu, Charles-Lemoyne (Longueuil), Anna-Laberge (Châteauguay) et Verdun. S'ajoutent des laboratoires de biologie moléculaire de l'Institut de recherche en biotechnologie, de l'Institut de recherche clinique de Montréal, des centres de recherche d'Agriculture Canada, des universités de Montréal et de l'UQUÀM ainsi que des entreprises comme DNA LandMarks de Saint-Jean.

De plus, le Cégep a des ententes avec des instituts universitaires de technologie (IUT) de France permettant à des finissants de réaliser des stages dans des laboratoires de biologie moléculaire d'universités de Lyon et d'Angers.

Les stages dans ce type de laboratoires offrent l'occasion aux cégépiens de côtoyer des chercheurs et incitent certains élèves à poursuivre leurs études à l'université, souligne enfin Mme Rousseau. ■

PASSERELLE AVEC L'UNIVERSITÉ

Entente entre le Cégep et l'UQTR

LOUISE BÉDARD

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a signé une entente avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) permettant à ses diplômés du programme Analyses biomédicales d'entreprendre des études universitaires et voir une partie de leurs cours crédités.

Vendredi dernier, Claude Gicquaud, directeur du programme de biologie médicale de l'UQTR, et Serge Brasset, directeur général du Cégep, paraphaient le protocole d'entente en présence des enseignants du programme.

Les diplômés du cégep qui s'inscriront au baccalauréat se verront reconnaître huit cours, soit vingt-quatre crédits. Un bon coup de pouce en entreprenant des études universitaires puisque huit des dix cours de première année de bac seront reconnus. Rappelons que le bac est de 90 crédits. Un étudiant qui suit des cours d'été pourra compléter son bac en deux ans, fait observer M. Gicquaud.

Chaque année quelques diplômés du programme choisissent de poursuivre leurs études à l'université. La moitié des professeurs enseignant le programme au Cégep sont passés par le baccalauréat. Le collège reçoit en stage de ses anciens étudiants qui ont décidé de poursuivre leurs études à UQTR.

Cette reconnaissance de crédits constitue aussi une belle reconnaissance de la valeur de l'enseignement collégial, soulignent Lucie Lahaie, adjointe à la Direction des études du collège et Marie Rousseau, coordonnatrice du secteur d'Analyses biomédicales. Le bac est exigé de plus en plus. C'est le cas dans le réseau de la santé de certaines provinces canadiennes, fait remarquer cette dernière.



Claude Gicquaud de l'UQTR et Serge Brasset, dg du Cégep, signent le protocole d'entente. À leur droite Lucie Lahaie, adjointe à la Direction des études, à leur gauche, Marie Rousseau, coordonnatrice du programme d'Analyses biomédicales.

Pour les diplômés des études collégiales en Analyses biomédicales comme pour les bacheliers du programme de biologie médicale, les perspectives d'emploi sont excellentes. Le taux de chômage est inférieur à 5% chez nos finissants, mentionne M. Gicquaud. ■

SEARS

PRIX EN VIGUEUR DU DIMANCHE 2 AU SAMEDI 8 FÉVRIER 2003, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS.

rabais 40%

MODE LEVI'S[MD] À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

À l'exclusion du modèle Levi's[MD] 501[MD]



rabais 25%

TOUS LES SOUS-VÊTEMENTS ET CHAUSSETTES JOCKEY[MD] À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

Rég. Sears 4,50-30 $. Ch. ou la paire

3[37]-22[50]

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 23 février 2003





rabais 40%

CHEMISE HABILLÉE VAN HEUSEN[MD] À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

En polyester et coton.

Rég. Sears 29,99. **17,99**

Et, **rabais 30%** sur toutes les autres chemises habillées Van Heusen pour hommes

rabais 40%

PANTALONS SPORT ARNOLD PALMER[MD] 'WHISPER FLANNEL' À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

En polyester.

Rég. Sears 49,99. Chac. 29,99





rabais 40%

MAILLOTS À MINI-MAILLE GAUFFRÉ R&R[MC] À ENCOLURE RAS DU COU OU DE STYLE POLO À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

Maillot à encolure ras du cou.
Rég. Sears 24,99
14[99]

Maillot de style polo. Rég. Sears 29,99
17[99]

Et, **rabais 30%** sur tous les autres vêtements tout aller R & R à prix ordinaires pour hommes

rabais 30%

TOUTES LES CHAUSSETTES BOULEVARD CLUB[MC], PROTOCOL[MD] ET R & R[MC] À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES





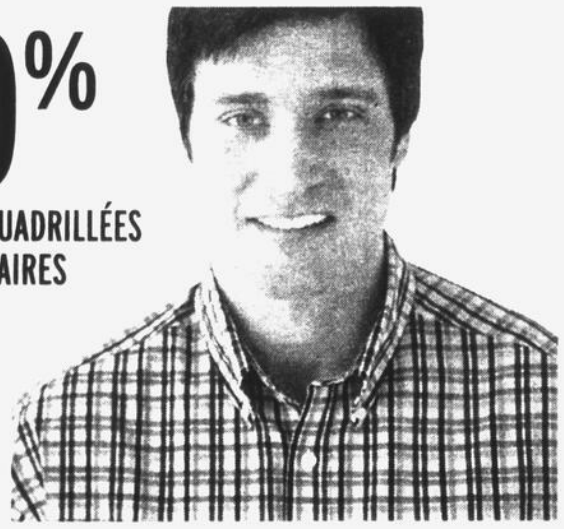
rabais 30%

TOUS LES SOUS-VÊTEMENTS PIERRE CARDIN[MD] ET BOULEVARD CLUB À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

rabais 40%

TOUTES LES CHEMISES QUADRILLÉES RETREAT[MD] À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

Rég. Sears 24,99. Chacune
14[99]





rabais 30%

PANTALONS SPORT DOCKERS[MD] À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES

Rég. Sears 69,99-79,99. Chac.
48,99-55,99

À l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97

NE022G703

© 2003. Sears Canada Inc.

293498-3c36-n

DU 3 AU 14 FÉVRIER

Campagne de sécurité pour le transport scolaire

Du 3 au 14 février se tient la 15e campagne de sécurité du transport scolaire. Les activités au programme sont menées par le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu, les différents transporteurs scolaires et l'ATEQ.

Pendant deux semaines, Mario Racine, des Autobus Racine et responsable de la campagne dans la région au niveau de l'Association du transport écolier du Québec, rendra visite aux enfants de la maternelle jusqu'à la troisième année du primaire. «Avant notre visite, ils visionnent en classe le vidéo *Bubusse en autobus* qui explique toutes les mesures de sécurité à prendre autour et à bord d'un autobus. Ils font aussi un casse-tête qui récapitule ce qu'il faut faire et ne pas faire», précise-t-il.

Ensuite, les élèves sont invités à une simulation d'embarquement et de débarquement de l'autobus. «Nous avons une auto-patrouille qui simulera l'automobile qui s'approche de l'autobus et nos agents superviseront les enfants et leur diront ce qu'ils doivent faire ou ne pas faire», ajoute l'agent Jean-Pierre Chouinard.

L'accent est aussi mis sur le fait qu'il ne faut pas aller chercher ce qu'on a échappé sous l'autobus sans le chauffeur et qu'il faut regarder des deux côtés lorsqu'on traverse la rue. Enfin, on abordera l'aspect de la discipline à bord de l'autobus et on leur expliquera où sont situées les sorties de secours et qu'il est important de ne pas jouer avec.

Tous les élèves seront rencontrés, même ceux qui marchent pour se rendre à l'école. «Tous les enfants prennent à un moment donné l'autobus, que ce soit pour aller à l'école ou pour une sortie. Il faut que tous soient au courant de la sécurité», rappelle M. Racine.

Les chauffeurs d'autobus sont aussi sensibilisés à la campagne de sécurité.

Les principaux transporteurs scolaires de la région, soit le groupe Viens, Racine, Eugène Dolbec et fils, Richelieu, Vézina René, participent à cette semaine.

OPÉRATIONS POLICIÈRES

Des opérations de surveillance seront aussi faites par les policiers sur les circuits d'autobus et en particulier sur la 104 en direction La Prairie et sur le Grand Bernier. La zone du parc de roulottes Rémillard sera aussi dans la mire des agents.

Ils surveilleront aussi les zones scolaires et porteront une attention spéciale aux automobilistes afin de vérifier s'ils respectent les feux de signalement des autobus. Enfin, ils veilleront à ce que les jeunes ne se bousculent pas près des autobus ou aux arrêts d'autobus, sur les différents circuits de la région.

Des policiers pourraient même monter à bord des autobus comme l'an passé. L'année dernière, 52 opérations ont été faites et 13 billets d'infraction ont été mis aux automobilistes qui ne respectaient par la signalisation des autobus ou faisaient de l'excès de vitesse sur les circuits empruntés par les autobus.

PRÉSIGNALEMENT

Mario Racine mentionne que certains chauffeurs d'autobus utilisent leurs feux d'urgence pour avertir les automobilistes qu'ils s'arrêteront bientôt pour embarquer ou débarquer un enfant. Le gouvernement du Québec prévoit d'ailleurs mettre en vigueur en 2004 une loi qui obligerait les autobus à se munir de feux de présignalement. Ces feux jaunes se trouvent déjà sur certains autobus et sont situés à l'arrière, à côté des feux d'arrêt.

Le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu et l'ATEQ demande donc aux conducteurs d'être attentifs à ces signalements, qui sont surtout utilisés sur les routes où la vitesse est élevée. ■

La cantatrice chauve: une expérience théâtrale étonnante!

JOHANNE LATOUR

C'est devant une foule enthousiaste que des étudiants de secondaire 5 de la polyvalente Armand-Racicot ont présenté *La cantatrice chauve* d'Eugène Ionesco, le 29 janvier dernier. Si l'on se fie aux rires et aux applaudissements qui ont éclaté à plusieurs reprises tout au long de la pièce, les spectateurs ont beaucoup apprécié la mise en scène inventive ainsi que le jeu - tantôt retenu, tantôt exubérant - des jeunes comédiens.

Comment décrire *La cantatrice chauve?* Sur le feuillet distribué aux spectateurs, on pouvait lire l'esquisse suivante: «Il y a quelques années, Eugène Ionesco eut l'idée, un beau jour, de mettre, l'une à la suite de l'autre, les phrases les plus banales, faites des mots les plus vides de sens ou des clichés les plus éculés qu'il a pu trouver dans son propre vocabulaire, dans celui de ses amis ou dans des manuels de conversation étrangère.»

Au début, M. et Mme Smith se disent des banalités. Plus tard, le couple anglais recevra la visite de M. et Mme Martin et d'un pompier, sans oublier la bonne, Marie, qui vient parfois mettre son grain de sel. Toutefois, la conversation demeure toujours aussi absurde, futile et, par moments, assez comique.

Le dialogue des personnages était donc ponctué de blagues qui n'ont pas manqué d'effet. Parfois, aussi, il était interrompu par des interludes musicaux truculents. Quand le pompier est arrivé, par exemple, tous les comédiens se sont lancés sur la scène pour une danse endiablée, sur l'air de *L'incendie à Rio*, de Sacha Distel. *Parole, parole*, la célèbre chanson de Dalida, a aussi été mise à profit, le temps d'une petite chorégraphie.

Éric Yelle, professeur d'art dramatique, s'est permis quelques libertés avec la mise en scène de cette pièce écrite en 1950, puisqu'il disposait de 28 comédiens, alors que le texte ne comprend que 6 personnages. Il a réussi son pari grâce à des transitions efficaces ainsi qu'à ces scènes où tous les comédiens étaient réunis, soit pour danser, soit pour réciter en choeur des phrases absurdes. À propos, la cantatrice chauve se coiffe toujours de la même façon... ■



Malgré leur air sérieux, la discussion de M. et Mme Smith franchit souvent les limites du ridicule... au grand bonheur de l'auditoire.



LA LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ (LFI)

BUT D'UNE TELLE LOI ?



par Robert Ste-Marie, CIP Syndic

- Permettre à un débiteur honnête, mais malchanceux ou victime de circonstances particulières d'obtenir une libération de ses dettes afin de faciliter sa réhabilitation
- Contrôler, par le biais du syndic de faillite licencié, la distribution et la répartition des biens entre les créanciers
- Permettre s'il y a lieu, la tenue d'une enquête sur les affaires du failli
- Promouvoir la responsabilité sociale du failli
- Promouvoir la confiance à l'endroit du système de crédit
- Faciliter la restructuration des entreprises

C'est une Loi ! Il faut s'en servir... à bon escient.

Vous pouvez consulter un syndic de faillite licencié ou un professionnel de l'insolvabilité.

Première consultation gratuite sur rendez-vous

Primeau, Proulx & Associés inc.
Robert Ste-Marie, CIP Syndic
134, rue Saint-Charles,
Saint-Jean-sur-Richelieu
Téléphone : (450) 545-1070

275333 3c36-L



Modifications apportées aux entreprises de remorquage dans votre secteur

Nous accueillons de nouveaux partenaires à titre de remorqueurs pour continuer à desservir votre région.

Nous comptons désormais :

REMORQUAGE CONRAD D
pour le secteur de Saint-Jean et Saint-Luc

et

REMORQUAGE GRAVELINE
pour le secteur de Saint-Athanase et Iberville

Nous sommes assurés que ces deux entreprises pourront continuer à vous satisfaire et à vous servir d'une façon rapide et efficace.

101697-3c36-Lg

Clarenceville: les citoyens rejettent le projet d'aqueduc du village

GILLES BÉRUBÉ

Les citoyens de Saint-Georges-de-Clarenceville rejettent le projet de réseau d'aqueduc pour alimenter le village. Ils jugent la solution trop coûteuse, aussi réclament-ils la tenue d'un référendum sur le projet.

L'été dernier, les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé l'octroi d'une aide financière de 855 000 $ pour la construction d'un réseau d'aqueduc pour alimenter le village. La municipalité devait assumer de son côté un montant de 721 400 $, selon le projet annoncé à l'époque. Les travaux devaient coûter près de 1,6 million. Il semble que le dossier ait changé depuis ce temps. Les travaux seraient maintenant évalués à 3 millions, si l'on en croit Line Rock, une porte-parole du Comité des citoyens de Clarenceville pour l'eau.

Pour financer les travaux, la municipalité a adopté un règlement d'emprunt qui a été soumis à la procédure de signature de registre, le 20 janvier. Légalement, les citoyens qui signent le registre demandent la tenue d'un référendum sur le règlement d'emprunt. Concrètement, c'est la première étape de la procédure à laquelle les citoyens peuvent intervenir pour contrer un projet.

Il fallait 35 signatures pour forcer la tenue d'un référendum. 127 citoyens ont signé le registre, ce qui représente un peu plus de la moitié des personnes habilités à voter au référendum, indique Mme Rock. Face à cette situation, le conseil peut décider de poursuivre la procédure et de tenir un référendum. On peut penser que le règlement sera défait, compte tenu du nombre de signataires du registre. Le conseil peut aussi tout simplement retirer le règlement ou il peut le modifier. Il doit en être question à la séance publique de demain jeudi, le 6 février.

Selon Mme Rock, le projet est trop coûteux pour les problèmes qu'il règle. S'il se réalise, chaque ménage concerné assumera une facture oscillant entre 8000 $ et 11 000 $, selon la largeur de façade des propriétés. À cela s'ajouteront des frais pour les compteurs, le branchement au réseau et les frais annuels d'exploitation. C'est aussi sans compter l'agrandissement et la modernisation de l'usine de filtration d'Henryville, qui approvisionne Clarenceville en passant par Saint-Sébastien et Venise-en-Québec. Pour chaque maison, la note annuelle dépassera le millier de dollars si le projet est financé sur 20 ans.

Selon le comité, une quinzaine de ménages éprouveraient réellement des problèmes d'approvisionnement ou de qualité d'eau potable. Il estime qu'il y a sans doute d'autres solutions pour régler ces problèmes que de construire tout un réseau d'aqueduc. Mme Rock soulève la possibilité de s'approvisionner à un puits communautaire ou encore à une carrière abandonnée, située rue Front Sud. Le comité veut aborder ces sujets avec le conseil demain.

Par ailleurs, au moment d'aller sous presse, il n'avait pas été possible de parler à un responsable municipal pour obtenir plus de précision sur le dossier. ■



Pascale Constant et Rolland Chaussé, du comité de la Fête nationale, posent en compagnie de Gilles Dolbec et de Marie Côté.

Fête nationale: la Ville s'implique jusqu'en 2007

EDITH PARIZEAU

La Société nationale des Québécois Richelieu/St-Laurent vient de signer un protocole d'entente de cinq ans avec la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu qui assure la collaboration entre les deux parties pour l'organisation des activités de la Fête nationale, de 2003 à 2007.

Le maire Gilles Dolbec a donc accordé une subvention de 50 000 $ par année pour les festivités. Il a remis son premier chèque le 27 janvier dernier. Ce montant couvrira un peu plus de 40 % des frais. Le budget de la Fête nationale tourne autour de 115 000 $.

Grâce à cette collaboration, le comité organisateur de la Fête pourra débuter dès l'automne ses démarches auprès des artistes majeurs, ce qui lui donnera une longueur d'avance et lui permettra de monter une programmation encore plus intéressante. ■

Chansonniers et groupes musicaux au menu des jeunes libéraux d'Iberville

Les jeunes libéraux du comté d'Iberville se préparent à tenir une «activité qui fera du bruit» le vendredi 21 février prochain à Mont-Saint-Grégoire, dans un genre de happening politico-musical destiné à promouvoir leur candidat, Jean Rioux.

Des groupes musicaux et des jeunes chansonniers du comté d'Iberville se produiront sur scène lors de cet événement de mobilisation qui aura lieu à l'érablière Au Toit Rouge à compter de 19 heures.

Saveur Marmelade, Fast Offensive, Bordélik, Mathieu Gauthier, Jean Philippe Dugas et *Shadow of One* seront réunis à cette soirée organisée par des jeunes âgés entre 16 et 25 ans.

«Cette soirée vise d'une part à permettre à des jeunes talents d'ici de se faire connaître davantage et, d'autre part, à offrir l'occasion aux jeunes qui le désirent de faire un premier pas dans le monde politique», souligne le communiqué annonçant l'événement.

Le président de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec, Steeve Leblanc, sera présent, de même que le candidat Jean Rioux.

«Il est temps de sensibiliser les jeunes de notre génération à la politique car c'est à nous d'assurer la relève de demain. Nous voulons être écoutés et c'est dans cette optique que nous organisons cette soirée avec l'aide de M. Rioux», souligne l'un des membres du comité organisateur, Benoît Tremblay.

«Tous ceux qui le désirent, ajoute-t-il, pourront discuter avec M. Rioux dans une ambiance décontractée sur ce qui les préoccupe pour demain.»

Les jeunes libéraux intéressés à la discussion d'idées devront sûrement le faire dehors ou avant que le show ne commence. ■







BACHAND DÉFEND LA POSITION DU BLOC

Pas de guerre à l'Irak sans l'adoption d'une 2e résolution

LOUISE BÉDARD

Le député du comté de Saint-Jean, Claude Bachand, défend la position du Bloc québécois contre toute intervention militaire en Irak sans l'adoption d'une deuxième résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies. C'est la position qu'il a exprimée la semaine dernière, lors des différentes périodes de questions de la Chambre des communes.

Aux côtés de son chef, Gilles Duceppe, et de son collègue le député de Roberval, Michel Gauthier, M. Bachand a déclaré que rien ne justifiait dans l'état actuel des choses que le gouvernement ne précipite le Canada dans une guerre sans que le Conseil de sécurité n'adopte une deuxième résolution autorisant une offensive en Irak. Tout en faisant état de l'opinion de la population contre la participation à une guerre en Irak, il a demandé que la décision du gouvernement fasse l'objet d'un vote en Chambre même si une seconde résolution devait être adoptée par le Conseil de sécurité.

À différentes reprises, le premier ministre Jean Chrétien a répété qu'il s'en tenait au processus de l'ONU, à la résolution 1441, et qu'il attendait le rapport des inspecteurs actuellement au travail en Irak. De son côté le leader du gouvernement à la Chambre, Don Boudria, a rappelé que la pratique en vigueur depuis plusieurs années est de consulter la Chambre chaque fois qu'il y a une participation militaire.

DÉFENSE

Par ailleurs, le député Bachand, porte-parole du Bloc québécois en matière de Défense, avait réclamé précédemment que le gouvernement fédéral attende la fin du processus de révision des politiques canadiennes en matière d'affaires étrangères avant d'évaluer les besoins budgétaires des Forces canadiennes.

Le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham a annoncé la révision de la politique étrangère, le 22 janvier dernier. De son côté, le ministre de la Défense, John McCallum a déjà plaidé pour une hausse des budgets des Forces canadiennes.

Au nom du Bloc, le député de Saint-Jean préconise aussi la révision du Livre blanc de 1994 de la Défense et la mise sur pied d'une vaste consultation publique pour définir les priorités en matière de Défense nationale. «Tant et aussi longtemps que cet exercice n'est pas réalisé, l'argent des contribuables risque encore une fois d'être dépensé à gauche et à droite pour du matériel dont le ministère de la Défense nationale n'a pas besoin ou qui s'avérerait inutile suite à la révision prochaine de la politique de défense», a déclaré Claude Bachand. ■

Consultation de la CSN sur la ZLÉA à St-Jean

Le Conseil central de la Montérégie de la CSN tiendra une consultation de ses membres sur la ZLÉA (Zone de libre échange des Amériques), le mercredi 12 février prochain, à Saint-Jean. La rencontre prendra la forme d'un 5 à 7, au local de la CSN situé au 139, rue Jacques-Cartier Nord.

Différents organismes tels que Développement et Paix, la Fédération étudiantes collégiales du Québec, la Fédération des femmes du Québec, la Ligue des droits et libertés, etc. participent aussi à une vaste consultation populaire menée à travers le Québec et qui se poursuivra jusqu'au mois d'octobre prochain.

Cette consultation populaire se veut une occasion de sensibilisation au phénomène de la mondialisation et aux solutions alternatives défendues par la CSN.

La centrale syndicale craint que l'accord sur la Zone de libre-échange des Amériques vise, ni plus ni moins, qu'à réduire tous les domaines de l'activité humaine à de simples relations commerciales soumises aux lois du marché. Elle dénonce le fait que les intérêts des compagnies transnationales puissent primer sur les droits sociaux des populations et dans les champs sensibles de la culture, l'environnement, l'éducation, l'éducation, les soins de santé et les services publics en général.

La CSN revendique entre autres un processus transparent de négociation de la ZLÉA. ■

FARNHAM

Anneau de glace

Les patineurs peuvent maintenant profiter d'un nouvel équipement récréatif à Farnham. Un anneau de glace de près d'un kilomètre est aménagé sur la rivière Yamaska, dans le secteur de la plage Ouellette.

Un panneau à l'entrée informe le public des règlements et de l'horaire. De plus, on avise les patineurs qu'un système de drapeaux permet de connaître les conditions de la glace.

Ainsi, un drapeau vert indique que la glace est sécuritaire, un drapeau jaune prévient que la surface est raboteuse et que les patineurs doivent faire preuve de prudence, alors qu'un drapeau rouge signifie l'accès interdit.

Des tables à pique-nique ont été installées au centre de l'anneau et sont à la disposition des patineurs qui voudraient prendre une pause entre deux tours. Sur semaine, le chalet est fermé. Les samedis et dimanches, il est ouvert de 11 heures à 17 heures. Les patineurs peuvent se changer et utiliser les installations sanitaires. Un préposé du Service des loisirs les accueille.

BEDFORD

Budget à la baisse

C'est un budget à la baisse que le conseil municipal de Bedford a adopté lors de sa séance du mois de janvier. Le taux de la taxe foncière générale de chute de 2,8 %. Le budget total se chiffre à 3 149 860 $, soit une baisse de 173 623 $. Celle-ci est principalement attribuable au remboursement du capital sur la dette à long terme de la ville. La taxe foncière qui était de 1,5956 $ par tranche de 100 $ d'évaluation en 2002 a été ramenée à 1,55 $.

Cela se traduira par une économie de 36,48 $ sur le compte de taxes pour le propriétaire d'une résidence dont la valeur se situe à 80 000 $. Du côté des marchands, la taxe d'affaires a été maintenue au même niveau qu'en 2002. La taxe spéciale particulière à l'usine de filtration et au réservoir d'eau potable a été fixée à 0,2007 $ du 100 $ d'évaluation pour 2003, alors qu'elle était de 0,2101 $ l'an dernier. Les taux des taxes d'eau, d'égout et de collecte des ordures ménagères et recyclables demeurent inchangées en 2003, soit 145 $ pour l'eau, 68 $ pour les égouts et 138 $ pour l'enlèvement et la disposition des ordures. ■

SAINT-PAUL-DE L'ILE-AUX NOIX

Opti-voyages

Le Club Optimiste de Saint-Paul vient de faire connaître les gagnants de son tirage Opti-voyages de janvier.

Le gagnant du voyage dans les Caraïbes est Gilles Bastien de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix. Les gagnants de 100 $ sont Yvon Vallières de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, Stéphane Hébert de Saint-Valentin, Sonia Landry et Michel Lefebvre de Bedford et Robert Dupont de Napierville.

Stationnement interdit sur Foch

Le stationnement sera interdit sur le tronçon sud de la rue Foch, entre les rues Cousins et Saint-Pierre, a décidé lundi soir le conseil municipal à la suite d'une recommandation du comité de circulation.

Membre du comité, la conseillère Colette Magnan a expliqué que cette décision a été prise pour assurer la sécurité des usagers de la rue Foch qui devient trop étroite lorsque des véhicules sont stationnés à cet endroit. ■

Rencontrez des gens de la région avec la ligne Match

Annoncez-vous gratuitement dans votre hebdo préféré sous l'une des 4 catégories suivantes :
[Femme cherche Homme] [Homme cherche Femme]
[Autre] [Partenaire d'activités diverses]

Les personnes intéressées par le résumé de votre annonce vocale pourront en faire l'écoute et si elles le désirent, vous adresser un message personnel dans votre boîte vocale.

Bonnes rencontres !

Visitez notre site WEB : www.compagnie.com/canfranc

1-900-451-8031

18 ANS et PLUS 1,98 $ / la minute

Ligne Touch Tone

Annoncez-vous Gratuitement
En composant le 346-3100
Une seule boîte vocale par personne

Économisez en achetant un bloc de temps
(payable par Visa/Mastercard)
Contactez notre service à la clientèle au 346-3100
Puis, appuyez sur le (0)



www.compagnie.com/canfranc

Femme cherche Homme

FEMME DE PASSIONNÉE DE 39 ANS, 5'4", mince, n-fum, aime la vie, plein air, voyages, bonne bouffe, désire rencontrer H n-fum, extraverti, sportif, aimant le plein air et la vie. 1019

DEMOISELLE HONNÊTE ET FIABLE, de la Rive-Sud, 40 ans, 5', rougette, un peu grassette, cherche H de 50-55 ans, n-fum, avec ou sans enfants, aimant les restos, balades, pour relation à long terme. 1083

VEUVE DE 66 ANS, 5'5", 120 lb, aime la nature, animaux, vélo, marche, bowling, pétanque, patin, camping, voyages, restos, cherche H de 5'7" et plus, de 60-65 ans, n-fum, sobre. 1074

CÉLIBATAIRE, 41 ans, 5'3", 110 lb, chev bruns, yx verts, mi sportive, mi intellectuelle, n-fum, dynamique, cherche H entre 35-48 ans, prêt à s'investir dans une belle relation. 1057

MICHELINE, 53 ans, 5'1", 138 lb, chev châtains, yx bleus, fidèle, honnête, autonome, danseuse country américain, sportive, n-fum, désire rencontrer un homme libre, franc, avec affinités. 1022

26 ANS AUX YEUX VERTS, travaille dans le domaine des cosmétiques, 5'9", a des courbes généreuses, chev bruns, cherche H drôle, sociable, travaillant, fier de son apparence et voulant absolument des enfants. 1013

VEUVE DE 60 ANS, 5'6", grassette, cherche H de 5'9", retraitée et n-fum, pour relation amicale. 1016

PIERRETTE, 40 ans, 5'7", 160 lb, chev bruns, yx bleus, monoparentale, travaille, recherche bon compagnon qui saura la faire rire, pour partager de l'amour. 1062

ANNIE, 25 ans, Rive-Sud, aime les restos, ciné, sortir, recherche H pour rien en particulier. 1020

ANDRÉA LA SÉDUISANTE, enjouée, taquine, pleine de vie, châtaine, 5'2", 144 lb, n-fum, cherche H entre 35-48 ans, 5'3"-5'10", entre 150-200 lb, séduisant, souriant et n-fum, pour relation harmonieuse. 1036

FEMME RÉSERVÉE, 48 ans, 5'4", 180 lb, chev brun-roux, yx pers, n-fum, sans drogue, fidèle, vraie, féminine, aime la musique retro et sentimentale, cherche H n-fum, sincère, fidèle, pour relation amoureuse stable. 1050

MAXIME, 24 ans, 5'6", 110 lb, chev bruns, yx verts-pers, féminine, est présentement aux études, aime sortir, restos, ciné, cherche H qui travaille, pour se connaître et plus. 1002

JEUNE FEMME DE 23 ANS, 5'4", 136 lb, cherche H de 23-36 ans, honnête, pour relation stable et simple. 1005

RETRAITÉE, veuve de 61 ans, enjouée, adepte de la nature et des voyages culturels, désire rencontrer un homme libre, pour relation amicale et partager de bons moments. 1028

Homme cherche Femme

STÉPHANE, 35 ans, 5'9", 205 lb, père de deux enfants aux 2 semaines, demeure sur la Rive-Sud de Saint-Jean, cherche F simple, avec ou sans enfants. 2091

DAVID, 21 ans, désire rencontrer une femme sensuelle, de belle app, avec de beaux yeux et un beau sourire, simple, pour fonder quelque chose de sérieux. 2137

RECHERCHE VALENTINE AVEC QUI FAIRE SA VIE, Maurice, 5'8", 160 lb, 38 ans, chev châtains longs, yx bleus, cherche F sérieuse, aimant la marche, soupers, ciné. 2119

PASSE UNE PARTIE DE L'HIVER EN FLORIDE, homme d'affaires de 69 ans, 6'1", 220 lb, élégant, n-fum, parle l'anglais, cherche F de 60-70 ans, aimant le golf, spectacles, bonne bouffe. 2139

POUR UNE RELATION A LONG TERME, 25 ans, 5'7", 160 lb, chev buns, yx bleus, cherche F de 22-28 ans, bien dans sa peau, pour relation à long terme. 2141

JOEL, 37 ans, 5'11", 185 lb, paraît bien, cherche F entre 25-45 ans, croyant encore à l'amour, pour refaire sa vie, être heureuse et être bien. 2134

NORMAND, 43 ans, 175 lb, chev bruns, s'entraîne régulièrement, cherche F de 35 ans et plus, de belle app, pour relation amicale d'abord. 2082

SYMPATIQUE ET HONNÊTE, 45 ans, 5'10", 168 lb, chev bruns, yx pers, de nature honnête et positif, pince sans rire à l'occasion, n-fum, cherche F mince, avec affinités. 2031

BEL HOMME DE 22 ANS, bien proportionné, sens de l'humour, cherche F pour des sorties, ciné, restos, sports. 2125

DIVORCÉ DE 41 ANS, 5'8", 195 lb, chev châtains, yx verts, a 3 enfants, aime la musique, danse, ciné, balades en voiture, cherche F de 38-40 ans, poids santé, autonome, avec affinités, qui aimerait bouger. 2127

HOMME D'ÂGE MUR DANS LA 40AINE, chev noirs, yx marron, 5'7", a un enfant, cherche F avec ou sans enfants, de 35 ans et plus, aimant la nature, plein air, sport, pour vie dynamique et harmonieuse. 2076

VIERGE DE 48 ANS, 5'4", 165 lb, n-fum, a un fils de 12 ans, sérieux, discret, honnête, aime la campagne, cherche F poids prop, distinguée, sincère, entre 40-50 ans, pour relation sérieuse. 2080

COSTAUD DE 39 ANS, 5'11", 200 lb, pas de graisse, chev châtains, yx verts, a une moustache, de belle app, cherche petite princesse pour vivre le bonheur à deux. 2122

HOMME DANS 30AINE, 5'9", 150 lb, chev et yx bruns, a un garçon, n-fum, aime les choses simples, vélo, marche, plein air, balades en auto, cherche F dans la 30aine, poids prop, autonome, pour relation sérieuse. 2112

Autre

HOMME PROPRE DE 50 ANS, 5'5", 165 lb, discret, cherche H de 30-55 ans, pour rencontres occasionnelles. 4001

HOMME MATURE DE BELLE APPARENCE, 5'9", 155 lb, aime vélo, tennis, ciné et restos, cherche beau jeune homme entre 18-25 ans, affectueux, sensuel et intense. 4028

GARS DE 25 ANS, 5'10", 145 lb, chev noirs, yx bruns, paraît bien, aime la campagne et la plage, désire rencontrer un homme de 18-25 ans, pour relation amoureuse à long terme. 4058

BEAU JEUNE HOMME, 26 ans, 5'8", 140 lb, de la Rive-Sud, désire rencontrer un homme de 18-30 ans. 4054

HOMME SIMPLE, 23 ans, 5'9", 140 lb, chev bruns, yx bleus, de belle app, cherche un jeune homme de 18-35 ans, simple, pas difficile à vivre, pour une relation à long terme. 4041

JOLIE FEMME ENGAGÉE DANS LA 40AINE, sensuelle, affectueuse, douce, aime donner et recevoir caresses, désire rencontrer F bisexuelle, pour partager de bons moments intimes avec conjoint. 4053

HOMME ENGAGÉ, début 40aine, 5'9", 180 lb, de belle app, aimerait rencontrer un couple dans la 40aine et plus, bien dans sa peau, charmeur et de belle app, pour passer des moments intimes à trois. 4018

JEUNE APPRENTI POMPIER DE 20 ANS, de la campagne, 5'11", 170 lb, yx pers vert, cherche H avec gros boyau, pour soirée arrosée. 4063

HOMME DISCRET, 45 ans, 5'6", 180 lb, cherche gars de 30-45 ans, d'allure masculine, pour des rencontres occasionnelles intimes. 4010

HOMME DE 38 ANS, 5'7", 32 de taille, en bonne shape, bien prop, moyennement poilu, yx pers, chev bruns, bronzé, cherche H 20-50 ans, grand, non poilu, sérieux, n-fum, pour relation à long terme. 4030

GARS DE 5'10", 195 lb, chev courts, petite moustache, bisexuel, peut se déplacer, cherche couple dont le mari est bisexuel, pour des rencontres chaudes et intimes. 4060

COUPLE DE 36-42 ANS, propre, n-fum, de 5'2" à 5'9", 130 à 250 lb, cherche F de 36-45 ans, bien proportionnée, n-fum, propre, pour relation amoureuse. 4016

Partenaire d'activités diverses

SJE

André Picard apprend à vivre avec ses acouphènes

EDITH PARIZEAU

Le 10 mars 2002, le chant de la cigale s'est élevé dans la tête d'André Picard et il ne s'est jamais tu. Loin d'être annonciateur de beau temps, ce chant a plutôt sonné le début d'un calvaire. Un acouphène venait de s'emparer de sa tête, de sa vie. Après six mois de combat, il a jeté la serviette, a apprivoisé ce bruit qui squatte sa tête et est aujourd'hui plus zen que jamais.

«Ma première réaction, ça été de me dire que ça se placerait», raconte-t-il en entrevue au journal. Mais au bout de quelques jours, le bruit était toujours présent, très tenace.

«Au début, tu veux te cogner la tête sur les murs, tu dors très mal aussi. Tu te mets à penser à toutes sortes de choses comme un ACV ou une embolie cérébrale, confie-t-il. Mais les acouphènes, ça arrive à n'importe qui. Ça montre que t'es vulnérable. Ça m'a fait beaucoup de bien d'en parler à mon frère, qui m'a dit qu'il en avait lui aussi. Ça m'a rassuré. Il m'a dit qu'il avait appris à vivre avec eux, qu'il ne les entendait presque plus aujourd'hui.»

Maintenant, il est plus rassuré et il affirme qu'il a établi des règles de cohabitation avec la cigale. «J'ai appris à vivre avec en ne le provoquant pas. Je dois éliminer tous les agents stresseurs de mon entourage, parce que le stress, ça l'agresse et il devient plus fort, plus énervant», affirme M. Picard.

M. Picard, un retraité de l'enseignement très en forme et en santé, a donc dû changer de style de vie quelque peu. «Je joue toujours au golf et au bridge, mais maintenant, je ne me fâche plus, je n'ai plus le droit. Quand je manque un coup, je me dis que ce n'est pas si grave que ça et c'est la même chose pour le bridge. À la maison, je ne me fâche plus, je ne m'obstine plus avec ma conjointe», raconte M. Picard.

Il a déjà fait l'expérience et une moindre chicane ou une petite colère envenime ses acouphènes, qui deviennent insupportables. La moindre contrariété accentue le bruit. «C'est très frustrant au début parce que tu ne peux pas rien faire et ça l'est encore aujourd'hui, mais j'ai quand même trouvé du positif dans tout ça: je suis devenu un ange de sagesse!», s'esclaffe M. Picard.

UNE LONGUE BATAILLE

Avant d'être aussi zen, André Picard a mené une longue bataille contre ses acouphènes. Il a tout d'abord consulté son médecin de famille, qui l'a référé à un otho-rino-laryngologiste, le Dr Pierre Larose. Au bout d'un bilan de santé et de plusieurs examens, tous deux s'entendaient pour dire qu'il s'agissait bien d'acouphènes.

M. Picard, qui a entre autre subi un audiogramme, a appris que son audition était parfaitement normale. «C'est là que le Dr Larose m'a dit simplement qu'il n'y avait rien à faire, qu'il n'existait pas de traitement pour moi», se souvient-il. Malgré tout, il ne s'est pas laissé décourager et est monté au front, bien décidé à trouver une solution pour combattre cet ennemi qui rongeait sa vie.

«J'ai entendu parler de Guy Voyer, un ostéopathe réputé pour savoir guérir les acouphènes. J'ai immédiatement pris rendez-vous avec lui.» Lors de la première rencontre, le Dr Voyer a expliqué à M. Picard comment il comptait venir à bout de ses acouphènes avec des exercices. Il lui a donc conseillé de faire une certaine gymnastique faciale, qui soulagerait son bruit.

«Je les ai fait tous les matins, religieusement. Il m'avait assuré qu'il guérissait des gens», dit-il. Pendant près de six mois, il a aussi suivi un petit régime visant à faire baisser sa tension artérielle. Bref, il a sans cesse cherché des solutions.

Entre temps, M. Picard consultait un acuponcteur. Ce dernier lui a aussi conseillé de tenir un journal de bord de ses progrès, un journal où il y inscrirait ses émotions. Ne faisant ni une ni deux, M. Picard a tenté la chose.

«Comme je suis mathématicien, j'ai vite tourné ça en graphique. À chaque jour, j'indiquais sur une échelle de dix l'intensité de mon acouphène au réveil et au coucher. Je pouvais ensuite faire une moyenne et je me suis aperçu que lors de mes visites en acuponcture, l'acouphène était plus fort. J'ai aussi constaté que depuis le début, il ne diminuait jamais, malgré tous mes efforts», mentionne M. Picard.

IL NE LES ENTEND PLUS

M. Picard, toujours en lutte contre ses acouphènes, a pris rendez-vous avec un imminent ORL, le docteur François Lavigne, à Montréal. «Il m'a tout de suite dit qu'il n'y avait rien à faire, que ça ne se soulagerait pas. Quand je suis sorti de son bureau, j'ai décidé d'arrêter de me battre contre mes acouphènes.»

Le 11 septembre dernier, il laissait donc tomber journal de bord, visite chez l'ostéopathe et exercices. «Ça n'avait toujours pas fonctionné depuis le temps, alors j'ai décidé d'apprendre à vivre avec mes acouphènes, de les apprivoiser. Le jour où j'ai arrêté de me battre, mon habituation à mes acouphènes s'est développée plus vite, dit-il. Maintenant, je ne l'entends plus, sauf lorsque j'en parle!» ■



André Picard a dû éliminer tout ce qui est stressant dans son entourage s'il ne veut pas que ses acouphènes prennent le dessus.

Près de 5 % de la population en souffre

EDITH PARIZEAU

Au Québec, 300 000 personnes entendent continuellement un bruit dans leurs oreilles. Les acouphènes sont des symptômes attribuables à la surdité. Certaines personnes atteintes doivent apprendre à vivre avec ces bourdonnements, cillements et sifflements, mais dans plusieurs cas, on arrive à les soulager.

Les acouphènes ne sont pas une maladie, ce sont des symptômes. Dans 90 % des cas de gens qui en ont, ils sont une conséquence de la surdité. «Dans la grande majorité des cas, on retrouve des acouphènes chez les gens qui ont des problèmes de surdité. Dans un faible 10 % des cas, les acouphènes seront dus à des problèmes comme une dépression, un problème psychologique, un problème de santé comme la tension artérielle ou une mauvaise médication», explique le docteur Pierre Larose, oto-rino- laryngologiste.

On peut corriger certains acouphènes par un appareil auditif. «Les acouphènes, dans le cas de la surdité, sont produits par des cellules de l'oreille qui ne perçoivent plus le son extérieur, mais qui continuent quand même à vibrer, ce qui provoque un son. Alors si on augmente le volume du son extérieur par un appareil ou qu'on crée un son qui viendra couvrir l'acouphène, la personne ne l'entendra plus, mentionne Dr Larose. Ce n'est pas vrai qu'il n'y a rien à faire contre les acouphènes. Si ce n'est pas à cause de la surdité, on peut changer la médication, trouver une diète faible en caféine et en sel ou dans le cas de problèmes psychologiques, prescrire des antidépresseurs. Par contre, il n'existe pas de médicament précis pour soulager les acouphènes.»

Le Dr Larose soutient que très peu de gens ne répondent pas à aucun traitement. Ils seraient environ 20 000 au Québec à devoir vivre avec leurs acouphènes.

Les acouphènes peuvent prendre la forme d'un bourdonnement, d'un cillement ou d'un bruit de vague mais peuvent aussi ressembler à un son de cloche. Un acouphène peut être entendu d'une seule oreille, des deux oreilles ou peut donner l'impression d'être dans la tête.

DES ACOUPHÈNES À TOUS ÂGES

Les gens de tous âges peuvent entendre des acouphènes. «Les acouphènes viennent presque immédiatement avec la surdité. Alors un enfant qui a une certaine surdité aura des acouphènes et y sera habitué. Par contre, le seuil de tolérance n'est pas le même lorsqu'on vieillit», ajoute Dr Larose, qui reçoit très peu de jeunes patients pour ce genre de symptôme.

Du côté du Regroupement québécois des personnes avec acouphènes, on cependant a remarqué que de plus en plus de jeunes, des adolescents, ont des acouphènes. On y attribue ce fait à la popularité des baladeurs, aux discothèques, aux parties «rave», aux spectacles de groupes rock et même au cinéma.

Le Dr Larose est toutefois sceptique là-dessus. «Le corps humain a un mécanisme de défense qui fait que quand un son est trop fort, on a mal aux oreilles. Ça me surprendrait vraiment que les baladeurs provoquent ce genre de chose puisqu'on a le réflexe de baisser le volume», affirme-t-il.

Du côté du service Info-Santé CLSC de la région, les infirmières reçoivent très peu d'appel concernant les acouphènes. Ceux qui téléphonent pour poser des questions concernant ce symptôme sont automatiquement référés au Regroupement ou on leur conseille de rencontrer un spécialiste.

Pour rejoindre le RQPA, on compose le (514) 276-7772 ou on visite le site Internet www.rqpa.qc.ca. ■



Opti-danse le 14 février

Le Club Optimiste de Saint-Eugène invite les jeunes de 8 à 12 ans à son prochain Opti-danse qui aura lieu le 14 février, de 19 heures à 22 heures. La soirée aura lieu à l'école Bouthillier et le coût est de 3 $. Les jeunes sont invités à porter un vêtement de couleur rouge et à porter un petit coeur sur soi. Comme à chaque mois, le concours de «lipsing» se poursuit. Les parents qui veulent s'impliquer pour la surveillance peuvent contacter Claude Roy au 358-4434 entre 19 heures et 21 heures. ■

Tout un départ pour le carnaval Iber-Neige

Les activités reprennent vendredi

EDITH PARIZEAU

Près de 5000 personnes se sont donné rendez-vous cette fin de semaine au pavillon Mille-Roches dans le secteur Iberville pour la 13e édition du carnaval Iber-Neige. La météo était de la partie et les amateurs de plein air ne pouvaient demander mieux. Les activités reprennent vendredi soir, avec la suite des tournois de ballon-balai, de curling et de quilles.

De la mémoire du comité organisateur, cette fin de semaine est une des meilleures qu'Iber-Neige ait connu depuis ses débuts, en 1990. Le carnaval a été lancé officiellement vendredi soir avec un cocktail auquel participaient les députés et les élus municipaux. Le maire Gilles Dolbec a procédé à l'ouverture officielle des festivités, en compagnie du président du Festival, Yvon Beauregard. La mascotte d'Iber-Neige participait aussi à l'événement.

Certains, comme Claude Bachand, ont revêtu leur tuque et leurs mitaines le temps d'une partie amicale de ballon-balai. Des employés de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu y ont aussi pris part. Pour les plus frileux, il y avait une petite soirée à l'intérieur du pavillon Mille-Roches.

Samedi et dimanche, toutes les activités tant intérieures qu'extérieures se sont déroulées comme prévu. Ainsi, les tournois de curling, de ballon-balai et de quilles ont pu se mettre en branle. Les enfants ont pu glisser sur des tubes, expérimenter la sculpture sur glace, faire un tour de carriole ou en traîneaux tirés par des tout-terrains, faire du patin, s'amuser dans les jeux gonflables, se faire maquiller ou se sucrer le bec avec de la tire sur la neige.

7, 8 ET 9 FÉVRIER

Les joutes des tournois de ballon-balai et de curling, de même que les quilles reprendront en soirée vendredi, de 19 à 23 heures. Samedi le 8 février, toutes les familles sont de nouveau invitées aux activités extérieures dès midi, et ce jusqu'à 16h30. C'est aussi cette fin de semaine qu'aura lieu le tournoi de volleyball. En soirée, la balle molle féminine tient son souper annuel. Les billets sont en vente au coût de 15 $ pour les adultes et 7 $ pour les 6 à 12 ans. Pour de l'information, on joint Mario Ducharme au 347-7798 ou au (514) 923-0881.

Dimanche 9 février, la Légion royale canadienne d'Iberville organise son festival de la galette sarrasin et un mini-brunch, de 10 à 13 heures, toujours au pavillon Mille-Roches. Il en coûte 6 $ pour les adultes et 3 $ pour les enfants pour se régaler.

Rappelons qu'il faut se procurer la cocarde du carnaval, au coût de 2 $, pour pouvoir participer. Les meilleures équipes de curling, ballon-balai, de quilles et de volley-ball s'affronteront aussi lors des finales.

CLÔTURE

C'est le samedi 15 février qu'aura lieu la clôture officielle du carnaval Iber-Neige. Un souper de la Saint-Valentin est organisé pour l'occasion. Le repas comprend cinq services ainsi que le vin. La musique d'ambiance sera assurée par le groupe En-Portée. En soirée, il y aura de la danse. Les billets sont en vente au coût de 35 $ par personne, mais pour avoir droit à ce prix, il faut réserver avant le dimanche 9 février. Après cette date, les prix grimpent à 40 $ par personne. Il faut réserver auprès d'Yvon Beauregard au 347-8029 ou Ghislaine au 347-8028. ■



(Photo: Rémy Boily)

Yvon Beauregard, Gilles Dolbec et Marcel Gauthier, conseiller municipal, ont fait la mise au jeu de la partie amicale de ballon-balai à laquelle prenait part Claude Bachand et des employés de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.



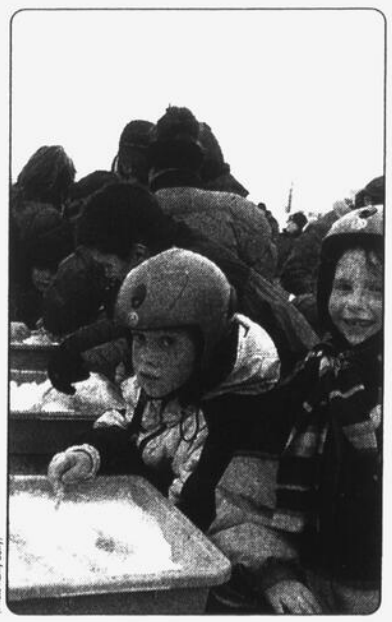
Près de 5000 personnes sont venues prendre l'air au carnaval Iber-Neige, où on pouvait aussi se sucrer le bec avec de la tire.

La Fête des mitaines se termine dimanche à Saint-Luc

EDITH PARIZEAU

Dimanche, c'est la dernière journée de la Fête des mitaines, à la patinoire du canal de Chambly, dans le secteur Saint-Luc. Après une «journée gonflée», une «soirée illuminée» et une «journée bien sucrée», on vous convie au «défi des neiges» dès 13 heures.

Depuis le début, le 19 janvier dernier, la Fête des mitaines connaît un bon succès. Il faut dire que la météo, propice aux jeux hivernaux, y est pour beaucoup. Il a été impossible de savoir exactement combien de personnes ont participé à la journée bien sucrée dimanche dernier, mais des centaines de personnes ont chaussé leurs patins et sont venus visiter la fermette, déguster de la tire sur la neige et faire un tour en carriole tirée par des chevaux.



(Photo: Rémy Boily)

On s'est collé le bec avec de la tire sur la neige dimanche dernier.

L'organisation de la Fête des mitaines vous met au défi dimanche prochain pour la dernière journée du carnaval hivernal. Il y aura des démonstrations de sauts de barils, de la trottinette des neiges, des exercices au tir au but et des jeux sur glace. Le maquillage et les mascottes seront aussi du dernier rendez-vous de la Fête des mitaines.

De plus, il sera possible de faire des essais de cerfs-volants acrobatiques et de visiter l'exposition de CIME de Mont Saint-Grégoire, au Pavillon Jeunesse. Pour de l'information sur les activités: 357-2157. ■

Venise-en-Québec vous invite à son Festival des neiges

SERGE LECLERC

La population de Venise-en-Québec est conviée à célébrer la froidure, le samedi 8 février, à compter de 11 heures, alors que se mettra en branle pour une journée seulement, le Festival des neiges 2003.

Des activités sont prévues tout au long de la journée et tout comme pour l'an dernier, celles-ci se dérouleront principalement au Terrain des loisirs. Au programme: animation, activités extérieures, jeux interactifs, jeux gonflables géants et souper au spaghetti. De 11 heures à 14 heures, les enfants seront maquillés sur place.

Le Comité des loisirs s'associe à nouveau à Kino-Québec afin d'inciter la population à profiter de l'hiver en famille et à pratiquer différentes activités extérieures tout au long de cette journée. Apportez vos patins!

Bien entendu, la mascotte Champi fera quelques apparitions au cours de la journée pour le plus grand bonheur des tout-petits. Sur place, un animateur se chargera de faire participer le public et de la musique mettra de l'ambiance sur le site.

Parallèlement au Festival, les personnes qui le désirent pourront prendre part à un tournoi de pêche sur la glace qui se déroulera pendant toute la journée chez les pourvoyeurs Fernand Courchesne et Bob Campeau. Pour obtenir des informations supplémentaires, vous pouvez composer le 244-5933 (Pourvoirie F. Courchesne) ou le 357-8149 (Pourvoirie Bob Campeau).

Le matin, les participants sont invités à se pointer au terrain municipal des loisirs dès 11 heures afin d'assister à l'allocution d'ouverture des festivités qui sera prononcée par le maire Lise Berry.

De plus, un dîner léger (petits sous-marins, pointes de pizza, soupe et breuvages) sera servi à prix minime.

À 17 heures, les festivaliers sont invités à se déplacer à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens où un souper au spaghetti sera servi jusqu'à 19 heures. Le coût pour le repas est fixé à 6 $ pour les adultes, à 3 $ pour les enfants âgés de 5 à 12 ans et c'est gratuit pour les 4 ans et moins. On peut se procurer des billets à l'avance auprès de Line Émard au 244-6365 ou des membres du Comité des loisirs. Tous les profits du repas serviront à compléter l'aménagement du terrain des loisirs (bancs, balançoire et accessoires pour les tout-petits).

Une soirée dansante au son du discothécaire-animateur Daniel Roy et un casino au profit du Comité des Loisirs de Venise et des Scouts de Saint-Jean-sur-Richelieu compléteront la programmation de la soirée. ■

Elles partent en mission en Haïti

EDITH PARIZEAU

Lisette Vallée, Réjeanne Bonneau et Francine Asselin réaliseront un rêve mercredi prochain. Elles s'embarqueront pour Haïti, leurs valises remplies à craquer de crayons, de feuilles, de chaussures et de bouts de tissus à l'intention des enfants haïtiens de Papaye et de Cazeau. Elles entreprennent une démarche d'aide, mais aussi un tournant dans leur vie.



(Photo: Jacques Paul)

Lisette Vallée, Réjeanne Bonneau et Francine Asselin se rendront à Papaye puis à Cazeau, tout près de Port-au-Prince.

Les trois voyageuses font partie d'un groupe de neuf personnes qui est mené par une dame de Vaudreuil-Dorion. L'aventure a débuté l'an dernier à la suite d'un «repas de la faim» où Lisette Vallée et sa famille ont décidé de parrainer une jeune fille haïtienne. Elle y a aussi rencontré l'organisatrice de ces expéditions, venue faire un exposé. Emballée, elle lui fait part de son désir d'aller voir comment ça se passe là-bas. Le projet se dessine, mais ce n'est seulement qu'il y a trois mois que ça s'est confirmé.

Francine Asselin, la voisine de Mme Vallée, est séduite par le projet. Un pépin au niveau de l'organisation a failli l'empêcher de s'y rendre, mais finalement, on avait une place pour elle à bord. Réjeanne Bonneau a fait des démarches de son côté et a obtenu une place sur le voyage elle aussi.

La mission est organisée en partie avec les pères Saint-Viateur, qui administrent plusieurs dons canadiens en Haïti. Les femmes passeront quatre jours à Papaye, un village dans les montagnes, puis reviendront dans la région de Port-au-Prince, la capitale. «Nous allons à Cazeau et nous habiterons à la Villa Marais, chez le Père Adrien, le contact des pères Saint-Viateur là-bas», note Mme Vallée. Cette dernière y rencontrera aussi la petite fille qu'elle aide, depuis le Québec. «J'ai hâte de la voir. Elle nous écrit déjà et on reçoit son bulletin scolaire. Mais de la rencontrer, ça va être bien plaisant.»

Mme Bonneau, elle, restera une deuxième semaine et rendra visite à des amis, dans les quartiers riches de Port-au-Prince.

PAPIERS, CRAYONS ET BOUTS DE TISSUS

Les trois femmes ont déjà fait leurs valises. Leurs effets personnels tiennent dans un seul petit sac alors qu'elles transporteront une autre valise bourrée de dons. «De mon côté, j'apporte des crayons, des feuilles et toutes sortes d'effets scolaires. J'ai organisé une collecte avec l'école Bruno-Choquette, où mes fils vont. On a demandé à chaque élève d'apporter un petit quelque chose et ça fonctionne pas mal!», de dire Mme Vallée.

De son côté, Mme Asselin apportera des retailles et des coupons de tissus qui ne lui servent plus. «Il y a une école de couture là-bas et ils n'ont pas beaucoup de matériel. Ils pourront travailler avec ça.» Enfin, Mme Bonneau, a appris que la grande majorité des enfants n'avaient pas de chaussures et a vidé ses valises de retailles de tissus pour les remplir de sandales, d'espadrilles et de souliers de toutes les pointures que le magasin Zellers lui a donnés.

Cette dernière a toutefois une mission un petit peu différente de ses deux collègues. Elle doit voir s'il est possible que Saint-Jean-sur-Richelieu parraine une ville en Haïti. «Ça permettra à tous les enfants d'aller à l'école, d'avoir de l'eau potable et encore plus. Notre projet pourra rejoindre bien plus de monde. Mais c'est aussi très important de donner pour un enfant, parce qu'ensuite il pourra aller à l'école et aider sa communauté», soutient Mme Bonneau.

Pour réaliser le tout, elle bénéficie du soutien d'une compagnie d'assurances québécoise et a contacté le maire Gilles Dolbec afin de lui parler de son projet.

PHILOSOPHES

Elles n'ont plus 20 ans, mais elles ont de l'énergie et de la détermination à revendre. Si ces trois femmes de la région font ce voyage pour aider les autres, elles le font avant tout pour elles-mêmes. «Voyager et faire de la coopération internationale, c'est une chose qui m'a toujours intéressée. J'ai toujours voulu faire un voyage comme celui-là. À mon âge, je pars pour moi en premier et après, pour aider les autres. Je sais que je verrai les choses différemment à mon retour», confie Mme Vallée, qui résume bien la pensée de ses amies.

Elles sont prêtes à affronter la dure réalité des bidonvilles, du climat de tension qui règne dans certaines régions de Haïti et surtout, elles savent qu'elles auront tout un choc culturel. «On peut avoir de la compassion pour ces gens-là, vouloir les aider, mais il ne faut pas les prendre en pitié. Ils sont heureux, car ils ne connaissent rien d'autres. Il faut comprendre ça aussi», fait remarquer Mme Bonneau. ■

N'OUBLIEZ PAS CETTE SEMAINE

Maison du bon samaritain

La Maison du bon samaritain invite les familles à faibles revenus de la région à venir profiter de leur service de comptoir alimentaire tous les jeudis matins en se rendant au local de l'organisme, situé au 327 2e Avenue, à Iberville.

Joie de vivre

Le groupe de soutien Joie de vivre pour les personnes seules à la suite d'une séparation, d'un divorce, d'un décès ou vivant toutes seules tient une rencontre le 5 février, à 19h30, en arrière de la Cathédrale. Information: Jacqueline au 346-3548.

Comptoir familial Saint-Luc

Le Comptoir familial de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Luc est ouvert à toute la population les mardis et jeudis de 13 heures à 16 heures et les samedis de 9 heures à midi. Le comptoir est situé au 30, rue Moreau, à Saint-Luc.

Comptoir familial Iberville

Le Comptoir familial d'Iberville avise sa clientèle de ses nouvelles heures d'ouverture. Le comptoir est maintenant ouvert du lundi au mercredi de 9 à 16 heures, le jeudi de 9 heures à 19h30 et le vendredi de 9 heures à midi. Des bénévoles sont recherchés pour le vendredi matin. Information: Suzanne Bricault: 347-1172.

Comptoir du Haut-Richelieu

Le Comptoir familial du Haut-Richelieu rappelle à la population que ses heures d'ouverture sont le mardi de 13 heures à 16h30, le jeudi de 13 heures à 16h30 et de 18 heures à 20h30, le vendredi de 13 heures à 16h30 et le samedi, de 9h30 à 12h30. L'organisme est situé au 937B Séminaire Nord.

Comptoir familial Saint-Edmond

Le Comptoir familial Saint-Edmond tient une vente du 4 au 15 février. Ses heures d'ouverture sont les mardis et mercredis de 9 heures à 16 heures et le jeudi de 13 heures à 20h30. Bienvenue à tous.

3e âge L'Acadie

Le Club du 3e âge de L'Acadie vous invite à venir vous divertir en jouant au bingo le vendredi 7 février et le 21 février à 19h30 au Centre communautaire. Le coût est de 5 $. La carte de membre n'est pas obligatoire. Information: Normand au 346-2659 ou Pauline au 346-3322.

Âge d'or Napierville

Le Club de l'âge d'or de Napierville organise une soirée de danse sociale et de ligne le vendredi 7 février, à 20 heures, à la salle Maurice-Dupuis. Robert Thibodeau s'occupera de la musique et il y aura une pratique à 19h30.

Radiesthésistes

L'Association de radiesthésie du Québec tient une rencontre mensuelle à Saint-Sébastien le 8 février prochain. En avant-midi, il sera question des médecines alternatives et de leurs limites et en après-midi, on parlera des trucs pour vaincre la maladie. Il faut apporter médicaments et pendules.La rencontre se tiendra à la salle des Loisirs de Saint-Sébastien. L'inscription se fera à 9h30.

Centre des aînés

Le Centre des aînés johannais fête la Saint-Valentin le lundi 10 février, de 11 heures à 17 heures. Il y aura une partie de cartes, de la danse et un dîner. Il faut réserver sa table de huit personnes. Le billet coûte 7 $. La fête est ouverte à tous. Information: 347-4500.

Résidence Berthier

La Résidence Berthier organise un tournoi de piques (haut et bas) le dimanche 9 février, à 13 heures, au 410 Berthier, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les inscriptions auront lieu dès midi. Le coût est de 4 $. Information: Mme Couture au 359-7953.

Simplicité volontaire

Le Réseau québécois pour la simplicité volontaire organise la projection du documentaire «La loi de l'eau», de Robert Monderie, le 10 février à 19 heures, à la salle C-103 du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu. Après la projection, André Bouthillier, président d'Eau Secours, répondra aux questions et animera la période d'information. Inscription à René La Belle au 347-5301 poste 2279 le jour et Pierre Chénier au 348-5651 le soir. Les places sont limitées à 100 personnes.

Éclusier

L'Éclusier du Haut-Richelieu organise une matinée-causerie le mardi 11 février, à 10 heures, sur le thème «Comment négocier avec une personne difficile». De plus, le mercredi 12 février, l'organisme offre une soirée d'information ayant pour thème «Le trouble du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité». Confirmez votre présence au 346-5252.

Inclusion

L'organisme Inclusion offre à la population des cafés Éducpop les mardis de 13 heures à 15 heures à ses locaux du 148 Jacques-Cartier. Le 11 février, le sujet de la rencontre sera «L'aide sociale au Québec: historique de la loi et obligations des agents.» Il faut confirmer votre présence au 346-7369.

Gestion famille-travail

Les organismes COFFRE et DÉCLIC-45 invitent les gens à une conférence gratuite le 11 février, à 19h30, au 49 Saint-Jacques. Le sujet de la conférence portera sur la gestion famille-travail. Réservation: Nicole Phaneuf au 347-6101.

Fibromyalgie

Le groupe de soutien de la fibromyalgie de Saint-Jean-sur-Richelieu tient sa première rencontre le 11 février à 19 heures au Centre d'action bénévole d'Iberville, au 290 des Conseillers. Le Dr Josée Théberge, psychiatre, est la conférencière invitée et son sujet sera «L'être est un tout». ■

NÉCROLOGIE

INDEX DES DÉCÈS

- DUPUIS (Florant)
- JOUBERT (Yves)
- GALIPEAU (Jacques)
- GUILLET-LAFONTAINE (Pierrette)
- HAINS (Samuel)
- MASSIE (Ronald)
- MURRAY (William)
- POISSANT (Réal)
- TÉTREAULT (Suzanne)
- WATERS-PATENAUDE (Rose Phyllis)

DUPUIS
Florant
(1941-2003)



Paisiblement à son domicile, entouré des siens, le 1er février 2003, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Florant Dupuis, époux de Madame Nicole Labonté, demeurant à Henryville. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Daniel (Annie Boulerice) et Chantal (Richard Jr. Boudreau). Il laisse également ses petits-enfants Jean-Sébastien, Marc-Olivier, Marie-Ève, Marc-André et Audrey-Anne ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces et autres parents et amis. M. Dupuis sera exposé le lundi 2 février 2003 à 19 h au salon funéraire

F. & J.M. DÉSOURDY INC.
124, RUE SAINT-GEORGES
À HENRYVILLE
TÉL. : (450) 299-2033 OU
1-877-293-4474
TÉLÉC. : (450) 293-8525
FJMDESOURDY@QC.AIRA.COM

Les funérailles auront lieu ce mercredi 5 février à 14 h, en l'église d'Henryville, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial. Heures de visites : lundi de 19 h à 22 h, mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Mercredi jour des funéraires : ouverture à midi.

JOUBERT
Yves
(1943-2003)

De Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 janvier 2003, à l'âge de 59 ans, est décédé Monsieur Yves Joubert. Il laisse dans le deuil sa mère Yvette Gagnon, ses soeurs Huguette (Alain Gamache), Monique (Henri-Louis Roy), Denyse (Serge Ouellet) ainsi que plusieurs nièces et neveux, parents et amis. Une célébration de la Parole, en présence des cendres, aura lieu le samedi 8 février à 13 h 30, en la chapelle du

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

La famille recevra les condoléances 30 minutes avant la cérémonie.

Remerciements

JOYAL-CÔTÉ
Lorette

Suite au décès de Madame Lorette Côté, sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

GALIPEAU
Jacques

À Iberville, le 1er février 2003, à l'âge de 65 ans, est décédé Jacques Galipeau, époux de Madame Huguette Larivière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Lyne (Pierre Bédard), son petit-fils Xavier Bédard, son frère René Galipeau, beau-frère Georges Larivière. La famille recevra les condoléances le samedi 8 février à compter de 10 h, en l'église Saint-Athanase, suivies des funérailles à 10 h 30.

DIRECTION FUNÉRAIRE
CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
826, 1RE RUE À IBERVILLE
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Pas de fleurs, des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

GUILLET (LAFONTAINE)
Pierrette
(1935-2003)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1er février 2003, à l'âge de 67 ans, est décédée Madame Pierrette Guillet, épouse de feu Alain Lafontaine. Elle laisse dans le deuil ses enfants Andrée (Jean-François Goulet), Charles (Ginette Desrosiers), Isabelle (Guy Pelletier), ses petits-enfants Mathieu, Laurent, Érika, Amélie, Charles-Antoine, Fannie ainsi que ses frères et sœurs, belles-sœurs et beaux-frères, parents et amis. Exposée au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

la famille accueillera parents et amis ce mercredi 5 février à compter de 14 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 6 février à 14 h, en l'église Saint-Gérard-Majella.

Heures d'ouverture : mercredi 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, jeudi dès 12 h.

Des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés.

HAINS
Samuel
(1985-2003)

De Saint-Luc, le 26 janvier 2003, à l'âge de 18 ans, est décédé Samuel Hains. Il laisse dans le deuil ses parents Anne Fortin et Marc-André Hains, ses frères Charles et Adam, ses grands-mères Jeannine Fortin et Jeannette Hains ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines, parents et amis. Une célébration de la Parole a eu lieu le mercredi 29 janvier, en la chapelle du

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.



MASSIE
Ronald
(1933-2003)



Paisiblement, à sa résidence, le 1er février 2003, à l'âge de 70 ans, est décédé Monsieur Ronald Massie, époux de Madame Paulette Massie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses 3 enfants Michel (Johanne Deschênes), Claude (Jocelyne Chaput), Josée (Sylvie Naud), ses petites-filles Myriam, Marie-Pier, Ève ainsi que plusieurs frères et sœurs, belles-sœurs et beaux-frères, nièces et neveux, parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

Les funérailles auront lieu ce mercredi 5 février à 13 h, en l'église de Saint-Luc.

Heures d'ouverture : mercredi dès 11 h.

Des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés.

MURRAY
William
(1910-2003)

À l'Hôpital du Haut-Richelieu, le 2 février 2003, à l'âge de 92 ans, est décédé Monsieur William Murray, époux de feu Gisèle Loranger. Il laisse dans le deuil son fils Gabriel (Louise Hébert), ses petits-fils John, James (Nancy Villeneuve), William (Marie-Claude Bertrand), son arrière-petit-fils Sean, ses belles-sœurs Angéline Murray et Simone Moulin ainsi que parents et amis. La famille accueillera parents et amis au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

le mercredi 5 février à compter de 10 h. Les funérailles suivront à 15 h, en l'église de Saint-Athanase, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

Heures d'ouverture : 10 h à 14 h 30.

Des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés.

WATERS-PATENAUDE
Rose Phyllis
(1926-2003)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 2 février 2003, à l'âge de 76 ans, est décédée Madame Rose Phyllis Waters, épouse de feu Armand Patenaude. Elle laisse dans le deuil ses enfants Rawland (Nicole Deslauriers), Robert (Lise Lapalme), Thérèse (Louis-Maurice Raîche), Rina (Daniel Hébert), Carole (Louis Galipeau), Joanne (Michel Tougas), Louise (André Mayrand), Jocelyne (Mickael Drinkwater), Daniel (Isabelle Devost), sa sœur et ses frères Sally, Leslie, John ainsi que plusieurs belles-sœurs et beaux-frères, nièces et neveux, parents et amis. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, le samedi 8 février à compter de 9 h, à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
114, RUE SAINT-JACQUES
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Les funérailles suivront à 11 h, en la cathédrale.

Des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques ou à la Société canadienne du cancer, seraient appréciés.

POISSANT
Réal
(1922-2003)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 28 janvier 2003, à l'âge de 80 ans, est décédé Monsieur Réal Poissant, époux de Madame Cécile Gendron. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants feu Raymond, Denis (Madeleine Latour), Johanne (Rolland Boucher), ses petits-fils Mathieu (Geneviève), David, Marc-André, Julien, Nicolas et ses arrière-petits-enfants, ses sœurs Jeanne (Jean Jourdain) et Lyne ainsi que plusieurs belles-sœurs et beaux-frères, nièces et neveux, parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

Une célébration de la Parole a eu lieu le vendredi 31 janvier, en la chapelle du Complexe funéraire.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

1er anniversaire

LAROCHE-POIRIER
Jeannette
(1915-2002)



Déjà un an que tu nous as quittés. Cette dernière année fut la plus longue et la plus difficile de ma vie. Tu me manques beaucoup. Sois toujours notre ange gardien.

Jamais je ne t'oublierai !

Je t'embrasse et je t'aime !

Ta fille unique,

Manon (Pierre Parent) et tes petits-enfants Marie-Pierre et Jean-Philippe



Remerciements

MASSÉ
Edmond

(31 décembre 2002)



Suite au décès de Monsieur Edmond Massé, sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

3e anniversaire

CARON-DURUSSEL
Orpha
(1905-2000)



Voici trois ans, Orpha, que tu es partie. C'est long, très dur, les années sans toi. Ton sourire, tes attentions, tes mots gentils, ta bonté, ton amour sont gravés dans mon cœur, je ne les oublierai jamais.

Je sais, je sens que tu restes encore et toujours présente à mes côtés. Continue à veiller sur moi comme tu le faisais si bien. Orpha nous t'aimons. Ton mari Auguste, ceux et celles qui ont vécu dans ton intimité, des parents et des amis, ils sont nombreux que tu as aidés et encouragés.

Centre funéraire Oligny & Desrochers



Yvon Desrochers Aimé Vezeau

Pour un service personnel dans le respect et la dignité

Avez-vous pensé à vos préarrangements?

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville
346-1124

094066-3c36-j

NÉCROLOGIE

TÉTREAULT
Suzanne

À Mont-Saint-Grégoire, le 28 janvier 2003, à l'âge de 64 ans, est décédée Suzanne Tétreault, épouse de feu Normand Robitaille. Elle laisse dans le deuil son fils Yves (Carolyne Bird), sa mère Alice Desnoyers-Tétreault, ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, plusieurs amis. La famille a reçu les condoléances le jeudi 30 janvier de 19 h à 22 h et vendredi à compter de midi.

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
247, RUE SAINT-JOSEPH
À MONT-SAINT-GRÉGOIRE
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 31 janvier à 15 h, en l'église Mont-Saint-Grégoire, inhumation au même endroit.

La famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

1er anniversaire

À la douce mémoire de

GOYETTE-LANGLOIS
Thérèse

décédée le
11 février 2002



Nos pensées vont souvent vers toi... Veille sur nous tous.

La famille

1er anniversaire

ROY-PATENAUDE
Huguette
(1932-2002)



Chère maman,

Déjà un an que tu nous as quittés pour un monde d'amour et de paix. Depuis ton départ, nous avons réalisé combien nous t'aimions.

Veille sur nous tous et n'oublie pas de nous préparer notre place.

Tes enfants qui t'embrassent

Déjà 2000 amoureux à Saint-Valentin!

Le Festival se poursuit jusqu'au 15 février

EDITH PARIZEAU

Pas moins de 2000 amoureux, amis et visiteurs se sont rendus à Saint-Valentin cette fin de semaine pour les premières journées d'activités du Festival qui célèbre l'amour. Le Saint-Valentin Show a connu un succès retentissant, comme plusieurs des activités prévues à l'horaire. Les festivités se poursuivent jusqu'au 15 février.

Vendredi soir, le spectacle amateur Saint-Valentin Show a attiré 750 spectateurs. Pendant cette soirée, des dizaines de personnes de la région sont montées sur scène le temps d'une chanson ou d'un numéro de danse.



Plusieurs talents amateurs de la région sont montés sur scène pour le Saint-Valentin Show.

Samedi, 250 personnes ont assisté et participé au drag de véhicules tout-terrains, à l'arrière de l'édifice municipal. La première expérience de la «Marche de l'amitié» a réuni une trentaine de marcheurs.

Dimanche, le concert musical et chants classiques qui se tenait à l'église du village en l'honneur des Journées mondiales de la jeunesse a aussi attiré bien du monde. Enfin, le spectacle du magicien Sébastien Louis XVI a connu une bonne popularité, surtout auprès des enfants. Ils étaient près de 75 à s'être réunis dans la salle de l'Édifice municipal pour regarder ses tours de magie.

ENCORE DES ACTIVITÉS

Une soirée dansante se tiendra pour les membres des clubs de l'âge d'or de la région le 6 février, à 19h30, à L'Érablière Saint-Valentin. Le coût est de 7 $ par personne. Vendredi le 7 février, l'ensemble vocal Jardin Chantant sera accompagné de la violoniste Marie-Ève Dubois et de la pianiste Sylvie Payette, sous la direction de Nathalie Pie, pour un concert, à l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel, à Lacolle. Le coût de l'entrée est fixé à 7 $. Le concert débute à 20 heures.

Le samedi 8 février, les activités reprennent en grand. À 13 heures, c'est au tour des motoneigistes de participer à un drag. Pour assister aux courses, il en coûtera 5 $.

Toute la journée, le festival présente une journée agro-alimentaire où 18 producteurs du Québec seront réunis à l'Édifice municipal. Ils y présenteront des produits comme des huiles, du miel, du chocolat, de l'huile d'émeu, des gelées et vinaigres, des épices et fines herbes, de la charcuterie et des vins entre autres.

En soirée, le Festival présentera le spectacle du groupe La Volée d'Castors, qui a remporté le Félix de l'année pour le meilleur album de musique traditionnelle. Le groupe, une émule de la Bottine Souriante, promet de faire danser et faire bouger l'assistance. Les billets sont en vente au coût de 12,50 $. Le spectacle aura lieu à l'Érablière de Saint-Valentin.

MESSE DES AMOUREUX

Dimanche 9 février, la tradition se poursuit avec la «Messe des Amoureux» et le brunch familial organisé par la fabrique de l'église. Il se tiendra à l'Érablière et il en coûtera 10 $ pour les adultes et 5 $ pour les 6 à 12 ans. C'est aussi la «Journée Optimiste» à l'Édifice municipal, grâce à la collaboration du Club Optimiste de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Les activités sont gratuites.

Le «Circuit du coeur» et l'exposition artisanale se poursuivent cette fin de semaine. Enfin, au cours de la dernière semaine du Festival de la Saint-Valentin, les gens ont rendez-vous le mardi 11 février à l'Érablière pour la collecte de sang.

Pour de l'information sur le festival, communiquez avec le 291-3530. ■



La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profondes condoléances.

Nom
Adresse App
Ville Code postal
Téléphone

Nom de la personne décédée
Date de la publication

LE CANADA FRANÇAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X3

227589-3c33-jf

SOUPÇONNÉ D'AGRESSION SEXUELLE

La SQ recherche Roland Pelletier

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec de la MRC Brome-Missisquoi recherchent Roland Pelletier, 30 ans, de la région de Farnham relativement à plusieurs infractions qu'il aurait commises à l'égard d'une femme de 38 ans, du mois de mars 2002 au 14 janvier dernier.

Le 16 janvier dernier, les policiers de la SQ ont reçu une plainte à l'effet que Pelletier aurait agressé sexuellement une femme à plusieurs reprises. Il l'aurait même enlevée et séquestrée pour ensuite utiliser la force physique dans le but d'avoir des relations sexuelles complètes. Il se serait également introduit par effraction à la résidence de la plaignante.



Roland Pelletier, 30 ans, recherché.

LOURD PASSÉ JUDICIAIRE

Un mandat d'arrestation a été émis contre Pelletier le 24 janvier dernier. Malgré plusieurs tentatives de contacts avec l'individu, il s'est toujours soustrait à son arrestation. L'homme possède un lourd passé judiciaire et est connu des policiers qui recommandent à la population de faire preuve de prudence car il peut être violent.

Toute personne pouvant aider les policiers à localiser le suspect est priée de communiquer avec eux par la ligne Info-crime au 1-800-711-1800 ou avec les enquêteurs du poste de la MRC Brome-Missisquoi au (450) 266-1122. ■

SPORT ET LOISIRS

GATINEAU ET L'EXPRESS RIVE-SUD SONT CHAMPIONS

Tournoi bantam: les Aigles... si près du but!



RICHARD HAMEL

Les Aigles BB du Haut-Richelieu sont venus tout près de remporter leur premier titre au tournoi national bantam de Saint-Jean-sur-Richelieu. Leur rêve a pris fin dimanche en finale alors qu'ils se sont inclinés 2 à 1 en deuxième période de prolongation devant l'Avalanche de Gatineau. Dans la classe AA, l'Express Rive-Sud a raflé les grands honneurs.

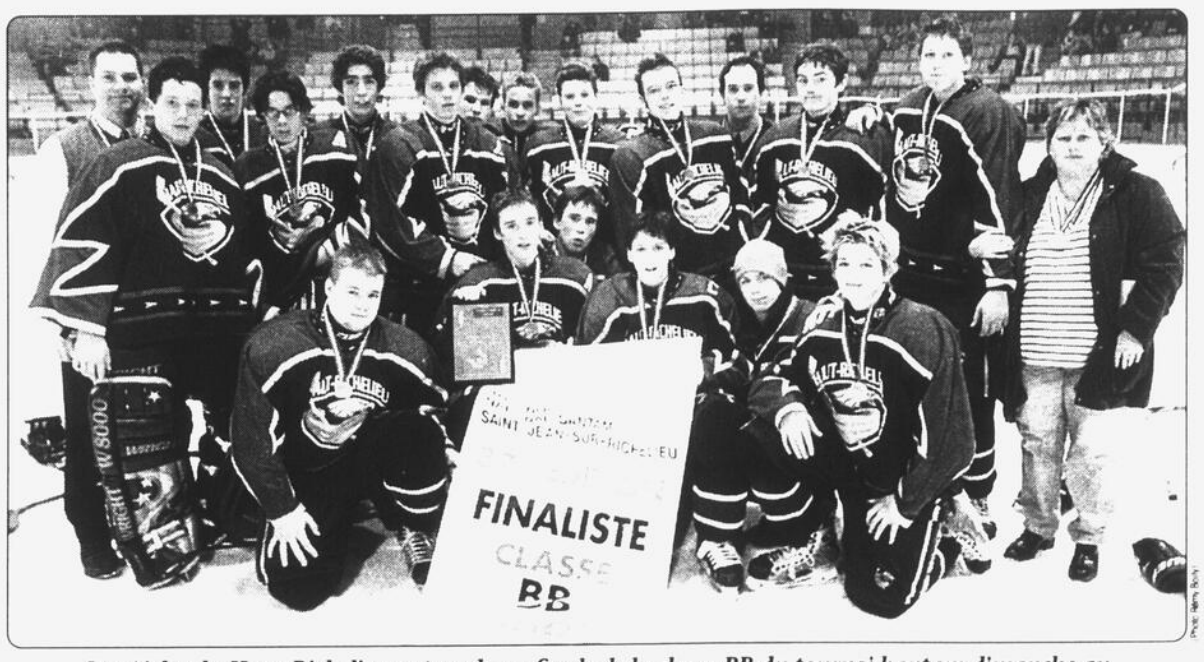
La troupe de Francis Benoît avait pris les devants 1 à 0 en deuxième sur un but de Jean-Philippe Veilleux. L'Avalanche a répliqué avant la fin de la période. Aucune équipe n'a pu marquer en première prolongation. Alexandre Beauchamp a mis fin au suspense à 1:58 de la deuxième période de surtemps.

Les Aigles ont raté plusieurs chances en prolongation. À bout de souffle, ils ont concédé le dernier but. «On est déçu d'avoir perdu, mais les jeunes ont tout donné. On avait disputé un gros match en demi-finale et les gars étaient épuisés», raconte l'entraîneur-chef Francis Benoît.

En ronde préliminaire, les Aigles avaient battu les Étoiles de Beauval 5 à 2 et les Cyclones de Lajemmerais 2 à 1 pour ensuite livrer un match nul de 3 à 3 avec les Draveurs de Mont-Laurier. Les porte-couleurs du Haut-Richelieu ont effacé un déficit de deux buts en troisième pour soutirer ce verdict nul. Jean-Philippe Veilleux a enfilé deux buts et fourni une passe sur le but égalisateur de Louis Dubé.

En quarts de finale, les Aigles ont doublé les Coyotes d'Orford 4 à 2 grâce à des buts de Kevin Champagne, Mathieu Phoénix, Jean-Philippe Veilleux et Adam Hains. Sébastien Léger a amassé deux aides.

En demi-finale, les Aigles retrouvaient les Draveurs dans un match fort excitant. Les favoris locaux ont effectué deux ralliements pour finalement l'emporter 8 à 7 en prolongation. Après avoir pris les devants 2 à 0, les Aigles ont accordé cinq buts pour ensuite se rapprocher à 5 à 4 au début de la troisième période.



Les Aigles du Haut-Richelieu ont perdu en finale de la classe BB du tournoi bantam dimanche au Colisée Isabelle-Brasseur.



Le gardien David Hébert-Desrosiers, le défenseur Marc Tessier et l'entraîneur Francis Benoît ont été sélectionnés sur l'équipe d'étoiles de la classe BB. À leurs côtés, Richard Vigneault, vice-président du tournoi, Claude Labelle, de Normandin Transit et Denis Rondeau, président.

Les Draveurs ont ajouté deux autres filets alors qu'il restait moins de cinq minutes à faire. Sébastien Léger a sonné la charge puis Mathieu Phoénix a inscrit le sixième but des Aigles. Avec 40 secondes à faire, Sébastien Léger a marqué son deuxième et forcé la prolongation. À la huitième minute, Louis Dubé propulsait les siens vers la finale.

Les Aigles ont placé trois membres sur l'équipe d'étoiles de la classe BB, soit le gardien David Hébert-Desrosiers, le défenseur Marc Tessier et l'entraîneur-chef, Francis Benoît.

BLIZZARD

De son côté, le Blizzard du Haut-Richelieu a été éliminé en quarts de finale samedi après-midi, s'inclinant 5 à 4 devant les Draveurs de Mont-Laurier. Kevin Landry avait inscrit deux buts dans la défaite.

En lever de rideau mardi, le Blizzard avait battu les Pirates de Dollard-des-Ormeaux 6 à 2 avant de subir un revers de 5 à 1 le lendemain face aux Coyotes d'Orford. Vendredi, il a blanchi le Frontenac de Québec 1 à 0 pour atteindre la ronde des quarts de finale.

PATRIOTES

Dans la classe AA, le parcours des Patriotes du Richelieu a pris fin samedi soir, alors qu'ils ont encaissé un revers de 3 à 0 aux mains des Élites de Beauce-Amiante.

Les joueurs de Stéphane Boyer avaient bien entrepris le tournoi avec des gains de 2 à 1 sur West-Island et de 5 à 0 sur les Sélects du Nord. Vincent Roy a marqué un but et amassé une aide tandis que Jason Donavan récoltait trois passes.

Les Patriotes ont poursuivi leur route avec un triomphe de 2 à 1 sur les Seigneurs de Beaubourg grâce à deux buts en moins de deux minutes au second engagement, ceux de Guillaume Chartier et Sébastien Grondin.

L'Express Rive-Sud, qui avait éliminé les Estacades de la Mauricie 7 à 4 en demi-finale, a mis la main sur les grands honneurs en battant les Élites de Beauce-Amiante 5 à 2 en finale.

Le président du tournoi, Denis Rondeau, dresse un bon bilan de cette 37e édition. «Sur le plan du hockey, les spectateurs ont pu assister à d'excellents matchs. On avait encore cette année de très bonnes équipes».

Au chapitre des assistances, M. Rondeau aurait aimé accueillir un plus grand nombre d'amateurs. «Les années passées, les gens venaient pour regarder quelques matchs. Cette année, ils viennent voir un match et repartent. Mais lors des finales, il y avait beaucoup d'ambiance».

Le président souligne que l'accueil des équipes et la qualité du site Internet ont été très appréciés. «On doit une fière chandelle aux concepteurs du site, Diane Renaud et André Daigle. Ils ont fait un travail remarquable». ■

Les Aigles ont des ailes

RICHARD HAMEL

Champions de leur division en saison régulière, les Aigles pee-wee CC du Haut-Richelieu accumulent les succès. Dernièrement, ils ont remporté les honneurs du tournoi de Coaticook.

Les Aigles ont vaincu tour à tour les équipes d'Acton Vale 6 à 3, Sainte-Anne-des-Plaines 6 à 0 et les Basses-Laurentides 3 à 1. Dans la première partie, les trois buts de Vincent Veilleux lui ont valu le titre de joueur du match, alors que dans la deuxième rencontre, le titre est allé à Francis Benjamin, auteur d'un but et trois aides. Philippe Galipeau s'était également illustré avec un tour du chapeau. Dans le troisième match, le défenseur Étienne St-Denis a reçu le titre de joueur du match. Le gardien Yannick Valiquette a aussi excellé dans ce troisième triomphe.

En finale, après une égalité de 1 à 1 après deux périodes, les Aigles ont inscrit quatre buts en route vers un gain de 5 à 2. David Lemieux, Danny Leduc, Vincent Veilleux, Philippe Galipeau et Cédrick Beaulieu ont marqué dans cette victoire.

Les Aigles, qui ont complété le calendrier régulier au premier rang avec une fiche de 17 gains, trois défaites et quatre verdicts nuls, ont aussi connu du succès au tournoi de Saint-Bruno, atteignant la finale. Ils ont perdu 2 à 1 contre les Lynx de la Mauricie. ■



Étienne St-Denis, Samuel Gagnon, Yannick Valiquette, Kévin Lamoureux, Cédrick Beaulieu, David Lemieux, Pierre-Marc Guindon, Jean-Sébastien Hénes, Sylvain Benjamin, entraîneur, Stéphane Leduc, entraîneur, Danny Leduc, Dani Prince, Francis Benjamin, Gabriel Trudel, Vincent Veilleux, Maxime Houle, Maxime Marquis, Philippe Galipeau et Sébastien Lacombe. Absent: Carl Vincelette, entraîneur.

WINDSOR ET SAGUENAY AU COLISÉE EN FIN DE SEMAINE

Amoché à Laval, le Mission se relève à Granby

RICHARD HAMEL

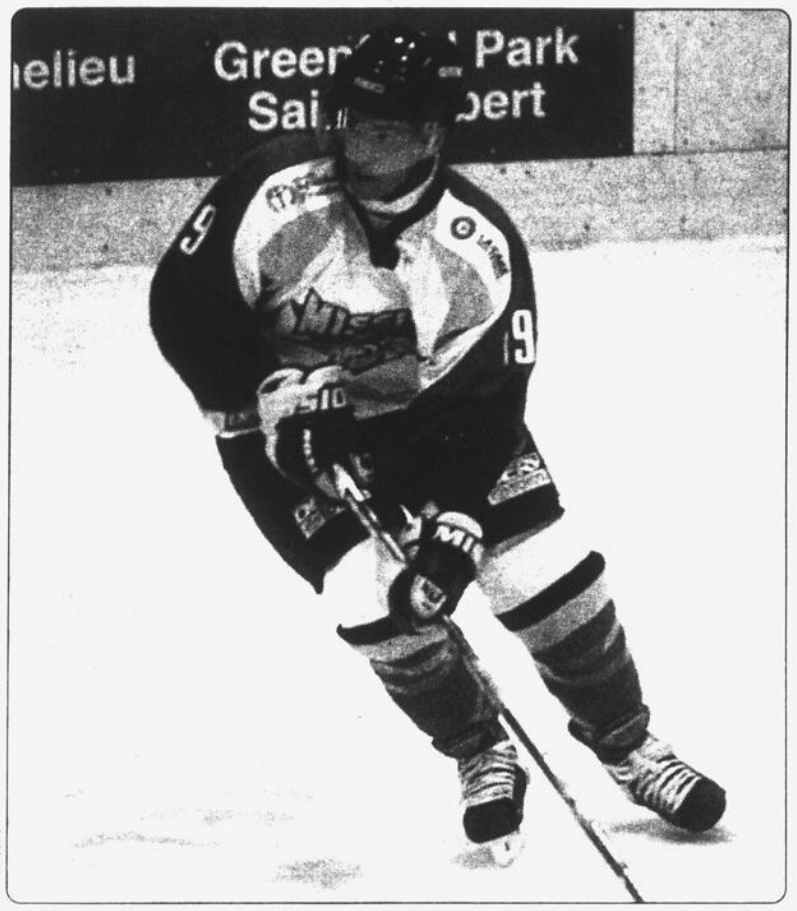
Tel un château de cartes, le Mission s'est littéralement écroulé vendredi dans le domicile des Chiefs de Laval. Deux jours plus tard, il est allé chercher deux points à Granby, aux dépens des tristes Prédateurs.

Une fin de semaine coûteuse pour l'équipe semi-pro de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui a perdu l'un de ses leaders, François Drainville, victime d'une charge lors de la foire dans le «House of Pain». L'attaquant ne sera pas de retour avant un mois. Dimanche à Granby, un double-échec a blessé le défenseur Luc Bilodeau qui rate les matchs du week-end.

Vendredi à Laval, le Mission semblait se diriger vers une victoire lorsque tout s'est écroulé pendant... un avantage numérique de sept minutes!

Tirant de l'arrière 3 à 0 après deux périodes, les Chiefs ont explosé pour sept buts en troisième (sur huit lancers) dont les trois premiers en l'espace de trois minutes en infériorité numérique. Un scénario inverse à celui du vendredi précédent à Sorel où le Mission avait régler le cas des Royaux avec trois filets dans les mêmes circonstances.

C'est grâce à une attaque à cinq que le Mission a ouvert la marque à mi-chemin en première. Le défenseur Charles Paquette a complété un jeu de Jonathan Nantel et Patrick Deraspe. Pour le reste, rien à signaler dans cette période.



Christian Sbrocca a marqué deux buts et récolté deux aides dimanche à Granby.

La deuxième s'est déroulée au même rythme, alors que le Mission a ajouté deux buts. Sébastien Roger a marqué avec l'aide de Pierre Gendron et Luc Bilodeau puis, en avantage numérique, Christian Sbrocca a porté le score à 3 à 0 sur des passes de Bilodeau et Deraspe. Saint-Jean a dominé 14-7 au chapitre des tirs au but.

Le match a pris une toute autre allure après une foire avec seulement deux secondes à faire dans la période. Neuf joueurs ont été expulsés, quatre du Mission (Guillaume Richard, Patrick Deraspe, François Drainville et Trevor Folk) et cinq du côté des Chiefs (Mario Joly, Bobby Dollas, Mike Degurse, Chad Richard et David Dartsch).

De retour du vestiaire, les Chiefs ont attaqué. Le temps de le dire et c'était 3 à 3, trois buts en désavantage numérique. Le moral dans les talons, le Mission a concédé quatre autres buts. Francis Gourdeau, qui avait alors repoussé une vingtaine de tirs, a laissé sa place à Marc Delorme. Mais le mal était déjà fait. Au total, les Chiefs ont lancé à 26 reprises contre 31 pour le Mission.

«La perte de Drainville et Deraspe nous a fait mal. C'est deux joueurs importants dans notre offensive. De leur côté, ils avaient encore leurs meilleurs joueurs. En troisième, on n'était plus là», raconte l'entraîneur-chef, Michel Croteau. «On avait des consignes claires au début du match, soit de s'en tenir à jouer au hockey. Malheureusement, il y a eu des gestes d'intimidation et on s'est fait maganer. Il faudrait peut-être dire aux Chiefs que Slap Shot, c'est fini», ajoute-t-il.

DELORME ET SBROCCA

Dimanche à Granby, le Mission a infligé un 19e revers de suite aux Prédateurs, l'emportant 6 à 3.

Christian Sbrocca a été le meilleur à l'attaque avec deux buts (dont un dans un filet désert) et deux aides. Martin Dicaire, Trevor Folk, Jean-Stéphane Dufresne et Olivier Morin ont complété. Le Mission, qui a inscrit la moitié de ses buts en avantage numérique, menait 5 à 1 après deux périodes. «On a encore eu un relâchement. Il faudra apprendre à jouer 60 minutes. On manque encore de concentration et on oublie de faire ses petits détails qui font souvent la différence», note M. Croteau.

Les Prédateurs ont bombardé le gardien Marc Delorme de 51 tirs, tandis que Leeor Shtrom et Hugo Hamelin ont fait face à 31 lancers. Un seul combat durant le match, opposant Rony Valenti à Patrick Gingras.

Le Mission se prépare maintenant à affronter le Lacroix de Windsor vendredi et le Paramédic de Saguenay samedi, deux matchs à domicile. ■



Les Chevaliers champions!

Les Chevaliers 1 d'Iberville sont les champions du premier tournoi provincial pee-wee/bantam de Sherbrooke. L'équipe pee-wee B a réussi un parcours parfait de cinq victoires. Sur la photo: Mathieu Chouinard, Tommy Robitaille, Yannick Barbeau, Thomas Couture, Jérôme Boivin, Joël Denicourt, Bruno Boucher, Adomo Courtemanche, Renaud Ste-Marie, Samuel Moreau, Kevin Samson, Hubert Surprenant, William Rodriguez, Jérémie Barbeau, Cédrick Barbeau, Michel Barbeau, entraîneur, Robert Boivin, Richard Surprenant, adjoint et François Couture, gérant. ■

INTER MISSION

RICHARD HAMEL

Enfin de retour

Après deux semaines loin de chez lui, le Mission revient à la maison. Ce week-end, il jouera contre deux équipes de la division Est, Windsor vendredi et Saguenay samedi. Le Mission n'a pas beaucoup de succès contre les formations de l'autre section avec seulement cinq victoires en dix rencontres. Il s'agira des deux derniers affrontements contre l'Est en saison régulière. L'entraîneur-chef, Michel Croteau, tentera de remporter son premier match au Colisée depuis qu'il a pris la relève de Tony Ciarciello.

Bon Annie... versaire!

Lors du match de samedi, le Mission prendra-t-il une petite pause pour souligner l'anniversaire de la coordonnatrice des meneuses de claques, Annie Larouche, qui fêtera ses 32 ans le 9 février. Après tout, Annie et ses filles mettent un peu de piquant dans une foule qui n'a pas toujours le coeur à la fête. Qui va interpréter «Ma chère Annie...?»



Annie Larouche

Clavardage

J'avoue aller faire mon tour régulièrement sur le forum officiel du Mission et de la LHSPQ. Mais cette semaine, faut bien le dire, ça jouait du coude sur le clavier. Comme on dit, le ton a monté entre certains «nicks». On vous fera grâce des petites insultes, mais diable qu'ils passent du temps devant leur écran à se lancer des flèches empoisonnées. On retient tout de même cette semaine le photomontage de Pamela et de Nathan Morin... ■





DU 10 AU 23 FÉVRIER

Tournoi novice-atome: 67 équipes à Farnham

RICHARD HAMEL

Avec 67 équipes, le tournoi novice-atome de Farnham atteint un nouveau record de participation cette année. Plus de 1000 jeunes hockeyeurs sont attendus à ce 24e rendez-vous annuel, du 10 au 23 février à l'aréna Madeleine-Auclair.

«Le tournoi s'annonce déjà comme un autre succès. Les commanditaires sont plus nombreux et nous appuient comme jamais auparavant». Et il faut aussi souligner l'implication des bénévoles qui reviennent année après année pour permettre à nos jeunes de s'amuser», indique le président du comité organisateur, Robert Michaud.

C'est l'ancien directeur général du Canadien de Montréal, Réjean Houle, qui agira à titre de président d'honneur de l'événement. Il sera sur place à la journée de fermeture, le dimanche 23 février dès 9 heures pour y rencontrer les joueurs, amateurs et bénévoles.



Le président d'honneur, Réjean Houle.

HORAIRE

Chez les novices, on compte douze équipes de classe A et autant de classe B. Dans la catégorie atome, on retrouve également douze équipes BB, seize A et quinze B.

Sur semaine, les matchs ont lieu de 16 heures à 20 heures, alors que les week-ends, ils se déroulent de 8 heures à 20 heures. Les cinq finales seront présentées le dimanche 23 février à partir de 11h20. Elles seront précédées d'un match hors-concours mettant en vedette des joueurs de catégorie prénovice. ■

SPORTS EXPRESS

Drags de VTT

Le club Riverain VTT organise des drags le samedi 8 février à son relais situé au 3e Rang Nord à Mont-Saint-Grégoire. Les inscriptions se prennent à compter de 10 heures et les départs se feront dès midi.

Hockey cosom: tournoi

La Fondation Beauregard-Quintin organise son cinquième tournoi de hockey cosom les 21, 22 et 23 février à la polyvalente Marcel-Landry à Iberville. Les organisateurs visent la participation de seize équipes dans ce tournoi de classe ouverte pour les 18 ans et plus. Le coût d'inscription est de 200 $ par équipe. Les profits seront versés à la jeunesse sportive défavorisée de la région. Pour s'inscrire, il suffit de contacter Frédéric au 349-2052 ou Sylvain au (514) 821-9999.

Soccer: camp

Le club de soccer Celtix du Haut-Richelieu organisera un camp durant la semaine de relâche, du 3 au 7 mars au nouveau Stade du Haut-Richelieu. Ce programme d'entraînement s'adresse aux garçons et filles nés entre 1990 et 1995. La date limite pour s'inscrire est fixée au 21 février. On peut obtenir toute l'information sur le site Internet: www.celtix@netc.net ■

PRÉSIDENT D'HONNEUR À IBERVILLE

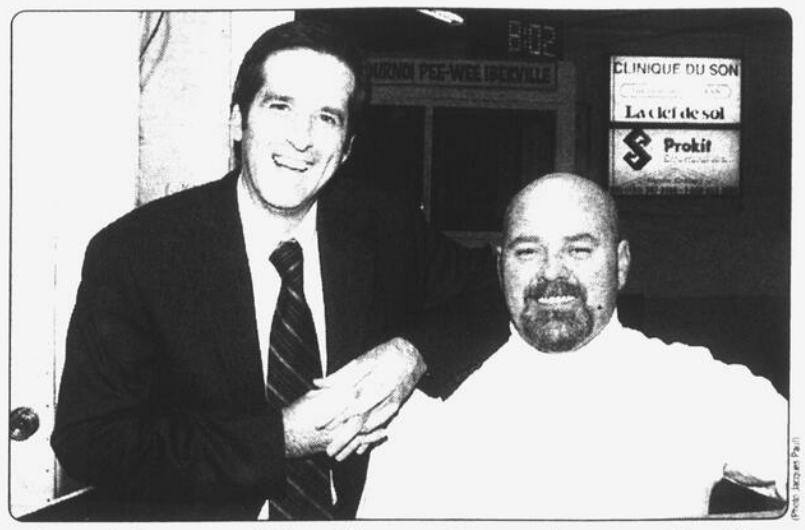
«C'est dans les tournois qu'on voit les vrais»

- François Bessette

RICHARD HAMEL

Père de deux jeunes hockeyeurs, François Bessette est un habitué des arénas. Il suit les activités de Simon et Philippe assidûment, surtout ces temps-ci où les tournois meublent les fins de semaine.

Journaliste au Réseau des sports, le résident du secteur Saint-Luc a accepté la présidence de la 30e édition du tournoi pee-wee d'Iberville, qui se déroulera du 10 au 23 février. «C'est un bel honneur qu'on me fait. On me l'avait demandé l'an dernier, sauf que mes deux gars jouaient dans un tournoi à Québec. Cette année, j'ai accepté avec plaisir», raconte-t-il.



François Bessette, président d'honneur du tournoi pee-wee d'Iberville, en compagnie du président, Mario Surprenant.

François Bessette, qui a déjà agi comme président d'honneur à deux reprises au tournoi bantam de Saint-Jean-sur-Richelieu, devrait passer un bon bout de temps au Palladium d'Iberville, puisque son fils Simon évolue avec les Aigles BB du Haut-Richelieu, champions du tournoi de Chambly et certes une des équipes à surveiller.

«J'aime le hockey, j'aime parler avec le monde, je suis un peu mémère. Je vais aller voir les jeunes après les matchs. Pour moi, les tournois, c'est une belle école de vie. Il y a un bel esprit de famille, c'est intense et les jeunes veulent en donner plus. C'est dans les tournois qu'on voit les vrais», affirme-t-il.

François Bessette a joué son hockey mineur à Saint-Jean et a porté les couleurs des Aigles BB au niveau junior. «Plus jeune, je jouais à l'avant, je marquais des buts. Mais au niveau bantam, j'étais un peu trop petit. J'ai décidé de devenir gardien de but».

Sans doute une bonne décision puisque à sa première année devant le filet, il a reçu le titre de meilleur gardien au tournoi bantam de Saint-Jean. Une belle récompense puisque au début de la saison, il avait tenté sa chance à l'intercité, mais on l'avait retranché, si bien qu'il a dû se contenter de jouer au bantam A.

Après un séjour chez les juniors, il a évolué pour les Inouks de Granby dans la Ligue collégiale. «L'année suivante, j'avais reçu une offre d'une université à Winnipeg. Mais j'ai décidé de refuser, sachant que je n'irais pas plus loin».

C'est plutôt derrière un micro qu'il a poursuivi sa passion pour le hockey. François Bessette a travaillé douze ans à TQS avant d'aboutir à RDS. «J'ai le privilège de gagner ma vie dans les sports. Et je ne rate jamais l'occasion de parler de mon coin. Je suis fier de ma région».

30 ANS

Cela dit, le comité organisateur du tournoi pee-wee d'Iberville entend souligner dignement le 30e anniversaire de l'événement.

Une quinzaine d'ex-présidents ont été invités à une cérémonie le samedi 22 février, tout juste avant le premier de deux matchs d'étoiles mettant en vedette des jeunes participants du tournoi.

Un joueur par équipe sera choisi au hasard parmi les formations des catégories A et B. Ce premier match se déroulera à 14h15. Par la suite, on choisira également au hasard trois joueurs des équipes de catégorie BB et CC pour un deuxième match des étoiles. Ces équipes seront dirigées par des entraîneurs locaux.

Le tournoi, rappelons-le, réunira 46 équipes, soit 18 dans la classe A, 16 dans la classe B, six dans la classe BB et six dans la classe CC.

Les activités se mettront en branle le lundi 10 février avec trois matchs au programme à partir de 18h30. Même scénario les quatre journées suivantes. Le samedi 15 février, onze joutes seront présentées dès 9 heures, alors que le lendemain, neuf parties seront au menu. On reprendra avec le même horaire jusqu'au dimanche 23 février avec sept rencontres, dont les quatre finales à compter de 12h30.

L'admission a été fixée à 4 $ par jour. On pourra se procurer un laissez-passer au coût de 10 $, valide pour toute la durée du tournoi. ■



Les organisateurs, partenaires et commanditaires ont procédé à la mise au jeu officielle du tournoi dimanche après-midi.

LE 9 FÉVRIER

Benoît Brunet au tournoi de Bedford

RICHARD HAMEL

Le comité organisateur du tournoi provincial bantam de Bedford vient de confirmer la présence de Benoît Brunet lors de la dernière journée des activités le dimanche 9 février.

L'ancien attaquant du Canadien de Montréal viendra faire son tour de midi à 17 heures. Il pourra rencontrer les amateurs de hockey, signer des autographes et procédera à la remise de médailles et trophées aux équipes championnes de la 27e édition.

Benoît Brunet a évolué avec les Olympiques de Hull dans la Ligue junior majeure du Québec avant d'être repêché par les Canadiens. Après un séjour de deux saisons dans la Ligue américaine avec les Castors de Sherbrooke, il a passé treize ans avec le tricolore. Il a connu sa meilleure campagne en 1997-1998 avec une récolte de 12 buts et 20 passes en 68 matchs.

Reconnu pour son jeu défensif, Brunet a été échangé en 2001-2002 aux Stars de Dallas qui l'ont ensuite refilé aux Sénateurs d'Ottawa où il a terminé sa carrière. En 538 matchs dans la Ligue nationale, il a marqué 101 buts et amassé 161 aides pour 262 points.

Benoît Brunet est maintenant analyse au Réseau des sports. ■

INSCRIPTION LES 21 ET 22 FÉVRIER

Iberville veut relancer la balle-molle féminine

RICHARD HAMEL

La balle-molle féminine bat de l'aile depuis quelques années. La popularité croissante du soccer et le grand choix des activités de toutes sortes ont provoqué une importante chute du nombre d'inscriptions chez les jeunes joueuses de balle.

«On veut relancer la balle-molle, surtout chez les plus petites. Une fois inscrites, la plupart continuent jusqu'au midget», mentionne Nicole Couture, une bénévole de la première heure à l'Association de balle-molle féminine d'Iberville.

Mme Couture, Gilles Beauvais, Michel Martin et Jacques Létourneau ont toujours oeuvré au sein de l'organisme, qui entreprend sa quatorzième année. Quelques-uns se sont joints au petit groupe, notamment François Parent, père de trois filles. «La première année, nous avions une équipe atome composée de dix-sept joueuses. Il n'y avait pas d'entraîneur et on jouait sur le terrain numéro trois», se souvient Nicole Couture.

Au milieu des années 90, le sport était sur un bon élan avec 75 participantes. Depuis, le nombre a baissé de moitié. L'an dernier, l'Association comptait une quarantaine de joueuses.

Ces dernières années, les équipes d'Iberville évoluaient dans l'Association de balle-molle de la Vallée du Richelieu, avec Saint-Hubert, Marieville, Otterburn Park, Richelieu, en plus de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et Saint-Athanase.

NOUVEAU

Pour intéresser les plus petites, l'Association initie une nouvelle catégorie cette année. Les novices, âgées de 4 à 7 ans, pourront former des équipes de six joueuses qui évolueront toutes à l'avant-champ.

Gilles Beauvais note que celles qui jouaient dans le «champ» trouvaient souvent le temps long et le jeu devenait passif. Avec cette nouvelle formule, il estime que toutes les filles seront impliquées dans le jeu. «On veut leur donner le goût de jouer à la balle. Et c'est une façon pour nous d'assurer la relève».

INSCRIPTION

Cela dit, les inscriptions pour la prochaine saison se dérouleront le vendredi 21 février de 18 heures à 21 heures et le samedi 22 février de 9 heures à midi à la palestre (375, avenue Bessette).

Pour la catégorie novice (filles nées en 1997, 1998 et 1999), le coût est de 20 $, alors que pour la catégorie atome (nées en 1994, 1995 et 1996), le coût est de 40 $. Pour les catégories moustique (nées en 1992 et 1993), benjamine (nées en 1990 et 1991), cadette (nées en 1988 et 1989) et midget (nées de 1982 à 1987), il en coûtera 60 $. Les coûts sont les mêmes pour les non-résidentes.

À noter qu'au moment de l'inscription, les participantes doivent prévoir un montant de 20 $ pour les billets du Fonds Claude-Raymond. Il faudra également se présenter avec sa carte d'assurance-maladie.

Un camp d'entraînement en gymnase est compris et se tiendra un soir par semaine, à compter du 5 avril à 18h30 à l'école Notre-Dame-de-Lourdes. La saison régulière se mettra en branle à la mi-mai et comportera une vingtaine de matchs. Un jamboree est prévu au début du mois de juin à Marieville où toutes les équipes de la ligue pourront se rencontrer et jouer chacune trois parties.

Pour toute information, il suffit de contacter Nicole Couture au 347-1306. ■



(Photo: Jacques Pau)

Les membres du comité de la Ligue de balle-molle féminine d'Iberville: François Parent, Nicole Couture, Michel Martin et Gilles Beauvais.

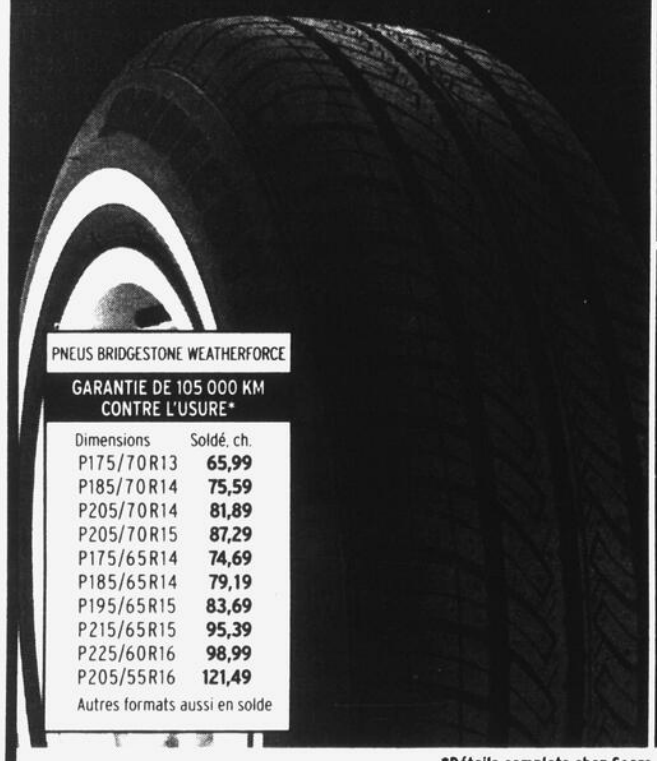


Okiok à Stoneham

Le Club de ski Okiok organise sa prochaine sortie le samedi 8 février à Stoneham. Pour cette soirée de ski et de planche à neige, le départ se fera à midi du terminus du Carrefour Richelieu et le retour est prévu pour 1 heure du matin. Des départs sont aussi prévus à Bedford et à Napierville. Le coût est de 15 $ pour les 7 à 13 ans, 21 $ pour les 14 à 22 ans et 24 $ pour les 23 ans et plus. Pour réserver: 359-7770. ■

Jusqu'à samedi!

Soldé, à partir de 65,99 ch. P175/70R13
PNEUS BRIDGESTONE WEATHERFORCE
Série n 40000



PNEUS BRIDGESTONE WEATHERFORCE
GARANTIE DE 105 000 KM CONTRE L'USURE*

Dimensions	Soldé, ch.
P175/70R13	65,99
P185/70R14	75,59
P205/70R14	81,89
P205/70R15	87,29
P175/65R14	74,69
P185/65R14	79,19
P195/65R15	83,69
P215/65R15	95,39
P225/60R16	98,99
P205/55R16	121,49

Autres formats aussi en solde

À partir de 74,99 ch. P175/70R13
PNEUS ROADHANDLER VOYAGER LX
Garantie de 160 000 km* contre l'usure. Série n 43000
Autres formats: 97,74-121,54 ch.



TOUS LES PNEUS D'HIVER SONT EN SOLDE!
EN VEDETTE: PNEUS ROADHANDLER GLACE ET NEIGE
Soldé 53,99-103,99 ch.
Non montrés: pneus d'hiver Blizzak
Soldé 88,99-174,99 ch.



*Détails complets chez Sears

service auto SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 8 FÉVRIER 2003, DANS LA LIMITE DES STOCKS

NOS SERVICES: • PARALLÉLISME • FREINS • SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT • GRAISSAGE, HUILE ET FILTRE • MISE AU POINT • ET BIEN PLUS!

HEURES

Lundi-mardi	8 h à 18 h
Mercredi-jeudi-vendredi	8 h à 21 h
Samedi	8 h à 17 h
Dimanche	10 h à 17 h

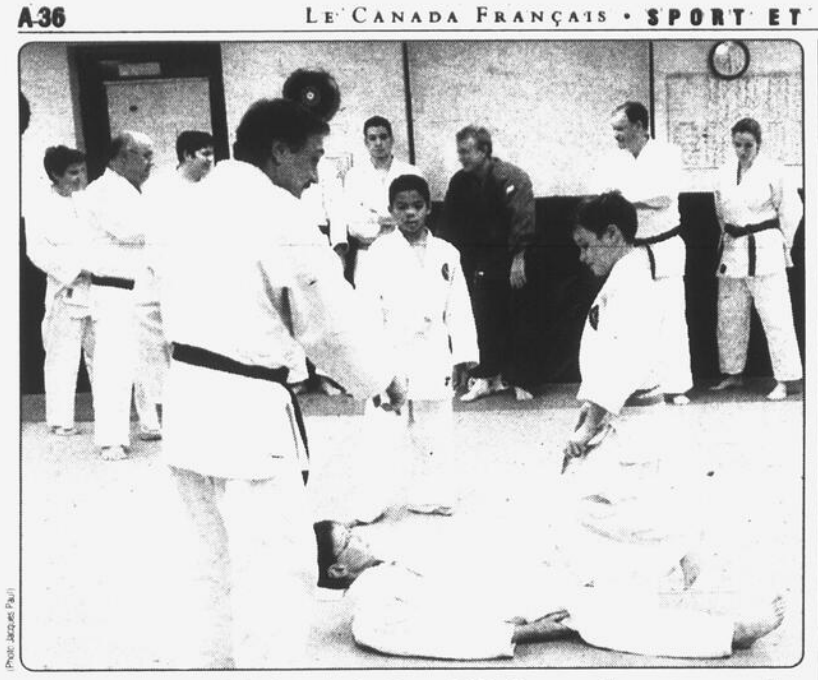
Pour plus de détails, appelez

Centre de l'Auto Sears
Carrefour Richelieu
550, rue Pierre-Caisse
349-2651

NE022A103

© 2003. Sears Canada Inc.

293402-3c36-n



(Photo: Jacques Paul)

Les membres du Club de judo du Haut-Richelieu se préparent en vue des compétitions de la fin de semaine à Armand-Racicot.

FINALE RÉGIONALE ET COMPÉTITIONS DE ZONE

Une fin de semaine de judo à Armand-Racicot

RICHARD HAMEL

Le judo prendra la vedette en fin de semaine à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. La finale régionale des Jeux du Québec samedi et des compétitions de zone dimanche devraient attirer autour de 200 participants.

Pour une deuxième année consécutive, le Club de judo du Haut-Richelieu est l'hôte de la Finale régionale des Jeux du Québec. Les compétitions mettront aux prises des garçons et filles de la catégorie juvénile (13, 14 et 15 ans).

La pesée se fera à 13h30 et les combats suivront de 14h15 à 16 heures. Quelques membres du club local y participeront. Cette compétition servira de sélection en vue des prochains Jeux du Québec qui se dérouleront du 28 février au 8 mars dans la MRC de Portneuf.

Le lendemain, une compétition de zone devrait réunir quelque 160 participants des catégories benjamine (8 et 9 ans) et cadette (10, 11 et 12 ans). La pesée aura lieu à 8h30 et les combats débuteront vers 9h30. Le Club de judo du Haut-Richelieu devrait être représenté par une vingtaine de jeunes.

Il s'agira de la troisième épreuve du calendrier des compétitions de la Rive-Sud cette année.

Le public est invité à venir encourager les participants tout au long de la fin de semaine. ■

RALLYE PERCE-NEIGE À MANIWAKI

Début d'une troisième saison pour l'équipe L'Estage-Napert

L'équipe d'Antoine L'Estage et Yanick Napert de Saint-Jean-sur-Richelieu entreprend ce week-end une troisième saison au Championnat canadien de rallye. Le duo n'a jamais été aussi prêt à livrer bataille aux meilleurs équipages canadiens.

Si la saison dernière en a finalement été une de transition, 2003 débute avec une situation claire en ce qui a trait à la voiture. Pendant la saison morte (à peine deux mois), L'Estage et Napert ont conclu des ententes avec le concessionnaire Hyundai Châteauguay et le manufacturier Concerto afin d'assurer que leur Hyundai Elantra de 300 chevaux à traction intégrale participe à tous les événements au Canada. L'équipe de mécanos s'est également enrichie alors que pilote et copilote ont bien hâte que le premier décompte se donne à Maniwaki samedi matin.

«Nous entrevoyons une saison bien remplie, déclare Antoine L'Estage. Nous avons tous les outils pour bien faire à ce championnat qui est de plus en plus relevé avec l'arrivée d'équipages jeunes et nantis de budgets importants. Nous avons un excellent montage de commandites, dont le concessionnaire Hyundai Châteauguay, le support technique d'un groupe de mécanos dévoués à la tâche et les conseils d'un consultant extraordinaire en l'Américain John Buffum».

Pour le concessionnaire de la Rive-Sud, c'est une première implication en sport automobile. Son président, Jean Leblanc, est fier de s'associer à une jeune équipe qui démontre autant de professionnalisme «C'est très stimulant de voir une équipe de rallye de chez nous porter nos couleurs avec une voiture aussi compétitive, a-t-il déclaré. J'ai toujours aimé le sport automobile et l'équipe d'Antoine et Yanick a fait sur nous bonne impression. Même notre personnel est excité de cette association».

Meilleures recrues au Canada en 2001, L'Estage et Napert ont fait bien du chemin en trois ans. Outre l'apport de John Buffum et des mécanos, ils feront encore partie de l'équipe Concerto, mettant en piste trois membres de la famille L'Estage. «Nous pouvons ainsi élaborer une stratégie puisque les épreuves durent au moins douze heures quand ce n'est pas sur deux ou trois jours, ajoute Yanick Napert. Finalement, notre moral est au plus haut et nous savons que nous pouvons offrir une solide prestation. D'ailleurs, notre Hyundai avait gagné le premier rallye de la saison aux États-Unis l'an dernier. Nous avons donc une bonne machine».

Le Championnat canadien prend son envol vendredi soir à Maniwaki alors que les véhicules seront inspectés. Par la suite huit épreuves seront disputées à travers le Canada, dont quatre autres au Québec (Rallye de Québec du 26 février au 2 mars, Baie-des-Chaleurs du 4 au 6 juillet, Défi Sainte-Agathe-Duhamel les 5 et 6 septembre et Rallye international de Charlevoix du 20 au 26 octobre). ■



(Photo: Rémy Boily)

Antoine L'Estage et son copilote Yanick Napert se préparent au premier rallye de la saison les 8 et 9 février à Maniwaki.



(Photo: Rémy Boily)

Trois en quatre

L'équipe féminine de volleyball du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu reprenait l'action dimanche dernier après un long congé de plus de deux mois. Les filles ont bien répondu à l'appel avec trois victoires en quatre lors du premier tournoi de la deuxième moitié de saison à Hull. Elles ont vaincu l'équipe hôte en deux sets, avant de subir une amère défaite en deux manches contre Maisonneuve après avoir mené par onze points. La troupe de Martin Boudreau a par la suite eu raison d'Édouard-Montpetit et de Montmorency en trois manches, lui permettant de terminer la compétition au deuxième rang. Le prochain tournoi aura lieu le 9 février à Bois-de-Boulogne. ■

La saison intérieure est lancée

La Ligue de flag-football de Saint-Jean-sur-Richelieu lançait ses activités hier (mardi) au nouveau Stade du Haut-Richelieu. Dix équipes masculines (cinq de Saint-Jean, trois de Montréal et deux de Longueuil) et quatre formations féminines (trois de Saint-Jean et une de Montréal) participent à cette première saison intérieure. Les joueurs utilisent les trois terrains les mardis, de 19 heures à 22 heures, et ce, jusqu'au 8 avril. Le mois suivant, ils entreprendront la saison extérieure sur le site du Campus du Fort Saint-Jean. ■



(Photo: Jacques Paul)

SOIRÉE D'INFORMATION LE 12 FÉVRIER

On recrute pour le programme sports-études en golf en 2003-2004

Aller à l'école le matin, jouer au golf l'après-midi, voilà la chance unique offerte aux participants et aux participantes du programme sports-arts-études en golf.

Ce programme permet aux élèves de suivre un cheminement pédagogique en matinée et de perfectionner leur technique et leur connaissance du golf tous les après-midi. Tout comme Marc-André Champagne, un participant au programme qui a remporté avec des rondes records le championnat du Club de golf de Saint-Jean, les élèves du sports-arts-études en golf peuvent atteindre des niveaux de performance élevés, acquérir de la discipline et améliorer leur condition physique.

Le programme s'adresse à tous les élèves, filles et garçons, de cinquième et sixième année du primaire ainsi que ceux des cinq niveaux du secondaire. Tous les candidats sérieux qui satisfont aux exigences de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et fortement motivés à apprendre les techniques du golf peuvent participer au programme, y compris les débutants.



Le programme sports-arts-études en golf recrute pour la prochaine année scolaire.

Le responsable, Yvon Roy, explique que le programme d'apprentissage du golf est personnalisé selon l'âge, le niveau de jeu et les qualités athlétiques de chaque enfant et fait appel aux toutes dernières technologies dans le domaine des cours de golf, comprenant notamment l'utilisation de la caméra vidéo et de l'ordinateur pour analyser l'élan de chaque élève. «Les jeunes sont également sensibilisés aux aspects psychologiques du jeu, à la stratégie sur le terrain et à la gestion efficace d'une partie de golf. Enfin, ils acquièrent d'autres qualités importantes telles l'autonomie, le goût de l'effort et du dépassement ainsi que l'esprit sportif».

RENCONTRE PUBLIQUE

Le programme sports-arts-études en golf est d'une durée minimum de 35 semaines (de septembre à juin). On peut se procurer des formulaires d'inscription au secrétariat de chacune des écoles de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. La date limite d'inscription au programme est le 24 février 2003.

La CSDHR invite toutes les personnes intéressées au volet sports-arts-études à assister à une réunion d'information qui aura lieu le mercredi 12 février à 19h30, à l'école Beaulieu, 135, boulevard du Séminaire Nord à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'équipe du volet golf sera sur place pour répondre aux questions des familles présentes.

Pour obtenir tous les détails sur le programme sports-arts-études en golf ou pour se procurer le dépliant, il suffit de contacter Yvon Roy au (450) 357-1305. ■

CHASSE ET PÊCHE

Les terres humides, les «reins de la planète»!



ANDRÉ ST-PIERRE

On ne saurait mesurer l'importance des terres humides dont dépend une multitude de plantes, d'oiseaux et autres animaux aquatiques qui les habitent. Les milieux humides contribuent à l'équilibre de l'environnement en contrôlant les inondations, en humidifiant l'atmosphère et en fournissant de l'eau à des fins agricoles et autres.



À l'avant: Pierre Beauchemin, Daniel Lefebvre, Marco Therrien, Paul-André Gagnon, Laurie Côté, Gilles Dupont et Roger Gamache. À l'arrière: Claude Denis, Jean Ferland et André St-Pierre.

Canards Illimités est un organisme sans but lucratif qui s'est donné comme mission la préservation des terres humides et de ses habitants au bénéfice de la sauvagine et de favoriser un environnement sain et équilibré pour la faune et les êtres humains. Canards Illimités préconise l'action sur le terrain. Comme vous le savez, cet organisme est très présent dans notre région. L'an dernier, par exemple, Canards Illimités s'est impliqué à la rivière du Sud où sévit la châtaigne d'eau. Canards Illimités a investi des milliers de dollars dans ce projet pour enrayer ce fléau qui fait des ravages.

Cette année encore, le Comité de Canards Illimités de Saint-Jean-sur-Richelieu vous invite à son souper-bénéfice qui vise à amasser des fonds pour la conservation des milieux humides car notre région en possède un bon nombre. Ce 19e souper-bénéfice aura lieu cette année le 25 mars à 18 heures au Club de golf, 320, rue Jacques-Cartier Sud à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le coût du souper est de 60 $ par personne. Les billets sont présentement en vente chez Londero Sport. Pour ceux qui voudraient réserver des billets, vous pouvez joindre M. Pierre Beauchemin au 359-9000.

Comme à chaque année, nous avons un très bon souper, des encans, des expositions d'oeuvres d'art d'artistes d'ici et d'ailleurs. Cette année, le président d'honneur sera Paul Laforest. Le nouveau comité de Canards Illimités de Saint-Jean se compose cette année de Paul-André Gagnon, président, Claude Denis, vice-président, Laurie Côté, Jean Ferland, Robert Trahan, Marco Therrien, Pierre Beauchemin, M. Roger Gamache, Daniel Lefebvre, Martin Déry, Gilles Dupont, Roger Boudreau, Duilio Londero et moi-même.

PETITES ANNONCES

Louis Gagnon vous invite!

Il se tiendra une clinique spécialisée sur la chasse au cerf de Virginie, le mercredi le 12 février à 19 heures au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (salle T49). Les billets sont disponibles chez Londero Sport et Germain Boucher Sport, au coût de 12 $ par personne. Les portes des salles où se dérouleront ces cliniques seront ouvertes à partir de 18h30 pour permettre aux gens de rencontrer le conférencier Louis Gagnon.

Le Centre nautique Claude Thomas vous invite à ses «Journées portes ouvertes» du 5 au 9 février. Tous les bateaux 2003 de Princecraft sont en montre à l'intérieur. Le Centre nautique Thomas est situé au 550, rue Lionel-Boulet à Varennes. Il me fera plaisir de vous y rencontrer et de vous conseiller sur ces embarcations. Vous pouvez me joindre au 1-877-652-2999. ■

Attention
à tous les amateurs de VRAI hockey !
MISSION
Programme DOUBLE
de hockey semi-pro
ce week-end
au Colisée Isabelle-Brasseur



Vendredi, 7 février, à 20h00 :
le Mission reçoit la visite du Lacroix de Windsor.
Samedi, 8 février, à 20h00 :
le Mission reçoit le Paramedic du Saguenay
avec DANIEL SHANK, parti dans la tumulte,
et le fameux LINK GAETZ, le plus fort de la ligue.
GAGNEZ
un authentique chandail du Mission !
Informations : (450) 348-5067
www.missionstjean.com
289276-3c36-r

TABLEAUX INDICATEURS

BASEBALL-POCHE

Âge d'or St-Jean

Le 28 janvier

Classement 4 de 19		Meilleure moyenne 5 meilleurs	
Richelieu	32	Orise Blais	2,37
Vanier	26	Élisabeth Blais	2,26
Lévis	24	Dave Vanslette	2,25
Marchand	24	Jeanne Normandin	2,24
Cartier	24	Georges Tétreault	2,22
Laurier	24		
Frontenac	20		
St-Paul	16		
Champlain	16		
Gouin	14		
Latour	12		
St-Louis	8		
Circuits 5 meilleurs		**Retraits 5 meilleurs**	
Orise Blais	67	Gisèle Duquette	11,68
Philippe Larose	53	Thérèse Lachance	11,04
Albert Boudreau	47	Roger Dumesnil	9,67
Dave Vanslette	48	Jeanne Normandin	9,65
Jean Normandin	43	Élisabeth Blais	9,56

BILLARD

Billard O'Tips

Lucar Produits Pétroliers (9)
Classement 31 janvier

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
L'as des carreaux	1664	873	791	524
Cran Sécurité	1737	905	832	521
Lucar Prod. Pétroliers	1743	897	846	514
T.V.A. Électrique	1719	872	847	507
A.C. Carbone	1713	860	853	502
Pneus Grand-Prix	1640	817	823	498
Géants Couvre-plancher	1734	844	890	486
Gadoua	1708	826	882	483
Dist. Impex	1684	808	876	479
Taxi Union	1685	805	880	477

Classement des joueurs réguliers

Nom du joueur	MJ	V	D	PJ	Vic.	Def	Moy.
F. Deland, AC	19	18	1	459	283	176	616
P. Frechette, CS	19	16	3	464	274	190	590
J.P. Messier, G	18	10	8	449	248	201	552
S. Deslauriers, ACC	10	6	4	239	129	110	539
M. Benoit, PGP	17	10	7	399	207	192	518

Ligue du Mercredi

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Golf Option	1011	583	428	576
E. Moore Design	1030	559	471	542
Pepsi Cola	1016	549	467	540
Resto Vieux Duluth	1073	575	498	535
OutZone	1028	539	489	524
Coq Rapide	1022	512	510	500
Épicerie des Halles	1021	488	533	477
Boutique S. Garneau	1016	483	533	475
A.G.R. Design	1025	435	590	424
Chauffagiste R.S. inc.	1016	428	588	421

Classement des joueurs réguliers

Nom du joueur	MJ	V	D	PJ	Vic.	Def	Moy.
D. St-Amour, EMD	34	30	4	175	127	48	726
T. Moore, EMD	12	10	2	72	46	26	639
R. Boucher, GO	38	27	11	207	130	77	628
D. Gagnon, RVD	38	28	10	207	129	78	623
M. Lafortune, OZ	36	25	11	193	120	73	622

Mercredi Femme

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Recyclage G.S.M.	575	324	251	563
Resto Patate Royale	561	304	257	541
Ass. Émilien Paré	586	298	288	508
L.M.L Électrique	590	291	299	493
Thomas & Betts	575	280	295	486
Gravure Richelain	556	230	326	413

Classement des joueurs réguliers

Nom du joueur	MJ	V	D	PJ	Vic.	Def	Moy.
D. Fortier, RGSM	38	30	8	160	102	58	638
L. Bélisle, CGCP	38	26	12	155	95	60	613
C. Laplante, RPR	34	21	13	126	76	50	603
D. Kenninckx	38	25	13	153	88	65	575
H. Ostiguy, RPR	38	24	14	148	84	64	568

Karaté Richard Poulin

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Laboratoire G.M.F.	1056	613	443	580
Chris. Jacques Photo	1055	599	456	567
Arpents Verts Chambly	1047	581	466	554
Karaté Richard Poulin	995	551	444	553
Création Elites inc.	1039	557	482	536
Scan Express	1007	538	469	534
Garage du Travailleur	1014	538	469	534
Dupont Ford	1029	532	497	517
Publicité St-Amour	983	509	474	517
Thomas & Betts	1031	441	590	427
Rest. Ti-Patate Frite	989	386	603	390
Bertrand Lajoie Const.	933	275	658	294

Classement des joueurs réguliers

Nom du joueur	MJ	V	D	PJ	Vic.	Def	Moy.
G. Villeneuve, AVC	38	35	3	194	147	47	758
Mok Mek, PSA	12	10	2	59	43	16	729
M. Hamel, PSA	10	9	1	57	39	18	684
C. Couture, SE	10	8	2	56	38	18	679
C. Deland, LGMF	38	30	8	207	138	69	667

Cons. Tremtard Inc. Gus(lundi 5/9)

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Net. P.H. Théberge	1349	794	555	588
Amusement Richelieu	1402	759	643	541
Const. Tremtard Inc Gus	1303	692	611	531
Laudiom Son Éclairage	1407	737	670	523
St-Jean Mazda	1388	720	668	518
Piscine Horizon	1402	721	681	514
Subway St-Luc	1333	681	652	510
Route 66	1374	668	706	486
Plomberie D.S.	1374	661	713	481
Premier Plym. Chrysler	1257	576	681	458
Termaco	1331	585	746	439
Magasin 89 cents	1344	542	802	403

Classement des joueurs réguliers

Nom du joueur	MJ	V	D	PJ	Vic.	Def	Moy.
P. Frechette, NPHT	36	30	6	253	164	89	648
S. Deslauriers, SSL	38	29	9	273	175	98	641
C. Perrier, NPHT	38	30	8	272	167	105	614
Y. Gauthier, NPHT	38	30	8	275	165	110	600
D. St-Amour, CTIG	28	21	7	205	123	82	600

Ligue Électricien (Mardi)

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Entretien M. Gazon	554	349	205	629
Lave Auto S.D.	574	291	283	506
Carr. C. Fafard Inc.	568	283	285	498
M. Longpré-Royal Lepage	578	281	297	486
Gestion S.B.	586	276	310	470
Laval Dubord Tapis	607	262	345	431

Classement des joueurs réguliers

Nom du joueur	MJ	V	D	PJ	Vic.	Def	Moy.
S. Grenier, EMG	36	28	8	137	96	41	701
L. Lebeau, EMG	37	27	10	144	91	53	632
A. Couture, EMG	38	25	13	153	92	61	601
D. Medeiros, LASD.	34	21	13	135	79	56	585
S. Bouchard, GSB	36	20	16	137	76	61	555

DARDS

Ligue de dards du mercredi

29 janvier

Classement	PJ	PP	G
Jean-Jacques Roy	102	35	67
François Turcotte	102	43	59
Bernard Roy	102	43	59
Denise Charette	102	53	49
André Lyons	102	54	48
André Caouette	102	55	47
André Goulet	102	59	43
Nicole Roy	102	66	36
Étoiles			
Femmes			
Denise Charrette	32		
Nicole Roy	18		
Amélie Roy	16		
Hommes			
François Turcotte	42		
J.-Jacques Roy	41		
André Caouette	38		
Hauts scores			
Femmes			
Denise Charrette	174		
Nancy Goulet	140		
Nicole Roy	140		
Hommes			
André Caouette	180		
François Turcotte	180		
Bernard Roy	140		
J.-Jacques Roy	140		
André Goulet	140		

QUILLES

Centre Notre-Dame

Classement 3 février

Équipe	Pts	Qui.
F. Fontaine	97	51856
S. Patenaude	88	51826
M. Boucher	84	51671
M. Villeneuve	80	50696
G. Pépin	67	51205
P. Poulin	66	51384
J. Boucher	66	50173
L. Leduc	60	51131
Semaine Plus haut simple		
F. Fontaine		277
A. Charron		267
Plus haut triple		
F. Fontaine		740
G. Pépin		729
Plus haute moyenne		
S. Patenaude		201
M. Boucher		199

Ligue féminine Laurier

Classement 4 février

Équipe	Pts	Qui.
S. Trudeau	116	42091
C. Dupuis	88	40389
T. De Champlain	84	40343
C. Sylvestre	74	39208
J. Boucher	70	40528
F. Meunier	70	40053
M. Boucher	70	39878
F. Thibault	68	40058
Semaine Plus haut simple		
M. Boucher		278
Plus haut triple		
M. Boucher		690
Plus haute moyenne		
M. Boucher		191

Boule de neige

Classement 28 janvier

	PJ.	Pts	Qui
Rafales	12	30	12038
Tornades	12	22	10148
Igloos	12	20	10884
Icebergs	12	16	11982
Verglas	12	16	10835
Blizzards	12	14	11659
Esquimaux	12	14	11366
Flocons	12	14	11176
Tempêtes	12	14	10815
Glaçons	12	12	11123
Avalanches	12	12	9900
Cristaux	12	8	11151
Semaine Plus haut simple			
Johanne Larose			226
Réj. Girouard			247
Plus haut triple			
Margo Blais			584
Réj. Girouard			668

C.A.O. Clarenceville

Classement 31 janvier

	PJ.	Pts	Qui
Fourmis	63	94	50293
Ricaneux	63	88	51809
Éclairs	63	82	57732
Merles	63	82	54776
Sautés	63	82	53876
Bijoux	63	75	54637
Étoiles	63	75	52509
Hirondelles	63	72	53039
Albatros	63	71	49939
Troubadours	63	70	51631
Braves	63	67	52452
Intrépides	63	54	53414

C.A.O. Sabrevois

Classement 29 janvier

	PJ.	Pts	Qui
P. Normandeau	60	96	47249
F. Normandeau	60	94	45075
R. Hardy	60	88	43286
A. Desmarais	60	86	49873
R. Bayard	60	86	42324
J. Mathyssen.	60	82	44292
J.. Van Agthmael	60	80	46372
A. Bonneau	60	78	44216
C. Nadeau	60	78	42624
A. Lamarre	60	70	46920
C. Pinsonneault	60	62	46352
E. Perks	60	60	46804
Semaine Plus haut simple			
Jeanne Matthyssen			224
Conrad Dion			232
Plus haut triple			
Thérèse Maher			631
Ronald Bayard			575

C.A.O. St-Alexandre

Classement 27 janvier

	PJ.	Pts	Qui
L. Ducharme	57	95	38623
M. Nadeau	57	92	36152
P. Rousselle	57	82	39732
T. Montagne	57	82	38560
J. Matthyssen	57	75	36506
C. Nadeau	57	74	38354
A. Rolland	57	72	37387
M.C. Duplantis	57	71	37602
T. Choinière	57	60	33733
L. Forget	57	57	36611

C.A.O. St-Luc

Classement 30 janvier

	PJ.	Pts	Qui
J.G Aubé	60	106	54351
J. Courville	60	91	51169
F. Bisaillon	60	90	57352
G. Mondor	60	82	51835
M. Bégin	60	82	48810
S. Tardif	60	82	43735
J. Malo	60	80	49581
A. Courtemanche	60	76	50512
Y. Dupuis	60	70	52664
M. Courtemanche	60	69	50626
C. Richard	60	66	61171
G. Beaulieu	60	66	49329
Semaine Plus haut simple			
Joline Malo			233
Jean-Guy Aubé			239
Plus haut triple			
Thérèse Aubé			613
Jean-Guy Aubé			606

C.A.O. Ste-Thérèse

Classement 30 janvier

	PJ.	Pts	Qui
Alimentation Île	60	103	54426
Piscine Caron	60	102	53120
Rousselet Radia.	60	98	52644
Moteur Élec. St-Jean	60	85	52116
Pharm. Jean Coutu	60	82	53133
Piz. St-Luc	60	82	53096
Secteur St-Luc	60	82	50628
H. Milot inc.	60	74	50829
Rest. Le Sicilien	60	70	52259
Caisse pop St-Luc	60	66	51066
Ricob Ordinateur	60	66	50911
Romain Coiffure	60	50	48849
Semaine Plus haut simple			
Huguette Messier			236
Claude Plante			215
Plus haut triple			
Simone Lapointe			573
Pierre Bonin			574

La Capitale

Classement 27 janvier

	PJ.	Pts	Qui
A. Chaumont	51	88	50262
G Gaboriault	51	78	43189
J.C. Ladouceur	51	72	46187
C. Couture	51	70	43552
L. Bessette	51	68	42944
J. Ouellette	51	67	43437
R Gaudreau	51	64	43016
M. Cézard	51	64	41165
R. Poulin	51	63	42705
L. Giroux	51	62	45794
S. Roy	51	62	42277
L. Trudel	51	58	44495
Semaine Plus haut simple			
Céline Couture			219
Jacques Paradis			181
Plus haut triple			
Denise Lemay			603
Ronald Galant			484

Les Jonquilles

Classement 29 décembre

	PJ.	Pts	Qui
Jeannine F.	57	90	46960
Jeannine C.	57	90	46287
Rose	57	86	46529
Jacqueline	57	84	45584
Georgette L.	57	80	48841
Céline	57	74	45859
Huguette V	57	72	47315
Ruth	57	72	46912
Lucienne	57	72	46894
Pierrette	57	70	45486
Claudette.	57	66	52329
Jeannette	57	56	50240
Semaine Plus haut simple			
Pauline Prairie			214
Plus haut triple			
Yvette Cadieux			581

Les Joyeux Lurons

Classement 31 janvier

	PJ.	Pts	Qui
Tigers	63	107	47716
Inuits	63	102	41221
Bigs Mooses	63	96	48321
Patriotes	63	96	47632
Micmacs	63	79	46552
Lions	63	78	44847
Faucons	63	77	42357
Chevaliers	63	74	46274
Cougars	63	72	50615
Lynx	63	63	41617
Semaine Plus haut simple			
Pierrette Boucher			216
Jean-Sébastien Leclair			278
Plus haut triple			
Pierrette Boucher			585
Jean-Sébastien Leclair			704

Les Pros du mercredi

Classement 29 janvier

	PJ.	Pts	Qui
Agents Libres	18	38	17712
Dragons	18	35	16632
Espiègles	18	31	17169
Tigres	18	30	17872
Lions	18	26	16834
Hirondelles	18	22	17385
Couche-Tard	18	22	15586
Beaux Bébés	18	20	17527
Copains	18	20	15155
Braves	18	20	14770
Mafia Boys	18	18	17567
Loutres	18	6	14074
Semaine Plus haut simple			
Nathalie Royer			210
Donald Wellman			247
Plus haut triple			
Nathalie Royer			617
Réal Boulerice			617

Ligue Junior

Classement 1er février

	PJ.	Pts	Qui
Basset	57	97	43505
Labrador	57	96	39477
Chow Chow	57	92	45570
Caniche	57	86	39282
Bouvier Bernois	57	82	42362
Golden	57	76	44458
Chihuahua	57	70	42189
St-Bernard	57	68	39743
Terre-Neuve	57	66	44897
Colley	57	66	41747
Dalmatiens	57	62	36854
Berger Allemand	57	51	37777
Semaine Plus haut simple			
Geneviève Labrèche			216
Jonathan Gingras			237
Plus haut triple			
Geneviève Labrèche			574
Jonathan Gingras			655

Ligue de quilles 2001

Classement 31 janvier

	PJ.	Pts	Qui
L. Blanchard	63	98	40750
O. Auclair	63	95	46318
C. Brault	63	92	43971
G. Robert	63	91	46067
J. Boutin	63	90	43239
R. Dionne	63	88	43778
E. Deland	63	85	42557
M. Bonaldo	63	84	39628
G. Alie	63	80	43693
G. Deschênes	63	72	43576
J. Auclair	63	67	39731
C. Martin	63	66	41553
Semaine Plus haut simple			
Pauline Blanchard			220
Léandre Roy			215
Plus haut triple			
Eileen Deland			559
René Berthiaume			593

Ligue Les 100 watts

Classement 31 janvier

	PJ.	Pts	Qui
G.C.P. Constr.	60	94	56007
Rest. Chez Dan	60	90	58277
Salon L'Imprévu	60	86	60831
Lefebvre Payette	60	82	56604
Marsan & Bernard	60	76	57835
Gar. Travailleur	60	76	56410
Vitrerie Saran	60	76	55821
Aciers H & H	60	74	59562
Bouch. des Halles	60	74	55553
Pièces Iberville	60	72	56665
Semaine Plus haut simple			
Odette Paquette			245
Michel Godin			279
Plus haut triple			
Mich. Lemoine			698
André Paquette			706

Les Pros du Mercredi

Classement 29 janvier

Agents Libres	38
Dragons	36
Tigres	30
Espiègles	30
Lions	26
Hirondelles	22
Couches-Tard	22
Beaux Bébés	20
Copains	20
Braves	20
Mafia Boys	18
Loutres	6
Semaine Plus haut simple	
Nathalie Royer	210
Donald Wellman	247
Plus haut triple	
Nathalie Royer	560
Réal Boulerice	617

Amitié

Classement

	Pts	Qui
Jules	13	35214
Marcel	8	35080
Lucien	7	37095
Alain	7	34985
Elphège	7	34501
Jacques	6	33765
Meneurs de la semaine Partie		
Jacques Labrie		184
Jeanne Lévesque		175
Semaine		
Marcel Jacques		437
Jeanne Lévesque		454

La Coupe du Monde

Classement

Équipes	Pts	V	D	PJ	Tot
Le Brésil	50	11	1	12	58060
L'Italie	46	8	4	12	59033
L'Afrique	37	7	5	12	57588
L'Allemagne	31	5	6	12	58799
Les Bermudes	30	5	7	12	57569
Le Mexique	27	4	7	12	58072
La Norvège	26	4	8	12	58119
L'Australie	24	3	9	12	57999
Semaine Partie					
Donia Tétreault					262
Francine Lajoie					208
Semaine					
Donia Tétreault					686
Lise Fontaine					599

Les Amis du Mardi

Classement

Équipes	Pts	V	D	PJ	Tot
Tiburons	219	40	19	60	52442
Jaguars	209	38	22	60	51438
Requins	176	35	25	60	51670
Coccinelles	171	28	30	60	51780
Barracudas	168	29	30	60	51411
Boules	154	25	34	60	51142
Dalots	142	23	37	60	50930
Pépés	121	19	40	60	50070

Semaine Partie	
Claude Corriveau	242
Sylvie Benoit	192
Semaine	
Claude Corriveau	590
Pierrette Marcoux	515

Ligue Classique Mixte

Classement

Équipes	Pts	V	D	PJ	Tot
Francine Bernard	26	9	3	12	12101
Léonard Guérin	22	6	4	12	12243
France Kanash	20	8	4	12	11779
Alain Raymond	18	7	5	12	11653
Denise Dubois	12	4	5	12	11542
Christiane Henry	12	3	6	12	11385
Denise Galipeau	10	3	9	12	11598
Jacques Bernier	8	3	9	12	11644
Semaine Partie					
Bernard Goyette					255
France Bédard					229
Semaine					
Alain Duquette					588
Monique Corbeil					599

Ligue La Légion

Classement

Équipes	Pts	V	D	PJ	Tot
Élise Benjamin	30	11	1	12	10823
Marthe Lahaie	30	11	1	12	10927
Ghislaine Rivest	16	6	6	12	10240
André Rivest	14	5	7	12	10228
Gerry Smith	14	5	7	12	10160
Jeannine Lang	10	4	8	12	10150
Jean-Louis Barre	10	4	8	12	9701
Réal Chaput	4	2	10	12	9895
Semaine Partie					
Armand Desmarais					216
Rita Milot					233
Semaine					
Gerry Smith					567
Rita Milot					557

Les Chevaliers de Colomb

Classement

Équipes	Pts	V	D	PJ	Tot
Alfred Van Chestein	110	40	20	60	39793
Lorenzo Mallet	106	40	20	60	39778
Paul Rolland	86	32	28	60	38516
Donald Lacasse	64	23	37	60	37439
Rolland Lavallé	58	23	37	60	36890
Oscar Boyer	56	22	38	60	37182
Semaine Partie					
Alfred Van Chestein					213
Denise Béland					186
Semaine					
Alfred Van Chestein					547
Denise Béland					448

Ligue de quilles Yo-Yo

Classement

Équipes	Pts	V	D	PJ	Tot
Sylvain Girard	103	39	17	57	53761
YoYo Gagnon	79	32	24	57	52880
Michel Huot	77	30	26	57	52468
Jean-Paul Dubois	72	27	30	57	51383
Michel Lavallée	70	27	30	57	52088
Sylvie St-Pierre	64	25	32	57	52080
Nicole Brisebois	61	24	32	57	51602
Julie Guenette	50	22	35	57	48543
Semaine Partie					
Daniel Tougas					232
Guylaine Hébert					217
Semaine					
Daniel Tougas					642
Guylaine Hébert					531

Les Aventuriers

Classement

Équipes	Pts	V	D	PJ	Tot
Beatles	30	10	5	15	11700
Eagles	28	9	6	15	11313
Bee gees	28	8	7	15	11655
Capitaine Revolte	25	7	7	15	11635
Kiss	24	7	8	15	11642
Rolling Stones	23	7	7	15	11521
Crooners	22	7	8	15	11567
La Chicane	12	4	11	15	11473
Semaine Partie					
Pierre Auclair					204
Louise Lord					231
Semaine					
Denis Thibault					563
Louise Lord					573

Les Parents

Classement

Équipes	Pts	V	D	PJ	Tot
Himalayens	72	24	24	54	35754
Persans	64	25	23	54	36262
Siamois	62	26	22	54	35586
Chinchillas	58	21	27	54	35565
Semaine Partie					
Marcel Mallette					171
Hélène Labrèche					218
Semaine					
Michel Lavigne					564
Hélène Labrèche					503

Les Pneus J.T.G.

Classement

Équipes	Pts	V	D	PJ	Tot
Pittsburg	152	10	5	15	15135
Canadiens	137	10	5	15	14777
New York	112	8	7	15	14420
Calgary	111	8	7	15	14369
Chicago	108	7	8	15	14324
Québec	104	6	9	15	14321
Détroit	84	6	9	15	14253
Vancouver	71	5	10	15	13029
Semaine Partie					
Gervais Dubé					266
Rachel Dubé					210
Semaine					
Gervais Dubé					673
Rachel Dubé					582
Marcel Côté					345
Florian Rolland					339
Donald Lacasse					327
Aurore Rolland					423
Édith Lacasse					355
Josée Morin					319
Fernande Normandeau					305
Mariette Comeau					300

LUNDI 10 février

18 h 30	A2	Iberville Vs Saint-Basile-le-Grand
19 h 30	B1	Iberville Vs Saint-Constant
20 h 30	CC	Haut-Richelieu Vs Repentigny

BMR le groupe
au centre de la rénovation
359-1311
210, boul. Saint-Joseph
Saint-Jean-sur-Richelieu

Votre concessionnaire Nissan
Bon tournoi !
COUPAL et BRASSARD AUTO INC.
NISSAN
127, Route 104, Iberville

MARDI 11 février

18 h 30	A2	Saint-Jean-sur-Richelieu Vs Bedford
19 h 30	B1	Saint-Jean-sur-Richelieu Vs Saint-Hyacinthe
20 h 30	BB	Dollard-des-Ormeaux Vs Haut-Richelieu



Dupont Ford
190, rue Moreau, Saint-Luc
(450) 359-FORD (3673)
www.dupontford.com
CAA QUÉBEC

TOURNOI PEE-WEE

10 février au 23 février

Renseignements: 347-6700

Le meilleur endroit pour fêter une victoire !
Resto-Bar St-Hubert
348-6876
St-Hubert
960, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu



MERCREDI 12 février

18 h 30	A2	Saint-Bruno Vs LaPrairie
19 h 30	B1	Varennes Vs Mascouche
20 h 30	CC	Lachute Vs Longueuil



JEUDI 13 février

18 h 30	A2	LaPrairie Vs Varennes
19 h 30	B1	Sainte-Julie Vs LaPrairie
20 h 30	BB	Sorel-Tracy Vs Haute-Yamaska

LA CAGE AUX SPORTS
880, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
359-6484

CANADIAN TIRE
855, boul. du Seminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
348-3851

VENDREDI 14 février

18 h 30	A2	Longueuil Vs Iberville
19 h 30	B1	Saint-Constant Vs LaPrairie
20 h 30	CC	Brossard Vs Laval

Bon tournoi à tous !
La NEW BEETLE 2003 décapotable
vw.com
50 ANS VOLKSWAGEN CANADA
HAUT-RICHELIEU VOLKSWAGEN
Êtes-vous fait pour Volkswagen?
359-4222
370, rue Berthier, Saint-Jean-sur-Richelieu

SAMEDI 15 février

9 h	A2	Bedford Vs LaPrairie
10 h	B1	Iberville Vs Sainte-Julie
11 h	A2	Saint-Bruno Vs Saint-Jean-sur-Richelieu
12 h	BB	Sorel-Tracy Vs Dollard-des-Ormeaux
13 h 15	BB	Repentigny Vs Haut-Richelieu
14 h 30	CC	Haut-Richelieu Vs Lachute
15 h 45	B1	Varennes Vs Saint-Hyacinthe
16 h 45	A2	Varennes Vs Saint-Basile-le-Grand
17 h 45	B1	Saint-Jean-sur-Richelieu Vs Mascouche
18 h 45	A2	LaPrairie Vs Longueuil
19 h 45	CC	Repentigny Vs Laval

OLCO
Station service
Mario Piette
817, 1re Rue, Iberville
(450) 347-7898

DIMANCHE 16 février

10 h	A2	1re position Vs 4e position
11 h	A2	2e position Vs 3e position
12 h	B1	1re position Vs 4e position
13 h	B1	2e position Vs 3e position
14 h		
15 h	BB	Haute-Yamaska Vs Dollard-des-Ormeaux
16 h 15	CC	Brossard Vs Lachute
17 h 30	CC	Longueuil Vs Repentigny
18 h 45	A2	gagnant # 27 Vs gagnant # 28
19 h 45	B1	gagnant # 29 Vs gagnant # 30

LUNDI 17 février

18 h 30	B2	Delson Vs Iberville
19 h 30	B2	Anjou Vs Saint-Basile-le-Grand
20 h 30	CC	Haut-Richelieu Vs Laval

MATÉRIAUX À BAS PRIX
Bon tournoi!
222 Croisetière Nord
Saint-Athanase
(450) 346-6600

MARDI 18 février

18 h 30	B2	Saint-Bruno Vs Anjou
19 h 30	B2	Île-Bizard Vs LaPrairie
20 h 30	CC	Brossard Vs Longueuil



MERCREDI 19 février

18 h 30	B2	Delson Vs Saint-Basile-le-Grand
19 h 30	B2	Saint-Bruno Vs Île-Bizard
20 h 30	BB	Repentigny Vs Sorel-Tracy

Groupe Pro-Transmission
Transmission Inter-cité
(Christian D'Avignon, propriétaire)
1114, boul. d'Iberville, Iberville
EVALUATION GRATUITE
(450) 347-0992

JEUDI 20 février

18 h 30	A1	Saint-Jean-sur-Richelieu Vs Deux-Montagnes



La force d'une équipe 35 ans à votre service.
Monique Lefebvre
Poste 228
Grand maître vendeur ÉTOILE
ROYAL LEPAGE
HAUT-RICHELIEU
Courtier immobilier agréé
Franchisé indépendant et autonome de Royal LePage
(450) 349-5883
Gilles Frégeau
Poste 230



VENDREDI 21 février

11 h	A1	Trois-Rivières Vs Gatineau
12 h	A1	Québec Vs Masson-Angers
13 h	B2	Senneterre Vs Iberville
14 h	BB	Gatineau Vs Haut-Richelieu
15 h 15	A1	Gatineau Vs Deux-Montagnes
16 h 15	A1	Gatineau Vs Iberville
17 h 15	A1	Québec Vs Cap-De-La-Madeleine
18 h 15	A1	Trois-Rivières Vs Saint-Jean-sur-Richelieu
19 h 15	B2	Senneterre Vs LaPrairie
20 h 15	BB	Gatineau Vs Repentigny

SAMEDI 22 février

8 h	A1	Masson-Angers Vs Iberville
9 h	A1	Gatineau Vs Cap-De-La-Madeleine
10 h	B2	1re position Vs 4e position
11 h	B2	2e position Vs 3e position
12 h	BB	Gatineau Vs Haute-Yamaska
13 h 15	A1	1re position Vs 4e position
14 h 15		Match Étoiles-Simple lettre
15 h 45		Match Étoiles-Double lettre
17 h 15	A1	2e position Vs 3e position
18 h 15	B2	gagnant # 59 Vs gagnant # 60
19 h 15	CC	1re position Vs 4e position
20 h 30	BB	1e position Vs 4e position



DIMANCHE 23 février

9 h	A1	gagnant # 62 Vs gagnant # 65
10 h	CC	2e position Vs 3e position
11 h 15	BB	2e position Vs 3e position
12 h 30	B	gagnant # 36 Vs gagnant # 66
14 h	A	gagnant # 35 Vs gagnant # 69
15 h 30	CC	gagnant # 67 Vs gagnant # 70
17 h	BB	gagnant # 68 Vs gagnant # 71





GM RONDEAU
PONTIAC • BUICK • CADILLAC • GMC Ltée

Le solde TROIS FOIS RIEN

À L'ACHAT

Rien à payer avant **2004** †✦
(Aucun versement initial, aucun paiement et aucun intérêt pendant 12 mois)

ou

0 0% à l'achat ✦✦
0$ versement initial
Rien à payer pendant **100** jours ✦✦✦

OFFRES S'APPLIQUANT À LA PLUPART DES MODÈLES

À LA LOCATION

0$ GM paie la 1re mensualité *
GM paie le dépôt de sécurité **
comptant

OFFRES S'APPLIQUANT À LA PLUPART DES MODÈLES

AZTEK



268 $/mois †✦✦✦ Location 48 mois
Moteur V6 3.4 L de 185 HP. Transmission automatique 4 vitesses. Vitres, miroirs et portes à commandes électrique. Climatiseur.

Location 48 mois	
Comptant ou échange équivalent	Mensualité
0$	359$
4210$	268$

MONTANA



SÉCURITÉ ☆☆☆☆☆ 5 ÉTOILES

278 $/mois †✦✦✦ Location 48 mois
Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise. La plus faible consommation d'essence de sa catégorie ✦✦ Vitres, miroirs et portes à commandes électriques.

Location 48 mois	
Comptant ou échange équivalent	Mensualité
0$	369$
4292$	278$

GRAND AM

4 PORTES

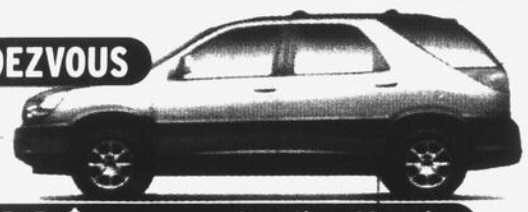


258 $/mois †✦✦✦ Location 48 mois
Moteur 2.2 L DACT ECOTEC de 140 HP. Boîte automatique 4 vitesses. Climatiseur. Banquette arrière rabattable divisée 70/30.

Location 48 mois	
Comptant ou échange équivalent	Mensualité
0$	295$
1745$	258$

RENDEZVOUS

29 998 $ ✦✦✦✦



338 $/mois †✦✦✦ Location 48 mois
Moteur V6 3.4 L de 185 HP. Télédéverrouillage des portes. Vitres, miroirs et portes à commandes électriques. Freins à disques aux 4 roues. Climatiseur.

Location 48 mois	
Comptant ou échange équivalent	Mensualité
0$	427$
4039$	338$

SUNFIRE

SL
4 PORTES



178 $/mois †✦✦✦ Location 48 mois
Modèle redessiné (intérieur et extérieur). Plus grande maniabilité. Moteur 2.2 L DACT ECOTEC de 140 HP. Banquette arrière rabattable divisée 60/40. Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise.

Location 48 mois	
Comptant ou échange équivalent	Mensualité
0$	225$
2244$	178$

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à la plupart des modèles neufs 2003 à l'achat et aux modèles suivants en location : Grand Am, Sunfire, Montana, Aztek et Rendezvous, parmi ceux en stock. Offres valides en autant que le consommateur prenne livraison du véhicule au plus tard le 20 mars 2003. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. †Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers, frais d'administration et droits payables à la livraison. ✦À l'achat, premier paiement dû après 12 mois, offert pour des termes de financement à l'achat allant jusqu'à 48 mois. ✦✦Taux de financement à l'achat de 0% offert pour des termes allant jusqu'à 36 mois. ✦✦✦Le cas échéant, GM paie les intérêts pendant les premiers 100 jours pour des termes allant jusqu'à 60 mois. ✦✦✦✦À l'achat, préparation incluse, transport (950$), immatriculation, assurance et taxes en sus. *Conditions applicables à la location pour des termes allant jusqu'à 48 mois, premier versement mensuel (taxes incluses) payé par General Motors. ** À la location, aucun versement initial requis et dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. *** Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (Grand Am (2NE69/R7C), Sunfire (2JB69/R7A), Montana (2UN16/R7A), Aztek (2BK46/R7A) et Rendezvous (4BK26/R7A)). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. ✦Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et les passagers des sièges avant lors de tests d'impacts latéraux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. ✦✦Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2003. Ces offres à l'achat ne s'appliquent pas aux Vibe, Corvette, Cadillac, Hummer, fourgonnettes passagers et marchandises/coupées, Sierra/Silverado 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf C6P), Sierra/Silverado 2500/3500 à cabine multiplace et châssis-cabine (style reporté), Tahoe, Yukon, Yukon Denali, Suburban, Yukon XL et Yukon XL Denali et les camions série W et poids moyens. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité.

OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM

Optimum
VÉHICULES D'OCCASION
RONDEAU

Économisez avec la location d'un véhicule d'occasion **OPTIMUM**

0$ COMPTANT DISPONIBLE

- Possibilité d'échange 30 jours / 2500 km
- Inspections en plus de 150 points
- Garantie du fabricant
- Assistance routière GM 24 h sur 24

NOUVEAU Valeurs résiduelles 500 $ +

GARANTIE PROLONGÉE OPTIMUM DISPONIBLE



Éric Pinsonneault
conseiller



Denis Breton
conseiller

2002 Oldsmobile Alero GL — 15 995$

Optimum
2002 Oldsmobile Alero GL, V6, automatique, vitres et portières électriques, régulateur de vitesse, aileron, roues « mags »

2002 Pontiac Grand Am SE-1 — 16 995$

Optimum
2002 Pontiac Grand Am SE-1, V6, automatique, vitres et portières électriques, régulateur de vitesse, aileron, roues «mags»

2000 Chevrolet Cavalier — 9 995$

Optimum
2000 Chevrolet Cavalier
4 portes électriques, automatique, aileron, régulateur de vitesse, 42 800 km

2002 Oldsmobile Intrigue — 18 995$

Optimum
2002 Oldsmobile Intrigue
automatique, climatiseur, groupe électrique, aileron, 25 810 km

2001 Pontiac Sunfire — 11 900$

Optimum
2001 Pontiac Sunfire, automatique, climatiseur, verrouillage des portes électrique, garantie 5 ans / 100 000 km

2002 Buick Century — 18 995$

Optimum
2002 Buick Century
tout équipé, sièges électriques, seulement 29 900 km

1999 GMC Sierra SLE — 21 995$

Optimum
1999 GMC Sierra SLE
automatique, 8 cylindres, climatiseur, groupe électrique, BALANCE DE GARANTIE

2000 Pontiac Montana — 17 450$

Optimum
2000 Pontiac Montana, 4 portes, groupe électrique, régulateur de vitesse, 7 passagers, CD

2001 Chevrolet Malibu — 15 450$

Optimum
2001 Chevrolet Malibu
V-6, tout équipé, roues « mags », aileron, bas kilométrage

1999 Chevrolet Cavalier Z-24 — 11 999$

Optimum
1999 Cavalier Z-24, automatique, vitres et portes électriques, toit électrique, radiocassette avec lecteur CD, roues « mags » 16 po, phares antibrouillards

2000 Pontiac Sunfire — 10 995$

Optimum
2000 Pontiac Sunfire, 4 portes, automatique, verrouillage des portières climatiseur, régulateur de vitesse, bas kilométrage

1999 Pontiac Transport — 15 845$

Optimum
1999 Pontiac Transport
groupe électrique, régulateur de vitesse, climatiseur, seulement 45 300 km

OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM OPTIMUM

180, rue Moreau, Saint-Jean-sur-Richelieu ✆ **359-9990** www.rondeaupontiac.gmcanada.com et www.rondeau.ca